Sciences Humaines

SCIENCES HUMAINES

SPÉCIAL 30 ANS

LE BASCULEMENT DU MONDE 1990-2020

Chine-États-Unis, une nouvelle guerre froide ? – Que sont devenus les pays émergents ? – **Le moment populiste** – De Maastricht au Brexit – **Libéralisme et démocratie : la rupture ?** – La montée des terrorismes – **Écologie, sur quoi sommes-nous d'accord ?** – La croissance a-t-elle un avenir ? – **Le temps des cygnes noirs** – La révolution numérique

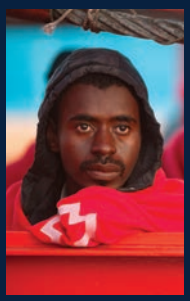

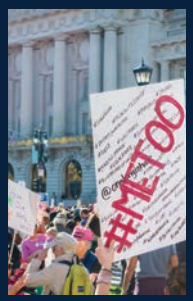

BEL/LUX 7,40 € - SUISSE 11,90 CHF - CANADA 12,99 $CAN - ESP/GR./ITA / PORT CONT 7,90 € - D 8,30 € - DOM / S 7,90 € - TOM / S 1050 XPF - MAROC 78 DH - TUNISIE 9,90 TND
WWW.SCIENCESHUMAINES.COM - MENSUEL N° 332 - JANVIER 2021 - 6,90 €

L 18925 - 332 H - F: 6,90 € - RD

MUSÉUM TOULOUSE

EXPOSITION

19 DEC 2020
31 OCT 2021

MAGIES SORCELLERIES

www.museum.toulouse.fr

toulouse métropole en grand !

Ce doc

MUSÉUM TOULOUSE

musée des confluences

3 occitanie

france culture

Sciences Humaines

philosophie magazine

ÉDITORIAL

Trente ans de *Sciences Humaines*

***Sciences Humaines* est né à l'hiver 1990-1991** avec un projet un peu fou, sans équivalent dans la presse francophone : mettre les sciences humaines et sociales à la portée d'un large public. Raconter les humains, l'état des sociétés, la marche du monde, en ouvrant grand l'éventail des disciplines, des références, des méthodes, des idées. Avec le souci de rendre compte de la complexité des êtres et des faits, de cartographier les savoirs pour permettre de s'y orienter, de partager nos enthousiasmes pour des penseurs, des livres, des idées. De prendre le pouls du monde, en s'appuyant sur la recherche en train de se faire.

En trente ans, le monde a changé, et avec lui notre paysage intellectuel. Plusieurs événements ont concouru au basculement de notre univers politique et mental : l'effondrement de l'URSS et des régimes communistes européens, la première guerre du Golfe (1990-1991), le sommet de la Terre à Rio (1992), le traité de Maastricht (1992), le génocide au Rwanda (1994), les attentats de 2001 aux États-Unis, l'adhésion de la Chine à l'OMC la même année, l'émergence de l'Inde et du Brésil, les révolutions arabes (2011), la crise financière (2008), le terrorisme jihadiste, les élections de Barack Obama (2009) puis de Donald Trump (2017)… L'attraction mondiale du modèle démocratique est allée de pair, partout, avec une explosion des revendications de liberté et d'égalité. Les mentalités, les carrières, les rapports sociaux, les relations à la vie et à ses âges, les rapports de genre, la relation à la nature ou au savoir se sont modifiés au diapason de ces aspirations. Certaines démocraties se sont aussi abîmées dans l'intervalle, au point parfois de se muer en « démocrature », ces régimes hybrides, mi-démocratie mi-dictature.

Faire un bilan de ces trois décennies relève de la gageure, surtout si l'on veut le dresser avec nuance, sans céder aux sirènes de la simplification ni succomber au jugement moral *a posteriori* qui tiennent parfois lieu de pensée. Mais cet effort s'impose au moment où s'ouvre un nouveau cycle : l'Amérique de Joe Biden n'a plus le monopole de la puissance, le confinement planétaire lié à l'épidémie de Covid-19 a bouleversé les économies. Les rêves, les objets de désir, tout comme les motifs de colère, de peur ou de ressentiment se sont déplacés. Internet, en étendant ses ramifications dans toutes les sphères – intime, sociale, professionnelle, commerciale, politique –, semble façonner des sociétés d'un nouveau genre. Peut-être même des humains d'un nouveau genre ? Nos façons de lire et de penser, à tout le moins, ne sont pas tout à fait les mêmes qu'il y a trente ans.

Pour ce numéro anniversaire, nous rassemblons ici des penseurs et chercheurs de tous âges, de toutes les disciplines, afin de privilégier un panorama ample et diversifié. Qu'ils s'intéressent à la mondialisation, à l'écologie, aux religions, au populisme, à Internet, au travail, à la culture ou à ces « cygnes noirs » qui font parfois dérailler le train de l'histoire, tous ont à cœur de contribuer à l'intelligence du monde. Ensemble, ils nous disent d'où l'on vient et où nous en sommes. Ce qui est toujours précieux pour imaginer l'avenir. ■ **Héloïse Lhérété**

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

SCIENCES HUMAINES

38, rue Rantheaume, BP 256
89004 Auxerre Cedex
SAS Sciences Humaines communication
FONDATEUR: Jean-François Dortier

REPRÉSENTANTE LÉGALE ET DIRECTRICE DE PUBLICATION: Nadia Latrèche
DIRECTRICE GÉNÉRALE: Héloïse Lhérété

VENTES ET ABONNEMENTS
03 86 72 07 00 - Bénédicte Marrière - Magaly El Mehdi
Mélina Lanvin - Sylvie Rilliot - Sandra Millet

RÉDACTION
DIRECTRICE DE LA RÉDACTION
Héloïse Lhérété - 03 86 72 17 20
RÉDACTRICE EN CHEF
Martine Fournier - 03 86 72 07 09
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Christophe Rymarski - 03 86 72 07 10
CONSEILLÈRE DE LA RÉDACTION
Martha Zuber
RÉDACTEURS
Hugo Albandea - 03 86 72 17 34
Hélène Frouard - 03 86 72 17 31
(cheffe de rubrique Actu)
Nicolas Journet - 03 86 72 07 03
(chef de rubrique Lire)
Maud Navarre - 03 86 72 07 16
(cheffe de rubrique Point sur)
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET RÉVISION
Renaud Beauval - 03 86 72 17 27
Céline Reichel
DIRECTION ARTISTIQUE
Brigitte Devaux - Isabelle Mouton
ICONOGRAPHIE
Hugo Albandea - 03 86 72 17 34
DOCUMENTATION
Alexandre Lepême 03 86 72 17 23
SITE INTERNET
hugo.albandea@scienceshumaines.fr
WEBMESTRE:
steve.chevillard@scienceshumaines.fr

MARKETING - COMMUNICATION
Nadia Latreche - 03 86 72 07 08
PROMOTION/PUBLICITÉ
Patricia Ballon - 03 86 72 17 28
contact.annonceurs@scienceshumaines.fr
DIFFUSION
▪ En kiosque MLP – Contact : À juste titres, Laetitia Canole : 04 88 15 12 45
Titre modifiable sur le portail-diffuseurs : www.direct-editeurs.fr

LIVRES DES ÉDITIONS SCIENCES HUMAINES
Agathe Guillot : agathe.guillot@scienceshumaines.fr
Patricia Ballon : 03 86 72 17 28

SERVICES ADMINISTRATIFS
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Annick Total - 03 86 72 17 21
COMPTABILITÉ
Ophélie Keskas - 03 86 72 07 02
Sandra Millet - 03 86 72 17 38

IMPRESSION
Imprimerie SIEP
ZA Les Marchais - 77590 Bois le roi

Origine du papier : Suède
Taux de fibres recyclées : 0 %
Certification : PEFC
« Impact sur l'eau » : Ptot 0.005 kg/t

CONCEPTION GRAPHIQUE ET CONCEPTION DE LA COUVERTURE
Isabelle Mouton

Couverture : © iStock/Getty, Jesus Merida/SOPA Images/Getty, Kremlin Pool/Alamy, Paulette Sinclair/Alamy, Sundry Photography/Alamy

Titres et chapôs sont de la rédaction.
Commission paritaire : 0522 D 81596
ISSN : 0996-6994
Dépôt légal à parution

PEFC 10-32-2813 Certifié PEFC pefc-france.org

Dossier coordonné par Hélène Frouard et Jean-Marie Pottier

Le basculement

Géopolitique
Vers un monde multipolaire

8 Vers un monde multipolaire
ENTRETIEN AVEC PASCAL BONIFACE

10 Chine-États-Unis : une relation sous tension
ADRIEN SCHU

11 Que sont devenus les pays émergents ?
SYLVIA DELANNOY

Jeremy Horner/LightRocket/Getty

12 Les habits neufs du terrorisme
HÉLÈNE FROUARD

14 1990-2020 - Géopolitique
POINTS DE REPÈRE

Démocratie
Un modèle à réinventer

18 Le populisme maladie de la démocratie
ENTRETIEN AVEC FEDERICO TARRAGONI

Wikicommons/DR

20 Libéralisme et démocratie : le divorce
CHRISTOPHE BOUILLAUD

21 L'État, une entreprise comme les autres ?
GILLES POLLET

24 L'Europe de Maastricht au Brexit
CHLOÉ RÉBILLARD

26 1990-2020 - Démocratie
POINTS DE REPÈRE

Sommaire

Mensuel – N° 332S – Janvier 2021 – 6,90 €

du monde 1990-2020

Écologie

Une lente prise de conscience

30 Climat, la naissance d'un consensus
François Gemenne

34 La question animale s'est imposée
Renan Larue

36 1990-2020 - Écologie
POINTS DE REPÈRE

Économie

Un monde globalisé

40 Une planète mondialisée
Cynthia Ghorra-Gobin

44 Le poids croissant de la finance
Entretien avec Thomas Dallery

46 Le PIB, un outil périmé ?
Gaétane Poissonnier

48 Cultures du monde, unité ou diversité ?
Régis Meyran

50 1990-2020 - Mondialisation
POINTS DE REPÈRE

Sociétés

L'ère du numérique

54 Vers l'ubérisation du travail ?
Arthur Jan

57 « La mobilisation sociale s'est légitimée »
Entretien avec Érik Neveu

60 Le numérique, révolution anthropologique
Frédérique Letourneux

63 Un nouvel horizon pour la recherche
Entretien avec Marin Darcos

64 L'humain expliqué par les neurosciences
Fabien Trécourt

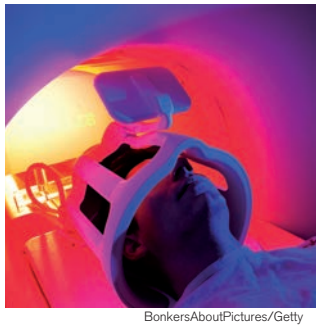
BonkersAboutPictures/Getty

66 Génome humain : la quête du Graal
Fabien Trécourt

68 1990-2020 - Sociétés
POINTS DE REPÈRE

Rien

ne s'est passé comme prévu

72 Une envolée de cygnes noirs
Jean-François Dortier

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

GÉOPOLITIQUE

Vers un monde multipolaire

Typssiaod/Getty

P. 8 à 15

ENTRETIEN AVEC PASCAL BONIFACE

Vers un monde multipolaire

Pour le politologue Pascal Boniface, nous sommes passés en trente ans d'un système bipolaire à un système multipolaire annonçant la fin du monopole occidental.

Le début des années 1990 a été marqué par la fin de la guerre froide. Peut-on, trente ans plus tard, parler d'une nouvelle guerre froide qui s'instaurerait entre les États-Unis et la Chine ?

Je ne comparerai pas nécessairement ces deux moments. La fin des années 1980 marquait celle du monde bipolaire : c'était une évolution brutale, une révolution stratégique comme il y en a eu peu. Aujourd'hui, on est plutôt dans une période de longue recomposition. Le dépassement prochain du PIB des États-Unis par celui de la Chine, par exemple, n'aura pas la même signification que l'effondrement de l'URSS. Et on ne peut pas vraiment parler d'une nouvelle guerre froide dans la mesure où la Chine n'est pas à la tête d'une alliance mondiale qui a pour but de renverser l'alliance américaine : son but est uniquement de prendre la première place. Elle ne l'occupera pas forcément car elle n'exercera pas la même attraction culturelle et que les États-Unis continueront à faire valoir leurs atouts.

Des événements comme le 11-Septembre, le Brexit ou l'élection de Donald Trump ont fortement secoué ces trente dernières années. Ont-ils provoqué des changements géopolitiques majeurs ?

Les événements que vous citez sont historiques et importants mais aucun n'a débouché sur un monde radicalement différent de celui qui existait auparavant. Le 11-Septembre, par exemple, est considéré comme un tournant stratégique mais à mon avis à tort : les États-Unis ont été très durement frappés, avec un choc émotionnel terrible, mais n'ont pas complètement changé de politique. Le fossé qui les séparait des sociétés musulmanes avait commencé à s'élargir auparavant, des bombardements sur l'Irak avaient eu lieu sans feu vert de l'Onu dès 1998 et les néoconservateurs revendiquaient déjà le renversement de Saddam Hussein. L'adhésion de la Chine à l'OMC, la même année 2001, alors qu'elle pesait environ 10 % du PIB américain contre deux tiers aujourd'hui, a peut-être eu des conséquences mondiales plus importantes que le 11-Septembre… Si on a pu être tenté de dater la fin du monde bipolaire à la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, on ne peut pas dater précisément le changement le plus important des trente dernières années, la fin du monopole occidental sur la puissance et le passage à un monde multipolaire ou en voie de l'être.

Quelles sont les principales lignes de fracture qui divisent aujourd'hui la communauté internationale ?

Au temps de la guerre froide, le clivage Est-Ouest surpassait tous les autres, même le clivage Nord-Sud. Aujourd'hui, on observe une multitude de clivages : celui entre les démocraties et les très rares régimes totalitaires, avec un entredeux fait de démocraties imparfaites et de régimes autoritaires. Il y a aussi le clivage économique entre les pays les moins avancés, les pays développés et les pays émergents ou émergés. Une autre ligne de fracture géostratégique importante passe entre ceux qui sont convaincus que le multilatéralisme est une obligation et ceux qui pensent qu'on peut s'en passer. Cette fracture vient bousculer les précédentes car la Chine, régime autoritaire, est multilatéraliste à sa façon alors que les démocraties américaine ou brésilienne sont unilatéralistes.

Il y a dix ans, au moment des printemps arabes, on dessinait un avenir radieux à la démocratie. Aujourd'hui, l'heure est à la peur d'une montée de l'« illibéralisme »…

Il s'agit d'un phénomène de sac et de ressac. Ceux qui pensaient que les régimes arabes allaient tomber les uns après les autres pour devenir des démocraties à la norvégienne avaient peut-être pris leurs désirs pour la réalité ! L'Égypte est devenue plus répressive qu'elle l'était sous Hosni Moubarak, la démocratie américaine est très abîmée par rapport à ce qu'elle était en 2010-2011, le Brésil n'a plus grand-chose à voir avec ce qu'il était sous Lula, quand il était un pays progressiste tant sur le plan national qu'international… Mais à l'inverse, un peu partout dans le monde, on assiste à des mobilisations démocratiques. Même l'autoritaire Xi Jinping, en Chine, doit tenir compte de la pression de l'opinion face à la pollution, la corruption ou la pandémie de Covid-19. Si on regarde la photo, elle est donc peut-être un peu moins agréable qu'elle ne l'était en 2010 mais sur le temps long, je

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Éric Fougère/VIP/Corbis/Getty

Pascal Boniface

Fondateur et directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris), Pascal Boniface est notamment l'auteur de *Comprendre le monde* (5e éd. Armand Colin, 2019) et de *Géopolitique du Covid-19. Ce que nous révèle la crise du coronavirus* (Eyrolles, 2020).

pense que la démocratisation l'emporte, avec une diminution du nombre de régimes totalitaires, ces pays où vous ne pouvez même pas dire du mal du régime à votre conjoint.

Comment analysez-vous l'attitude des États-Unis face à leur rôle de première puissance mondiale depuis 1990 ?

Après la fin de la guerre froide, les États-Unis ont raté l'avènement du monde multipolaire. Concentrés sur l'Europe de l'Est, ils n'ont pas regardé au Sud, vers les pays émergents, ce qui les a conduits à des erreurs majeures. Un remarquable livre de Stephen Walt, *The Hell of Good Intentions* (2018), résume comment leur vision hégémonique de la démocratie libérale, partagée d'ailleurs par les démocrates et les républicains, les a conduits à intervenir un peu partout, avec souvent des échecs retentissants comme en Irak ou en Libye. On est toujours dans cette phase où les Américains pensent qu'ils peuvent imposer leur conception, leur volonté et leur agenda aux autres pays mais Donald Trump, comme Barack Obama avant lui, a compris que la guerre n'était pas un moyen d'y parvenir. Il a pensé, peut-être pas à tort, que les pressions économiques étaient un meilleur moyen. Il a changé de méthode mais pas d'objectif. Joe Biden sera moins brutal, moins grossier que Donald Trump. Moins unilatéraliste aussi. Mais il le sera. Il n'abrogera pas, par exemple, l'application extraterritoriale de la législation américaine, qui a permis aux États-Unis de condamner des entreprises européennes ayant commercé avec l'Iran ou le Soudan.

> *La pandémie a mis en avant la crise du multilatéralisme.*

L'Union européenne semble en crise d'identité récurrente depuis trente ans. Comment jugez-vous sa dynamique actuelle ?

L'UE est affaiblie par des régimes illibéraux, comme la Hongrie de Viktor Orbán, ou par des pays qui comptent uniquement sur les États-Unis pour leur sécurité, comme les États baltes ou la Pologne, mais elle vient de connaître un moment important : l'adoption d'un plan de relance face à la pandémie de Covid-19, concomitant à la mise en place d'une Commission européenne qui se revendique comme beaucoup plus ambitieuse que les deux précédentes. Sans le Brexit, d'ailleurs, ce plan n'aurait pas pu être adopté du fait du poids du Royaume-Uni, ajouté à celui des quatre États « frugaux » (1). Avec sa sortie, l'Europe ne s'est pas privée d'un accélérateur mais s'est débarrassée d'un frein.

Dans votre dernier livre, vous écrivez que la pandémie de Covid-19 a « donné une vigueur nouvelle » à de nombreux enjeux stratégiques. Dans quel sens ?

Pour la première fois, l'humanité a craint la même chose. Mais elle n'a pas réagi en commun et on peut faire un parallèle avec le péril climatique, un danger global face auquel elle réagit en rangs séparés. La pandémie a peut-être donné un coup d'accélérateur à la construction européenne, avec le vote d'un ambitieux plan de relance, mais elle a aussi mis en avant la crise du multilatéralisme et a complètement formalisé la compétition sino-américaine, qui sera le principal sujet stratégique des dix ou quinze années qui viennent. ■

Propos recueillis par Jean-Marie Pottier

(1) Pays-Bas, Danemark, Suède et Autriche.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Chine-États-Unis
Une relation en tension

Si la rivalité entre les deux pays ne constitue pas une nouvelle guerre froide, elle provoque des conflits susceptibles de dégénérer.

Adrien Schu

Maître de conférences en science politique à l'université de Bordeaux, auteur de *Demain, la guerre ?* (Le Bord de l'eau, 2020).

Après la chute de l'URSS au début des années 1990, les États-Unis s'imposent comme l'unique hyperpuissance d'un monde décrit par le spécialiste des relations internationales Dario Battistella comme «unidimensionnel»: il se caractérise à la fois par la suprématie matérielle des États-Unis et par la domination normative du modèle de la démocratie libérale de marché. Trente ans plus tard, les États-Unis doivent faire face au défi d'une Chine qui a réduit l'écart sur le plan matériel et qui conteste de plus en plus leur présence militaire et leur rôle dans son espace régional. Malgré un PIB multiplié par quatorze en trente ans, la Chine n'est pas (encore) devenue l'égale des États-Unis, qui conservent un PIB supérieur de 50 %. Constat identique pour les dépenses militaires: si le budget chinois de la défense a été multiplié par dix, les dépenses américaines demeurent près de trois fois supérieures. La Chine reste par ailleurs une puissance relativement isolée sur la scène internationale, alors que les États-Unis maintiennent un important réseau d'alliances en Europe et en Asie de l'Est.

Cette supériorité préservée des États-Unis donne à la période actuelle une configuration très différente de celle de la guerre froide, caractérisée quant à elle par l'opposition de deux blocs au niveau mondial et une relative parité militaire, notamment dans le domaine nucléaire (l'arsenal chinois est nettement plus modeste). La forte interdépendance économique entre les États-Unis et la Chine accentue également les différences avec cette période.

La montée en puissance de la Chine l'incite néanmoins à se montrer de plus en plus revendicatrice, quitte à nourrir les tensions avec les États-Unis et ses voisins. Pékin a ainsi entrepris, depuis le début des années 2010, la construction et la militarisation d'îles artificielles dans des zones revendiquées par d'autres États en mer de Chine méridionale. En réponse, la marine américaine conduit régulièrement des «opérations de liberté de navigation» à proximité des îles occupées par la Chine, dénoncées avec véhémence par Pékin qui y voit une violation de sa souveraineté.

En mer de Chine orientale, la Chine multiplie les incursions dans les eaux territoriales autour des îles Senkaku, contrôlées par le Japon mais qu'elle revendique. Là encore, le rôle des États-Unis suscite l'irritation à Pékin: en 2017, le secrétaire américain à la Défense de l'époque, James Mattis, a énoncé que ces îles étaient couvertes par le traité d'assistance mutuelle signé par le Japon et les États-Unis en 1960.

Mais le dossier le plus sensible reste celui de Taïwan. Pékin veut ramener cette *«province sécessionniste»* sous son contrôle. Mais un obstacle de taille se heurte à cette réunification dont le gouvernement démocratiquement élu de Taïwan ne veut pas: les États-Unis, qui continuent de se poser en garant de l'indépendance *de facto* de Taïwan.

Ces tensions, accentuées récemment par les graves violations des droits humains contre les Ouïghours, la répression des mouvements prodémocratiques à Hong Kong et les sanctions commerciales décrétées par l'administration Trump, interrogent sur le futur de la relation sino-américaine, voire sur le risque d'une escalade violente. Ce qui est sûr, c'est que l'époque, au début des années 2000, où la politique étrangère chinoise répondait au mot d'ordre de «développement pacifique» est désormais révolue: en janvier 2019, le président chinois, Xi Jinping, s'est ainsi dit prêt à recourir à *«tous les moyens nécessaires»* pour réunifier la Chine et Taïwan. ■

Nora Tam/The South China Morning Post/Getty

Hong-Kong, 16 septembre 2012. Manifestation contre l'intervention états-unienne dans les îles de Senkaku.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Que sont devenus les pays émergents ?

L'émergence des pays du Sud allait-elle changer le monde, comme l'espéraient certains ? C'est plutôt à une grande divergence des trajectoires qu'on assiste aujourd'hui.

Sylvia Delannoy
Professeure agrégée de SES et d'histoire, auteure de *Géopolitique des pays émergents. Ils changent le monde* (Puf, 2012).

Dans les années 2000, il ne se passait pas une semaine sans un article sur les bouleversements de l'ordre mondial que les « pays émergents », un groupe aux contours flous, provoquaient ou étaient en passe de provoquer. Le moment de leur revanche sur une domination occidentale vieille de deux siècles semblait advenu. Puis, brusquement, la thématique de l'émergence des « Suds » a perdu de sa force. S'est-on trompé en annonçant à grand bruit le vaste basculement ? La dynamique de l'émergence se serait-elle brisée ?

Jeremy Horner/LightRocket/Getty

Saris fraîchement imprimés séchant dans le désert au Rajasthan (Inde).

C'est à partir du champ de la finance que s'est déployé au début des années 1980 le label de « marchés émergents ». Il constituait alors un repère pour les investisseurs étrangers, guidés par la promesse de hauts rendements vers ces pays auxquels on promettait une croissance rapide. La prophétie s'est avérée autoréalisatrice : les pays émergents ont émergé. Le terme a ensuite dépassé le champ économique pour entrer dans l'univers médiatique et universitaire, où il s'est avéré utile pour désigner un groupe intermédiaire de pays à croissance rapide.

En tête, la Chine, dont la croissance économique à deux chiffres faisait saliver d'envie les puissances occidentales. Derrière elle, la Russie, dont la réémergence internationale, sous la présidence de Vladimir Poutine, épousait les sommets atteints par les prix des hydrocarbures, ou encore le Brésil, qui semblait enfin réaliser la promesse de Stefan Zweig qui y voyait une *« terre d'avenir »*. Mais aussi l'Inde, bien sûr, l'Afrique du Sud, et pourquoi pas le Venezuela, l'Iran, le Mexique, le Maroc et bien d'autres. Forts de leurs succès économiques, certains de ces pays se sont rêvés en concurrents des Occidentaux : les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ont commencé en 2009 à se réunir en sommets annuels, le Brésil et l'Afrique du Sud ont réclamé dès 2005 un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'Onu, et tous ont augmenté leur budget militaire, voire se sont lancés, comme la Chine et l'Inde, dans la course à l'espace.

Fin de la parenthèse enchantée ?

Si la Chine fascine toujours autant, on ne parle plus véritablement des pays émergents. Nombre de ceux auxquels on promettait un avenir conquérant se sont affaissés. Le Brésil s'est enfoncé dès 2012 dans une crise qui a refermé la parenthèse enchantée ouverte par l'ex-président Lula da Silva : crise économique d'abord, sous l'effet de la baisse de la demande mondiale, politique ensuite, avec la révélation de la corruption généralisée des élites politiques, parmi lesquelles la présidente Dilma Rousseff, le tout menant à l'élection de Jair Bolsonaro… La Russie a plongé dans une crise alimentée par la chute des prix des hydrocarbures et par les sanctions économiques imposées par les États-Unis et l'Union européenne à la suite de son annexion de la Crimée en 2014. Les Vénézuéliens fuient en masse un régime qui n'est plus que le fantôme de ce qu'il était. Restent bien sûr l'Inde, le Vietnam et d'autres, mais c'est désormais l'hétérogénéité qui l'emporte, si bien qu'on ne peut plus s'exclamer que les pays émergents changent le monde… Peut-être aussi parce qu'ils incarnent désormais la conservation d'un certain *statu quo* : la déclaration de Brasilia, publiée à l'occasion du dernier sommet des Brics en novembre 2019, a ainsi réaffirmé la nécessité de maintenir le libre-échange et d'approfondir le multilatéralisme face aux attaques répétées de l'administration Trump contre ces deux principes, tentant ainsi de faire des pays émergents les garants de la mondialisation. ■

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Afghanistan 1997. Oussama Ben Laden lors d'un entretien avec la chaîne américaine CNN.

Getty Images

Les habits neufs du terrorisme

« *L'apocalypse terroriste s'abat sur New York et Washington* », titre *Le Figaro* au lendemain des attaques du 11 septembre 2001. Cet attentat hors norme nous a-t-il fait basculer dans l'ère du terrorisme ?

HÉLÈNE FROUARD

Des attentats du 11 septembre 2001 à l'assassinat en octobre 2020 d'un professeur d'histoire, Samuel Paty, à Conflans-Sainte-Honorine, le terrorisme fait désormais périodiquement la une de l'actualité. En France, il s'est introduit dans nos vies quotidiennes, au point que la présence de l'armée dans les rues ne nous surprend plus. La peur d'une guerre nucléaire entre l'Est et l'Ouest aurait-elle laissé place à la menace sourde et tenace du terrorisme islamiste ? Dans un article sur « Le terrorisme comme objet géographique », publié en 2019 par les *Annales de géographie*, le géographe Daniel Dory constate effectivement depuis le 11 septembre *« une focalisation des problématiques, d'abord sur le "phénomène Al-Qaïda", puis plus amplement sur les manifestations terroristes de ce que l'on peut désigner par commodité comme l'islamisme jihadiste »*. Mais il met en garde contre *« une sorte de perte de la mémoire historique de la réalité du terrorisme, au profit d'un présentisme "jihadiste" qui fait obstacle à la claire formulation du noyau scientifique du problème »*.

Revenir à la définition du terrorisme permet en effet de mieux contextualiser le phénomène. Selon la définition du Global Terrorism Database (base de données de référence pour les chercheurs), le terrorisme est un acte perpétré par un acteur non étatique et consistant à utiliser (ou menacer d'utiliser) l'usage illégal de la force et de la violence pour atteindre par la peur, la coercition ou l'intimidation un objectif politique, économique, religieux ou social. En reprenant cette définition, force est de constater l'ancienneté du phénomène, qu'on pense à la

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

spectaculaire prise d'otages de l'Opep en 1975, à l'attentat contre la gare de Bologne en 1980 ou encore aux multiples attaques menées par l'Ira en Irlande, l'OAS en France ou la Fraction armée rouge en Allemagne. Le terrorisme était déjà monnaie courante avant 1990.

Une nouvelle géographie

En revanche il a connu d'importantes évolutions. D'abord, contrairement à l'expression courante, le terrorisme n'est pas aveugle : il ne frappe pas n'importe où et n'importe quand, comme le montre la comparaison entre les décennies 1970-1980 et 1990-2000, réalisée par Sofia Kluch et Alan Vaux dans *Studies in Conflict & Terrorism* (2016). Très fort dans la première période en Amérique centrale et latine, le terrorisme a ensuite quasiment disparu de cette région. En Europe, il est resté présent de façon continue mais avec un taux de mortalité modéré comparé à d'autres régions. Il s'est en revanche largement développé en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. Enfin, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont la triste particularité d'avoir subi durant ces deux périodes des niveaux élevés de terrorisme. Deux chiffres résument cette bascule. En 1985, 57 % des attaques terroristes avaient touché l'Amérique centrale et latine. En 2013, 55 % des attaques avaient frappé l'Irak, le Pakistan et l'Afghanistan.

Ce basculement correspond à une évolution des motifs des attentats. Dans une étude publiée en 2020 par le *Journal of Conflict Resolution*, trois chercheurs (Dongfang Hou, Khusrav Gaibulloev et Todd Sandler) ont comparé les groupes terroristes créés entre 1970 et 2006, et ceux créés entre 2007 et 2016. Ils observent une baisse des groupes d'extrême gauche et une montée nette des groupes religieux fondamentalistes. Voilà qui correspond aux quatre phases de l'histoire du terrorisme proposées en 2002 par le politiste états-unien David Rapoport dans la revue *Anthropoetics* : au terrorisme anarchiste des années 1880-1920 succède une vague anticoloniale qui dure jusqu'aux années 1960. Naît alors un terrorisme de gauche qui disparaît quasiment dans les années 1990. La dernière vague, née à partir des années 1970, est celle du terrorisme lié à l'extrémisme religieux.

L'importance du terrorisme islamique

Cet extrémisme religieux contemporain est varié. Parmi les auteurs d'attentats, on trouve aussi bien un Juif religieux (massacre au tombeau des Patriarches à Hébron en 1994), une secte d'inspiration bouddhiste, Aum Shinrikyô (attaque du métro de Tokyo au gaz sarin en 1995) ou encore des fondamentalistes chrétiens – dont le politiste Arie Perliger rappelle l'importance aux États-Unis (« Challengers from the sidelines, understanding America's violent far-right », 2012). L'Institute for Economics and Peace pointe aussi du doigt la montée du terrorisme d'extrême droite. Certes sans commune mesure avec la décennie 1970-1980, il connaît toutefois une remontée préoccupante avec, depuis les années 1990, trois attentats d'extrême droite ayant provoqué plus de cinquante morts (Oklahoma City en 1995, Oslo en 2011, Christchurch en 2019). Toutefois, l'islamisme radical est sans conteste le triste gagnant du palmarès du terrorisme contemporain. En 2018, selon le *Global Terrorism Index*, les quatre groupes responsables du plus grand nombre de morts étaient les talibans, l'État islamique du Khorassan (ISKP), Daesh et Boko Haram.

Cette bascule jihadiste remonterait à 1979, lorsque l'ayatollah Khomeiny prend le pouvoir en Iran et que démarre l'invasion de l'Afghanistan. Selon Gilles Kepel, le *jihad* afghan a en effet « une importance cardinale dans l'évolution de la mouvance islamiste dans le monde » (*Jihad. Expansion et déclin de l'islamisme*, 2000). C'est dans le contexte du combat antisoviétique qu'Oussama Ben Laden crée Al-Qaïda au Pakistan en 1988. Selon une étude récente du Cevipof sur « Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2019 », la hausse du nombre d'attentats islamistes dans le monde se fait ainsi particulièrement sentir une fois les troupes soviétiques parties de Kaboul en 1989. Les combattants islamistes quittent alors le sol afghan pour lancer de nouveaux combats. On les trouve par exemple en Algérie lors de la « décennie noire » (1991-2002), qui suit l'annulation de la victoire électorale du Front islamique du salut. Si les motifs religieux étaient déjà présents dans les décennies précédentes, le but premier des nouveaux mouvements n'est plus seulement de construire des états indépendants mais de bâtir de nouvelles sociétés placées sous le signe de Dieu.

Ce terrorisme a aussi changé de forme. Certes, les attaques au couteau nous terrifient. Mais rappelons-nous que les générations précédentes ont vécu dans la crainte des kidnappings ou des détournements d'avion – une centaine de cas dans les années 1970. En revanche, la violence actuelle semble plus grande. L'Ira par exemple a fait beaucoup d'attentats mais un nombre modéré de victimes. Autre évolution majeure, l'usage d'Internet, qui facilite l'organisation et la coordination des actions terroristes et leur offre une diffusion médiatique sans précédent, renforcée par les chaînes d'info en continu. Alors qu'il faut attendre le 7 octobre 2001 pour avoir une cassette vidéo de Ben Laden, l'assassinat du professeur Samuel Paty le 16 octobre 2020 est revendiqué par le terroriste sur Twitter dans la foulée de son acte.

Et demain ?

Arriverait-on aujourd'hui à un palier ? Selon l'édition 2020 du *Global Peace Index*, le nombre de morts dus au terrorisme, qui était d'un peu plus de 30 000 en 2014, est redescendu en 2019 à son niveau de 2008 (environ 8 000), probablement en raison des défaites de Daesh et de la lutte contre Boko Haram. Mais dans le même temps, la menace terroriste touche un nombre croissant de pays. Le rapport de 2008 avait recensé 48 pays n'ayant connu aucun acte terroriste au cours des cinq années précédentes. Le rapport de 2020 n'en compte plus que trente. ■

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Géopolitique 1990 - 2020

Le Conseil de sécurité de l'Onu

■ **Le Conseil de sécurité de l'Onu** joue un rôle essentiel dans la diplomatie mondiale, encore accru depuis la fin de la guerre froide. Cela passe notamment par le vote de « résolutions » sur les conflits mondiaux, comme celle autorisant l'emploi de la force pour remédier à l'invasion du Koweït par l'Irak de Saddam Hussein en 1990 ou celle permettant des frappes aériennes sur la Libye lors de la guerre civile de 2011.

■ **Il comprend cinq membres permanents :** Chine populaire, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie. Les dix autres membres du Conseil sont élus pour deux ans, et peuvent aussi bien être des grandes puissances que des microÉtats : y figureront notamment en 2021 l'Inde et le Mexique mais aussi Saint-Vincent-et-les-Grenadines, 100 000 habitants !

Wenn Rights Ltd/Alamy

New York, 14 juilet 2011. Au centre, le drapeau du Sud-Soudan, État nouvellement créé, flottant devant le siège des Nations unies.

■ **Les membres permanents disposent d'un droit de veto :** le dernier pays à l'avoir utilisé est les États-Unis, en août 2020, sur une résolution sur le terrorisme jugée trop faible sur la question du rapatriement des combattants dans leur pays d'origine. ■

Michael Robinson Chavez/Getty

Le Caire, 6 février 2011. Manifestation place Tahrir contre le régime d'Hosni Moubarak.

Des « révolutions de couleurs » aux « printemps arabes »

Après la chute des régimes communistes d'Europe de l'Est en 1989, les années 1990-2020 ont été marquées par deux grandes vagues révolutionnaires. Les **révolutions de couleur**, ou **révolutions des fleurs**, ont touché pour l'essentiel l'Eurasie entre 2003 et 2005 :

- **2003 :** la révolution des Roses en Géorgie.
- **2004 :** la Révolution orange en Ukraine ;
- **2005 :** la révolution des Tulipes au Kirghizistan.

On leur associe parfois l'échec de la Révolution en jean en Biélorussie en 2006 et la révolution du Cèdre qui a animé le Liban en 2005.

Les **Printemps arabes** ont ensuite secoué l'ensemble des pays du monde arabe au début des années 2010. Ils ont abouti au départ de plusieurs dirigeants au pouvoir depuis au moins un quart de siècle, comme Zine el-Abidine Ben Ali (Tunisie), Hosni Moubarak (Égypte), Ali Abdallah Saleh (Yémen) et Mouammar Kadhafi (Libye), ainsi qu'à une guerre civile meurtrière toujours en cours en Syrie, partie d'une protestation contre le régime de Bachar el-Assad. ■

Chiffre

193 Le nombre d'États membres de l'Onu depuis 2011 et l'entrée du Soudan du Sud. Ils étaient **159** en 1990 avant, notamment, l'entrée des deux Corée, celle des anciennes républiques soviétiques et l'éclatement de la Yougoslavie.

Cinq Nobel de la paix

1994 : Yasser Arafat, Shimon Peres et Yitzhak Rabin. Le dirigeant palestinien et ses homologues israéliens sont récompensés de leurs efforts en faveur d'une paix toujours introuvable vingt-cinq ans plus tard. Y. Rabin mourra assassiné en 1995.

Government Pres Office/Getty

Yasser Arafat, Shimon Peres et Yitzhak Rabin recevant leur prix Nobel de la paix à Oslo en 1994.

2009 : Barack Obama. Le premier président noir de l'histoire des États-Unis reçoit le prix seulement neuf mois après son entrée en fonction. Une décision toujours débattue une décennie plus tard.

2011 : Ellen Johnson Sirleaf, Leymah Gbowee et Tawakkol Karman. Seulement seize femmes ont reçu le Nobel de la paix en plus d'un siècle. En 2011, elles sont trois en même temps, deux Libériennes et une Yéménite récompensées pour leur lutte pour les droits des femmes.

Ragnar Singsaas/Getty

Ellen Johnson Sirleaf, Leymah Gbowee et Tawakkol Karman recevant leur prix Nobel de la paix à Oslo en 2011.

2012 : L'Union européenne. Pour la première fois, une union d'États est primée. Un prix reçu *«au nom des 500 millions de citoyens européens»*, souligne alors le Parlement européen.

2014 : Malala Yousafzai. Récompensée à 17 ans pour son action en faveur de l'éducation des enfants, la Pakistanaise est la plus jeune lauréate du prix.

Des millions de personnes « déplacées »

Depuis 1990, le nombre de personnes considérées par l'Onu comme « déracinées » a explosé, passant d'environ 17 millions en 1990 à près de 82 millions en 2019. En cause, la multiplication des conflits régionaux, dont le plus marquant est sans doute la guerre civile syrienne. La Syrie, qui comptait plus de 21 millions d'habitants au début de la guerre en 2011, connaît aujourd'hui 6,6 millions de réfugiés hors de ses frontières, sans oublier 6 millions de ceux qu'on appelle des « déplacés internes », restés dans leur pays mais forcés de fuir leur lieu d'origine. Dans le monde, plus de 43 millions de déplacés internes forment la moitié des personnes déracinées. Viennent s'y ajouter notamment 20 millions de réfugiés, pour la moitié originaires de trois pays seulement : la Syrie, donc, l'Afghanistan et le Sud-Soudan. Un tiers d'entre eux est réfugié en Afrique et un tiers en Europe, Turquie incluse. ■

Yasin Akgul/Picture Alliance/Getty

Edirne (Turquie), 6 mars 2020. Des migrants approchant de Pazarkule, le point de passage vers la Grèce.

Une justice pénale internationale

Absente depuis les grands procès de Nuremberg (1945-1946) et Tokyo (1946-1948), la justice pénale internationale a fait son retour dans les années 1990-2020, avec notamment la création de tribunaux spéciaux pour juger les crimes commis durant les guerres en ex-Yougoslavie, durant le génocide des Tutsis au Rwanda ou durant la guerre civile en Sierra Leone, ainsi que l'entrée en fonction en 2002 de la Cour pénale internationale. Plusieurs chefs d'État et de gouvernement accusés de crimes contre l'humanité et de génocides ont ainsi été condamnés. ■

DÉMOCRATIE

Un modèle à réinventer

P 18 à 27

Typssiaod/Getty

ENTRETIEN AVEC FEDERICO TARRAGONI

Le populisme maladie de la démocratie

Souvent brandi comme une menace, le mot «populisme» sert aujourd'hui à désigner des réalités politiques très variées, au risque de la confusion.

Le « populisme » est-il un phénomène nouveau ?

À l'origine, ce mot désigne un phénomène politique qui naît au 19e siècle avec l'essor des démocraties représentatives. Il fait son apparition dans trois contextes géographiques différents : en Russie entre les années 1840 et 1880 avec les *narodniki*, des socialistes non marxistes issus majoritairement de la paysannerie exploitée ; aux États-Unis au cours des années 1880-1890 avec le People's Party, qui rassemble des fermiers ruinés du Midwest, de l'Ouest et du Sud des États-Unis ; et enfin en Amérique latine au 20e siècle, où il se consolide comme tradition politique entre les années 1930 et 1960. Historiquement, le populisme se manifeste comme une idéologie plutôt agrarienne, avec un primat accordé à des groupes paysans, bien que cette composante ne permette pas de la définir politiquement.

Quels sont les marqueurs de l'idéologie populiste ?

J'en dénombre quatre. Le premier est qu'il se développe en contexte de crise démocratique, que la démocratie soit d'ores et déjà instituée mais jugée incomplète ou qu'elle reste à fonder comme dans le cas russe du *narodnichestvo*. Le deuxième caractère du populisme est qu'il repose sur l'antagonisme peuple/élites. Mais il ne consiste pas simplement à les opposer comme le font à peu près toutes les idéologies politiques. Le libéralisme, au 17e siècle, opposait par exemple une certaine interprétation du peuple aux élites royales ; le nationalisme oppose quant à lui une vision ethnique du peuple à des élites pensées comme corrompues par l'étranger. La singularité du populisme consiste à concevoir, d'un côté, le peuple comme seule force capable de redonner à une démocratie en crise ses propriétés égalitaires et inclusives et, de l'autre, les élites comme force qui a dévoyé cette même démocratie. Les deux ne sont cependant jamais clairement identifiables en tant que groupes sociaux. Le troisième caractère est un mode de représentation politique spécifique qui repose sur la colère populaire en proclamant que celle-ci peut être incarnée par tout un chacun. Ce qui, il faut bien le reconnaître, peut dériver vers un certain personnalisme si un individu plus charismatique que les autres se dégage et réussit à asseoir son autorité sur la mobilisation. Enfin, le quatrième caractère est le fait que les mouvements sociaux qui s'emparent de l'idéologie populiste sont interclassistes. On a alors affaire à des alliances provisoires de groupes sociaux qui ont des revendications très différentes, voire divergentes, mais qui se fédèrent sur la question démocratique. Aux États-Unis, par exemple, le populisme était certes porté par des paysans paupérisés, mais bientôt rejoints et soutenus par des mouvements urbains : syndicats de travailleurs, réseaux féministes, etc. La spécificité du populisme est donc de vouloir assembler un peuple composite, pluriel. C'est la grande différence, par exemple, avec le mouvement socialiste, qui est essentiellement tourné vers la classe ouvrière.

L'étiquette de « populiste » a subi une extension croissante. Elle sert aujourd'hui à désigner des mouvements et des personnalités tant socialistes (Hugo Chávez, Jean-Luc Mélenchon, Bernie Sanders) que nationalistes (Marine Le Pen, Donald Trump, Jair Bolsonaro). Pourquoi ?

À droite comme à gauche du spectre politique, on assiste aujourd'hui à une montée en puissance de la démagogie comme mode de communication privilégié par les classes dirigeantes. Or, dans la bouche des commentateurs politiques, « démagogie » et « populisme » sont devenus interchangeables. D'autant que depuis une trentaine d'années, à peu près tous les hommes et femmes politiques ont réinvesti le mot « peuple » en y mettant des significations très différentes, ambivalentes et contradictoires. Le « peuple » d'un Matteo Salvini en Italie, d'un Viktor Orbán en Hongrie ou d'une Marine Le Pen en France est un peuple *ethnos*, qui désigne la communauté nationale selon une acception essentialiste : ce sont ceux qui sont nés sur le même territoire, qui sont « chez eux », qui partagent la même langue et la même « culture », par opposition aux « étrangers ». Ce discours n'est pas populiste au sens historique du terme mais tout simplement nationaliste. Du côté de Jean-Luc Mélenchon ou de Bernie Sanders, le « peuple » est un peuple plèbe : il est conçu comme la sève de la démocratie, sa source constituante. Il est formé de subalternes, catégorie certes abstraite mais inclusive et égalitariste, ce qui correspond beaucoup plus au populisme historique.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Wikicommons/DR

Federico Tarragoni

Sociologue, auteur de* L'Esprit démocratique du populisme. Une nouvelle analyse sociologique *(La Découverte, 2019).

Dès lors, on ne peut pas se contenter de tirer une équivalence ou de traquer des ressemblances entre ces différents discours sous prétexte qu'ils en appellent tous au « peuple »…

Le populisme est-il l'avatar moderne du totalitarisme ?

Le totalitarisme ne décrit pas la même chose que le populisme. C'est un concept qui naît dans les années 1920 et qui est porté à son niveau d'élaboration conceptuelle par Hannah Arendt dans les années 1950. Il désigne un certain mode d'exercice du pouvoir qui élimine toutes les médiations sociales et intersubjectives existantes entre les humains. La puissance souveraine de l'État, sans limite et incarnée par un chef omniscient et omnipotent, y assujettit tout. Dans les années 1990, à la faveur de la chute de l'URSS, une partie de l'intelligentsia libérale a utilisé le concept de totalitarisme à la manière dont on parle aujourd'hui du populisme : tout ce qui constituait un contre-modèle à la démocratie de marché était dénoncé comme potentiellement révolutionnaire, et vu comme totalitaire. L'ouvrage de Francis Fukuyama *La Fin de l'histoire et le dernier homme* (1) explicite ce refus d'alternative : un seul modèle existe, le modèle capitaliste. Celui-ci doit et va se globaliser. Aujourd'hui, le mot « populisme » occupe la même fonction rhétorique : il sert de repoussoir à toute tentative de transformer la démocratie. Celle-ci ne pourrait prendre qu'une forme, celle du gouvernement représentatif néolibéral, et tout ce qui en sort, y compris lorsqu'il s'agit de « démocratiser la démocratie », ne pourrait produire que de la violence.

Aujourd'hui, le mot « populisme » sert de repoussoir à toute tentative de modifier la démocratie.

Le « populisme » est-il une « maladie » de la démocratie ?

Dire d'emblée d'un phénomène qu'il est pathologique, sans essayer d'en expliquer le fonctionnement, est une manière de faire passer sournoisement ses jugements de valeur pour des jugements de fait. Le mot « populisme » est utilisé de façon connotative, afin de le condamner – sans l'expliciter. De manière générale, à chaque fois que l'on pense le corps social de façon organiciste et que l'on désigne tel phénomène politique comme « pathologique », on naturalise un état « sain » de ce même corps social. En ce qui concerne la démocratie néolibérale, cette argumentation consiste à rendre irrécusable le fait que nous vivons dans les meilleures démocraties qui soient – ce qui est, déjà, fort contestable. Elle relève d'une interprétation conservatrice de la démocratie, pensée comme un ordre à protéger, et des crises qu'elle traverse qui sont, elles, vidées de leur dimension conflictuelle et présentées comme des maladies à soigner. Tout changement radical qui pourrait traverser nos démocraties doit, en ce sens, être combattu. Alors que, comme le disait Claude Lefort, ce qui singularise la démocratie, c'est justement son état d'indétermination. La démocratie a ceci de paradoxal qu'elle est le seul régime politique qui s'accommode du conflit pour exister, qui en a besoin, mais par lequel elle peut aussi s'annihiler. C'est, certes, ce qui s'est passé lors des prises de pouvoir de Hitler et de Mussolini. Mais on ne peut pas se saisir de ces exemples pour faire de tout conflit une « maladie ». Le conflit social qu'a exprimé le populisme par le passé et qu'il exprime aujourd'hui, sous des formes renouvelées, doit nous amener, au contraire, à réinventer et approfondir nos démocraties. ■

Propos recueillis par Clément Quintard

(1) **Francis Fukuyama,** *La Fin de l'histoire et le dernier homme*, Flammarion, 1992. Dans cet ouvrage, annoncé par un premier article en 1989, le politiste américain annonçait la « fin de l'histoire », c'est-à-dire la fin des idéologies et le triomphe du modèle de démocratie libérale suite à la chute du bloc soviétique.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Libéralisme et démocratie : le divorce

Libéralismes économique et politique semblaient indissociables au début des années 1990. Ce couple est remis en cause par le succès d'un modèle de capitalisme sans démocratisation, notamment en Chine populaire.

CHRISTOPHE BOUILLAUD
Professeur agrégé de science politique, IEP-Grenoble.

Au sortir de la guerre froide, la cause semble entendue : libéralisme politique et libéralisme économique forment un couple indissociable. La « fin de l'histoire », comme le prophétise dès 1989 le politiste américain Francis Fukuyama, ne peut être pour l'humanité qu'à la fois faite de libertés publiques et de marchés libres.

Selon cet auteur, comme l'a prouvé l'expérience du « socialisme réel » dans le bloc de l'Est depuis 1917, sans droits de l'homme, élections libres et pluralisme des partis et sans marchés libres, il est impossible d'avoir durablement une économie en forte croissance. Par ailleurs, les politistes avaient noté depuis les années 1950 que l'augmentation de la richesse matérielle, elle-même liée à la hausse du niveau d'éducation et à l'urbanisation, développait les aspirations démocratiques d'une population. En outre, seule cette richesse semblait permettre des alternances politiques pacifiques en ouvrant aux perdants des élections la possibilité d'une autre carrière, tout aussi lucrative, dans le secteur privé.

Chine : des libertés très encadrées

En ce début des années 2020, nul ne s'avancerait plus à faire un tel diagnostic. Contre toute attente, la République populaire de Chine (RPC) a en effet connu depuis 1979 un extraordinaire développement économique sans libéralisation politique. Elle a combiné ouverture des marchés, mainmise de l'État sur les grandes orientations économiques et maintien du monopole du Parti communiste chinois (PCC) sur la vie publique. Et loin de se démocratiser à la suite de l'inédite augmentation du niveau de vie que les Chinois ont connu en deux générations, elle invente, sous l'égide de son dirigeant actuel, Xi Jinping, un « totalitarisme 2.0 ». Le PCC est prêt à concéder toutes les libertés au citoyen chinois en tant que producteur ou consommateur tant qu'il s'inscrit dans le cadre des orientations économiques et politiques du pays, mais lui refuse toute possibilité de s'exprimer sur la politique menée par le PCC et le surveille dans tous ses faits et gestes grâce aux réseaux numériques.

May James/Sopa/LightRocket/Getty

Hong Kong, 21 septembre 2019. Policiers face à une manifestation.

Un modèle politique que l'on retrouve aussi au Vietnam ou dans les « pétromonarchies » du Moyen-Orient. Un ensemble d'États semble ainsi avoir appris à faire cohabiter sans heurt le capitalisme privé et une « dictature 2.0 » permettant d'étouffer d'éventuelles aspirations démocratiques engendrées par la hausse des niveaux de vie et d'éducation.

Par ailleurs, même dans des pays où des élections pluralistes sont organisées, on a vu apparaître depuis vingt ans des dirigeants se drapant souvent dans le nationalisme le plus outrancier, bien décidés à ne jamais céder le pouvoir à leurs opposants et s'appuyant sur quelques capitalistes leur devant tout ou presque, les « oligarques ». La Russie de Vladimir Poutine et la Turquie de Recep Tayyip Erdogan constituent les exemples les plus aboutis d'une telle « dédémocratisation » en cours. Elle semble faire des émules même dans les démocraties en apparence les plus solides, comme les États-Unis de Donald Trump ou l'Inde de Narendra Modi.

Un capitalisme sans droit de vote

Tous ces pays disposent, de plus, comme la RPC, d'un avantage comparatif sur leurs concurrents libéraux à la fois en économie et en politique. Ils ne sont en effet obligés de tenir compte ni des droits sociaux des travailleurs, ni surtout des dégâts sur l'environnement de leurs politiques de développement à outrance. Ce dernier aspect constitue sans doute la vraie ligne de fracture du 21e siècle. Un « capitalisme fossile » avide de charbon, de pétrole et de gaz semble s'allier à tous les pouvoirs autoritaires ou totalitaires, qui lui permettent de continuer à polluer la planète sans frein. En revanche, le talon d'Achille de ces pays du capitalisme sans droits de l'homme pourrait être la fuite des plus éduqués de leurs citoyens vers des cieux plus cléments en matière de libertés publiques, comme ce fut le cas dans les pays du « socialisme réel » d'avant 1989. ■

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Emmanuel Macron à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière au début de la pandémie de Covid-19.

Stéphane Lemouton/Bestimage/MaxPPP

L'État, une entreprise comme les autres ?

Depuis trente ans, le concept de *new public management* tente d'imposer aux administrations des méthodes de gestion importées du secteur privé. Au risque de sacrifier l'intérêt général à la base de nos démocraties ?

Gilles Pollet

Professeur de science politique à l'IEP-Lyon, auteur, avec Renaud Payre, de *Socio-histoire de l'action publique* (La Découverte, coll. Repères, 2013).

À partir des décennies 1990 et 2000, partout dans le monde, des réformes de grande ampleur ont tenté d'imposer des logiques de gestion et de management au secteur public. Ce qu'on appelle le *new public management* s'est ainsi érigé en contre-modèle de l'administration publique traditionnelle : il serait garant de plus d'efficacité, de moindres coûts, d'une meilleure rationalisation des pratiques et des budgets, d'objectifs chiffrés quantifiables et évaluables, d'une meilleure performance et au final d'une plus grande efficience des politiques publiques. Il passe souvent par la mise en place d'agences sous contrat avec l'État et la création de marchés ou quasi-marchés dans des secteurs publics. Notamment mise en avant par Emmanuel Macron durant sa campagne présidentielle, la notion de *start-up nation* souligne l'idée selon laquelle les administrations et les dispositifs publics, l'État et les collectivités territoriales, doivent être réformés selon une logique entrepreneuriale, d'innovation managériale et numérique.

Ce *new public management* est tout à la fois une doctrine et une technique managériale nées au début des années 1980. ▶

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Décentralisation, métropolisation, relocalisation : quelle autonomie pour les territoires ?

Transférer les compétences vers les territoires permet-il d'améliorer la gestion publique et les services aux citoyens ?

En France, le coup de projecteur mis pendant la pandémie de Covid-19 sur la dépendance envers d'autres pays a remis à l'agenda le thème de la relocalisation industrielle, jugée « prioritaire » par le gouvernement. Une question qui soulève celle de la marge de manœuvre des collectivités territoriales, donc de la décentralisation. Les transferts de compétences de l'État central vers celles-ci aboutissent-ils toujours à une gestion publique plus efficace, à une meilleure prise en compte des besoins des citoyens ainsi qu'à des dynamiques harmonieuses et équitables de développement des territoires ? Dans ce cadre nouveau, doit-on laisser les différents territoires (communes, départements, régions) être maîtres du jeu dans une logique partant du bas (*bottom-up*), ou faut-il une forme de coordination voire de régulation par le centre étatique (de type *top-down*) de ces développements territoriaux ?

Alain Denantes/Gamma/Rapho/Getty

Nantes, 2 avril 2015. Hémicycle du conseil départemental de Loire-Atlantique.

Volonté de décentralisation

Si on prend au sérieux à la fois cette volonté de décentralisation et ce souci de relocalisation de la production, on peut se demander si les régions, les départements, les métropoles, les villes, les intercommunalités et plus généralement les territoires ne vont pas entrer en concurrence frontale pour « se vendre » auprès des investisseurs afin d'attirer les entreprises les plus pourvoyeuses d'emplois. Une telle course concurrentielle à l'attractivité ne mettrait-elle pas en péril la cohésion des territoires et la notion même de solidarité nationale et de redistribution ? Ce type de question se pose d'ailleurs déjà au vu du développement des métropoles et de leurs liens avec les territoires périphériques.

Phases et processus complexes

Depuis deux siècles, l'histoire institutionnelle française montre que l'on a assisté à des phases et processus complexes, enchevêtrés et successifs de centralisation, de décentralisation et de déconcentration des pouvoirs. La période 1990-2020 est marquée par une progression de la décentralisation. Après les lois Defferre de 1982, une série de textes adoptés dans les années 1990 a voulu donner un « second souffle » à la décentralisation, notamment la loi dite Chevènement du 12 juillet 1999, consacrée au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale. L'acte II de la décentralisation, ouvert en 2003, a notamment été marqué par la loi constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République puis par la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, qui a obligé chaque commune à adhérer à une intercommunalité. La « loi NOTRe » (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 a ensuite été la loi phare de l'acte III, renforçant notamment les compétences des régions après le passage de leur nombre de 22 à 13 en métropole. Tout récemment, l'acte IV était en préparation avec le projet de loi « Décentralisation, différenciation et déconcentration », dit « 3D », mais le calendrier parlementaire a volé en éclat avec la crise sanitaire. Si l'on se place sur le temps long, on peut donc avoir un autre regard sur ce qui se joue actuellement : ni une logique décentralisatrice homogène et continue depuis un peu plus de trois décennies, ni la persistance d'une sorte de socle centralisateur multiséculaire et qui serait de fait indépassable. ■ G.P.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

C'est également un « mot valise », une construction évolutive, au point que toute innovation dans la gestion du secteur public a pu s'en réclamer plus ou moins directement. S'il ne s'est pas imposé partout avec la même intensité, il a imprégné, à des degrés différents, la culture de l'ensemble des administrations publiques dans la plupart des pays industrialisés. Il a connu un développement important et précoce dans des régimes néolibéraux et conservateurs, à l'instar de la Grande-Bretagne de Margaret Thatcher ou des États-Unis de Ronald Reagan, mais également sous des gouvernements de gauche ou socio-démocrates, comme en Nouvelle-Zélande ou en Suède dès les années 1980.

Questionner les réformes managériales

Sécurité, santé, transports, services postaux et même éducation : tous les secteurs publics devraient donc passer au *new public management*. Si on regarde plus précisément le monde de la santé et en particulier l'hôpital public, très sollicité dans la période actuelle marquée par une crise sanitaire majeure, on voit bien comment une logique d'économie de la santé s'est ainsi imposée au plan international dès les années 1980 pour réformer les structures hospitalières dans un but de modernisation, mais aussi de performance et de rentabilité du secteur. En braquant le projecteur sur les difficultés rencontrées par les systèmes de santé publique, la crise du coronavirus a cependant révélé les faiblesses de cette nouvelle gestion publique. La tarification à l'acte, par exemple, a montré ses limites et est aujourd'hui fortement remise en cause.

Cette crise incite donc à questionner le sens et la logique de ces réformes managériales. Peut-on véritablement considérer l'État comme une entreprise comme les autres et le réformer, tout comme les secteurs publics, avec les recettes appliquées dans les entreprises ? Autrement dit, les valeurs de l'entreprise ont-elles un sens hors de la sphère économique, et quels coûts et bénéfices cela représente-t-il pour la collectivité ?

Il y a au moins deux façons, très différentes mais complémentaires, de s'interroger pour savoir si l'État est une entreprise ou une organisation comme les autres, ou du moins si on peut le gérer comme telle.

Dans un premier temps, on peut légitimement penser que les questions de productivité, d'efficacité, de performance, de rentabilité, voire de compétitivité ne sont pas forcément inadaptées au monde des administrations ou institutions publiques. Si l'on considère l'État comme une configuration d'organisations complexes, au sens de la sociologie des organisations, les concepts qui viennent de l'analyse du fonctionnement des firmes privées peuvent sans doute être plus ou moins adaptées aux organisations publiques. En utilisant les outils et problématiques des sciences de gestion et de management, on peut ainsi raisonner en termes d'efficacité, d'efficience, de qualité de service, d'agilité, de performance, d'évaluation et d'adaptation aux buts recherchés, mais également dans une logique économique de réduction des coûts et de maîtrise des dépenses.

L'État n'est pas une organisation ni une institution tout à fait comme les autres.

D'un autre côté, et ce n'est pas nécessairement contradictoire, l'État n'est pas une organisation ni une institution tout à fait comme les autres pour trois raisons essentielles. Tout d'abord, parce que les actions et régulations émanant de la sphère étatique sont profondément liées au système politico-administratif. Celui-ci a sa propre histoire, sa culture, ses temporalités (les élections ou cycles électoraux par exemple), sa tradition, ses référentiels, ses usages et enjeux spécifiques qui sont bien différents de ceux du monde de l'entreprise privée. Ensuite, à l'inverse d'une entreprise, personne n'est le véritable propriétaire de l'État, qui représente un bien commun pour l'ensemble des citoyens et pour la société en général. Enfin, parce que ce qui différencie fondamentalement une organisation publique d'une organisation privée, c'est que la première est supposée agir toujours, en démocratie, en fonction d'un impératif d'intérêt général.

L'impératif de l'intérêt général

Mais encore faut-il s'entendre sur la définition de cette notion. Dans la tradition française, l'intérêt général est ce qui s'impose au-dessus des intérêts privés, corporatistes ou territoriaux, relevant de la recherche d'un bien commun dans une logique de solidarité nationale. Dans une démocratie représentative, cela relève de l'action des gouvernants et du vote des assemblées parlementaires. Cette approche du sujet renverse le point de vue sur le *new public management*, bien au-delà d'un simple calcul coûts/bénéfices : en quoi telle ou telle réforme de l'État, de l'administration et des services publics participe-t-elle de la réalisation d'un bien commun dans le sens d'un intérêt général bien compris et collectivement construit ? Une question politique majeure qui demande sans doute plus de participation citoyenne. Mais également un État en capacité d'arbitrer en fonction d'un impératif d'intérêt général dont les gouvernants doivent pouvoir s'expliquer devant la nation pour asseoir leur légitimité politique. Si la santé, l'éducation, ou encore la culture ne sont pas considérées comme des « marchandises » et des « marchés » comme les autres, et si l'État n'est pas une entreprise comme les autres, la « rentabilité », notamment économique, la « productivité », la mise en concurrence de ces secteurs d'action publique ne peuvent être considérées comme les principaux vecteurs de leur efficacité sociale mesurée en termes de « biens communs », contrairement à la logique générale du *new public management*. ■

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Iain Masterton/Alamy

Édimbourg (Écosse), 24 mars 2018. Manifestation proeuropéenne contre le Brexit devant le Parlement écossais.

L'Europe de Maastricht au Brexit

Les progrès de l'extension européenne depuis trente ans, et notamment la naissance de l'euro, ont été suivis d'une série de crises économiques et politiques qui mettent en question l'unité de l'UE.

Chloé Rébillard
Journaliste.

Le 14 décembre 1990, les douze membres de ce qui était encore la Communauté européenne (CE) entamaient à Rome deux conférences intergouvernementales sur l'union économique, monétaire et politique du continent. Trente ans plus tard, la zone euro, la Banque centrale européenne ou l'espace Schengen sont autant de réalités structurant une Union européenne (UE) depuis largement élargie. Cet avancement ne s'est pourtant pas fait sans heurts entre des visions parfois antinomiques. Et les dernières années, marquées notamment par le départ du Royaume-Uni, ont plutôt installé l'idée d'un recul de la construction. À tel point que l'historien Sylvain Kahn s'interrogeait en 2019 sur la possibilité que l'Europe soit entrée *« dans un processus de déconstruction européenne ou, pour le dire autrement, de désunion européenne* (1) ».

De l'élargissement au Brexit

Dès les discussions de 1990, plusieurs visions s'affrontent. D'un côté, l'Europe est comprise comme l'addition d'intérêts étatiques et de préférences nationales, par exemple chez les Britanniques, qui n'intègrent pas la zone euro. Pour d'autres, les fédéralistes, l'idée est davantage de construire une unité politique supranationale. Néanmoins, la construction de la maison Europe progresse malgré quelques signaux d'alarme, comme l'adoption d'extrême justesse par référendum en France en 1992 (51 % de « oui » seulement) du traité de Maastricht, issu des discussions ouvertes en 1990. Entré en vigueur le 1er janvier 1993, ce texte acte la naissance de l'UE et le passage à la monnaie unique de onze pays en 1999, devenu réalité pour le grand public en

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

2002 avec l'arrivée des pièces et billets libellés en euros.

En 1995, la Suède, la Finlande et l'Autriche adhèrent à l'UE. Avec l'explosion du bloc de l'Est, de nouveaux candidats se pressent ensuite à ses portes et dix nouveaux membres font leur entrée en 2004. Dans quasiment tous ces pays, les résultats des référendums sur l'adhésion sont sans appel : 94 % de « oui » en Slovaquie, 91 % en Lituanie… Depuis l'entrée de la Croatie en 2013, le processus d'élargissement semble s'être enlisé malgré le maintien de discussions avec certains États candidats, notamment ceux des Balkans. Et même parti à rebours : en 2016, le Royaume-Uni vote par référendum sa sortie, le « Brexit », devenue effective fin janvier 2020. Pour la première fois de son histoire, l'UE ne s'agrandit plus mais rétrécit, passant de 28 à 27 États membres.

Des crises qui s'enchaînent

Ce recul historique n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel bleu : depuis le milieu des années 2000, les crises se sont enchaînées. En 2005, les Français et les Néerlandais rejettent par référendum l'adoption d'une Constitution européenne, remplacée *a minima* deux ans plus tard par un autre texte, le traité de Lisbonne, sans vote populaire dans les deux pays. Dans l'Hexagone, le déficit de démocratie de l'UE est pointé par certains tenants du « non », qui jugent que les règles de l'UE, notamment budgétaires, ne laissent aucune marge de manœuvre possible aux peuples européens.

La crise économique et sociale de 2008 provoque une explosion des inégalités et matérialise cette angoisse vis-à-vis de la démocratie européenne. Face à la crise de la dette qui frappe l'Irlande, le Portugal, l'Espagne et surtout la Grèce, l'UE affiche alors ses faiblesses : incapable de penser une stratégie commune pour sortir la zone euro de la tourmente, elle se contente d'appliquer les dogmes qu'elle avait préalablement édictés, faisant montre d'un manque de souplesse dans les décisions. *« Sur le plan technique, l'Union européenne n'a pas anticipé le fait que des déséquilibres de l'économie privée puissent être autant, sinon plus, dévastateurs que les déséquilibres publics,* analyse le politiste Zaki Laïdi dans son livre *Le Reflux de l'Europe* (2013). *Sur le plan politique, les Européens ont étalé au grand jour leurs divisions quant à la philosophie et aux modalités de sortie de la crise. Engoncée dans une vision strictement budgétaire des déséquilibres, la zone euro s'est révélée incapable de gérer une situation inédite. »* En crise dès 2010, la Grèce est placée sous la tutelle de ses créanciers, situation qui ouvre la voie à l'élection d'un gouvernement dirigé par le parti de gauche radicale Syriza en 2015. Un bras de fer s'engage alors avec l'UE et le FMI, que le gouvernement grec perd malgré un référendum victorieux.

Outre ces désaccords économiques, les guerres au Moyen-Orient et en Afrique provoquent une crise migratoire que, là aussi, l'UE ne parvient pas à gérer. Les pays du sud de l'Europe, en première ligne face à l'afflux des réfugiés, notamment syriens, ne sont pas soutenus par le reste de l'UE, qui refuse de prendre sa part. La réponse européenne à cette crise humanitaire majeure se traduit notamment par un renforcement abrupt de ses frontières extérieures à travers le dispositif Frontex, mis en place en 2004. L'idée d'une diplomatie et d'une défense européenne avait été exprimée dès les années 1990 mais les dispositifs mis en place sont insuffisants et les pays européens ne parviennent pas à parler d'une seule voix.

Une construction qui se forge dans la douleur

La crise réveille aussi les segments les plus conservateurs des droites européennes, notamment dans certains pays de l'Est. Trois pays ont fait l'objet d'une ou plusieurs procédures d'infraction lancées par la Commission européenne : la Roumanie, où les sociaux-démocrates au pouvoir ont été épinglés pour corruption, mais aussi la Hongrie et la Pologne, dont les dirigeants de droite nationaliste sont accusés de dérives antidémocratiques envers la justice, les universités ou la presse. L'édition 2017 de l'étude sur les valeurs européennes (European Values Study) montre que la fracture Est/Ouest reste prégnante au sein de l'UE : le poids de la religion et des valeurs morales reste plus important à l'Est alors que les pays de l'Ouest sont davantage gagnés par un libéralisme culturel. À ce clivage s'ajoute celui, économique, entre « fourmis » et « cigales » supposées. Les récentes négociations sur le plan de relance consécutif à la pandémie de coronavirus l'ont encore démontré : alors que les pays du Sud, comme l'Espagne et l'Italie, demandaient une forte solidarité européenne par des mécanismes de mutualisation des dettes nationales, les pays dits « frugaux » – Pays-Bas, Danemark, Autriche et Suède – s'y sont opposés. D'un montant historique (750 milliards d'euros), le plan de relance finalement voté constitue un compromis entre les deux camps.

Apporter des réponses est dans l'ADN de l'UE

Si les constats d'échec semblent nombreux et les crises profondes, ils ne doivent cependant pas présumer de l'avenir de l'UE. Le Brexit a sonné comme un coup de semonce pour les pays moteurs de la construction mais les difficultés du Royaume-Uni à en négocier les modalités peuvent servir de vaccin pour d'autres pays tentés de gagner la sortie. Il reste que l'UE va devoir répondre aux crises sociales et démocratiques qui l'agitent si elle veut réaliser son projet d'unifier les peuples européens. Une conférence sur l'avenir de l'Europe, organisée par la Commission européenne, devait se tenir en 2020 mais a été annulée en raison de la pandémie de coronavirus. L'année écoulée est venue bouleverser un certain nombre de certitudes et a plongé la zone euro dans une récession inédite, et inquiétante pour nombre de pays déjà affaiblis. Mais les « européistes » sont justement persuadés qu'apporter des réponses aux temps troublés est dans l'ADN de l'UE puisque la construction européenne s'est forgée dans la douleur de l'après-Seconde Guerre mondiale. ■

(1) **Sylvain Kahn,** « Vers une désunion européenne ? », *Constructif*, n° 52, mars 2019.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Démocratie 1990 - 2020

« Fin de l'histoire » ou « choc des civilisations » ?

Après la chute du mur de Berlin en 1989, deux thèses divergentes font leur apparition. Dans *La Fin de l'histoire* (1992), le politiste Francis Fukuyama annonce la *« victoire éclatante du libéralisme économique et politique »* : la démocratie libérale ne connaîtrait plus de concurrente crédible après l'effondrement de l'URSS. De son côté, son confrère Samuel Huntington avanceen 1996, dans *Le Choc des civilisations*, que la fin du bloc soviétique ne signifie pas la fin des conflits, qui seront désormais *« culturels »*, opposeront *« des nations ou des groupes appartenant à des civilisations différentes »*. Ces deux thèses ont été très débattues et critiquées au cours des trente ans qui ont suivi. ■

- **La Fin de l'histoire et le dernier homme**
  Francis Fukuyama, 1992, rééd. Flammarion, coll. « Champs », 2018.
- **Le Choc des civilisations**
  Samuel Huntington, 1996, trad. fr., Odile Jacob, 1998.

Évolution du pourcentage de démocraties et de démocraties « complètes » dans le monde entre 1990 et 2020

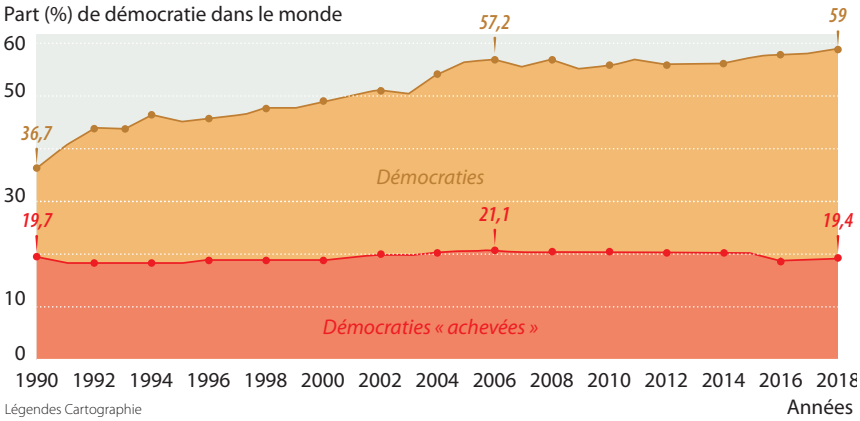

Les démocraties sont les régimes qui obtiennent au moins la note de 6 sur 10 dans le barème établi par le projet Polity5 du Center for Systemic Peace, basé à Vienna (Virginie, États-Unis), fondé sur des critères comme la séparation des pouvoirs, la compétition électorale entre partis, le contrôle des actions de l'exécutif… Les démocraties complètes obtiennent, elles, 10 sur 10, comme le Canada, l'Allemagne ou l'Australie. La France obtient la note de 9 sur 10.

Évolution du pourcentage de femmes députées en France entre 1988 et 2017

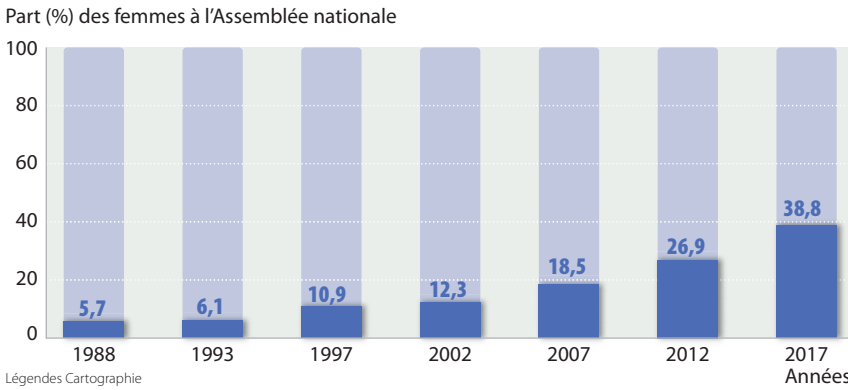

Ce nombre a constamment augmenté, de 33 députées en 1988 à 224 en 2017. Il atteint 237 députées début novembre 2020, en raison du remplacement de plusieurs députés.

Chiffres

25 % **Le pourcentage de *tweets* relayant des informations fausses ou « extrêmement biaisées » lors de la campagne présidentielle 2016 aux États-Unis.**

Source : *Nature*

23 **cheffes d'État élues et de gouvernement dans le monde au 1er novembre 2020. Au 1er novembre 1990, juste avant le départ de Margaret Thatcher, on en comptait seulement huit.**

L'évolution de l'Union européenne

En 1990, l'Union européenne comptait 12 membres contre 27 en 2020. Elle a en effet intégré la Suède, la Finlande et l'Autriche en 1995, dix pays d'Europe centrale et orientale en 2004, la Roumanie et la Bulgarie en 2007 et la Croatie en 2013. En juin 2016, le Royaume-Uni a voté par référendum sa sortie par près de 52 % des voix, un «Brexit» devenu effectif en janvier 2020. Cinq pays, l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et la Turquie, sont officiellement candidats à l'adhésion, et un sixième, la Bosnie-Herzégovine, a présenté sa candidature. Candidates, la Norvège, l'Islande et la Suisse ont respectivement retiré leur candidature en 1994, en 2015 et en 2016. 19 des 27 pays membres partagent la même monnaie, l'euro.

«Démocrature» et «démocratie illibérale»

Forgé par Pierre Hassner, le terme de «démocrature» désigne un pays sorti d'un régime totalitaire et qui a adopté l'économie capitaliste mais n'a pas vraiment accompli en parallèle sa transition vers l'État de droit. Il peut voir se dérouler des élections pluralistes au suffrage universel direct mais celles-ci sont manipulées pour renforcer le pouvoir d'un homme fort, et le respect des droits fondamentaux n'y est pas assuré. Les meilleurs exemples sont la Russie de Vladimir Poutine, la Chine de Xi Jinping, la Turquie de Recep Tayyip Erdogan ou les Philippines de Rodrigo Duterte. Quand ces tendances affectent un pays qui était jusque-là une démocratie libérale, on parle plutôt de «démocratie illibérale», où la loi du suffrage universel reste respectée mais les droits fondamentaux sont rognés. Le meilleur exemple actuel est la Hongrie de Viktor Orban. ■

Kremlin Pool/Alamy

Vladimir Poutine et Xi Jinping à Pékin en 2015.

Chiffre

10 points. La baisse de participation aux élections législatives dans les pays de l'OCDE entre le début des années 1990 et la fin des années 2010

Source : OCDE

ÉCOLOGIE

Une lente prise de conscience

Typssiaod/Getty

P 30 à 37

Climat, la naissance d'un consensus

Depuis la publication du premier rapport du Giec en 1990, le consensus des scientifiques autour de l'existence d'un changement climatique provoqué par l'homme a fait entrer cette question dans le débat démocratique.

François Gemenne
Chercheur en science politique à l'université de Liège, directeur de l'observatoire des migrations environnementales Hugo et auteur principal pour le Giec.

Publié en 1990, la même année que le premier numéro de *Sciences Humaines*, le premier rapport d'évaluation du Giec conclut à la réalité du changement climatique et à son origine humaine. Il marque à la fois l'aboutissement d'un processus de construction d'un consensus scientifique autour du changement climatique et le début d'un processus de construction d'un consensus politique.

Les premiers travaux sur le changement climatique datent des années 1950, avec les premières mesures de concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. La première conférence mondiale sur le climat, en 1979, fait déjà apparaître un important accord sur la réalité du changement climatique et ses causes. Six ans plus tard, en 1985, un atelier de haut niveau rassemble des représentants politiques et scientifiques à l'initiative du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). L'atelier conclut à la forte probabilité d'un changement climatique mais aussi à la nécessité de formaliser le consensus scientifique émergent.

Le PNUE et l'OMM sont initialement pressentis pour assurer cette mission de formalisation mais plusieurs gouvernements, à commencer par les gouvernements britannique et américain de Margaret Thatcher et Ronald Reagan, sont réticents à l'idée de confier cette mission à des experts de l'Onu. C'est ainsi que naît en 1988, à la demande du G7, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec), certains gouvernements ayant davantage confiance dans la neutralité des chercheurs que dans celle des experts de l'Onu, soupçonnés d'être catastrophistes et trop radicaux. Il est placé sous l'égide conjointe du PNUE et de l'OMM.

Une base scientifique pour négocier

Le premier rapport du Giec est donc publié en 1990, deux ans seulement après la naissance de ce groupe. Si ce travail aboutit aussi rapidement, c'est parce qu'il doit fournir la base scientifique de la négociation qui aboutira à la signature de la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique au sommet de la Terre de Rio en 1992. La plupart des rapports du Giec accompagneront ainsi d'importantes étapes de la coopération internationale sur le climat : le deuxième rapport, publié en 1995, prépare l'adoption du protocole de Kyoto en 1997 ; le troisième, publié en 2001, reconnaît l'importance de l'adaptation comme stratégie de lutte contre le changement climatique ; le quatrième est publié en 2007, avant la Cop15 de Copenhague, qui se solde hélas par un échec, tandis que le dernier en date, le cinquième, est publié en 2014, un an avant l'accord de Paris.

Cette chronologie souligne le caractère hybride des rapports du Giec, qui sont à la fois des documents scientifiques et politiques. Scientifiques, parce qu'ils synthétisent l'état des connaissances sur le climat à un moment donné. Mais aussi politiques, parce qu'ils doivent être approuvés par l'ensemble des gouvernements avant d'être publiés. Les gouvernements disposent d'ailleurs d'un droit de regard sur le « résumé à l'intention des décideurs », c'est-à-dire la partie du rapport qui sera la plus lue et la plus commentée. Cette intervention des gouvernements dans le processus scientifique peut paraître choquante mais c'est cela qui garantit que les rapports soient acceptés comme l'état du consensus scientifique dans la négociation.

Lorsqu'ils approuvent le premier rapport du Giec en 1990, l'ensemble des gouvernements reconnaissent ainsi officiellement la réalité du changement climatique et la responsabilité des activités humaines dans celui-ci. À partir de cette date, plus aucun gouvernement ne peut prétendre ne pas être au courant du problème : l'argument de l'ignorance tombe. Sans ce processus d'approbation, il est vraisemblable que chaque gouvernement viendrait à la table des discussions avec ses propres experts et rapports scientifiques. Ce consensus scientifique constitue la fondation indispensable des négociations.

Devant un tel processus de validation, comment expliquer, dès lors, la permanence d'opinions climatosceptiques ? Il

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Scientifique à la station météo du glacier Commonwealth, en Antarctique.

Cavan/Alamy

y a d'abord une raison très prosaïque : comme l'ont bien montré les historiens des sciences Naomi Oreskes et Erik Conway, les attaques contre la science du climat, dans les années 1990-2000, ont été largement téléguidées par les *lobbies* des énergies fossiles, qui avaient bien compris que le meilleur moyen de mettre en cause les politiques climatiques était de contester les faits scientifiques sur lesquels ces politiques s'appuyaient (1). Le président américain George W. Bush a été un instrument décisif de ces *lobbies* : en 2004, un mémo de sa campagne de réélection lui suggérait de faire du doute scientifique un élément central de son discours sur le changement climatique. Et l'on sait à quel point le doute est un puissant frein à l'action.

La réalité anthropique

Une autre raison tient à la manière dont les vues climatosceptiques ont été présentées dans les médias, souvent sur un pied d'égalité avec le consensus scientifique, comme s'il s'agissait de deux opinions équivalentes. Les spécialistes de la communication Maxwell Boycoff et Jules Boycoff ont très bien montré, par exemple, comment la presse américaine a créé un biais artificiel par souci de présenter systématiquement deux opinions différentes, en reléguant les faits scientifiques au rang d'opinions (2). De ce fait, le débat a continué à exister dans les médias et l'opinion publique alors qu'il avait été tranché depuis longtemps dans la communauté scientifique : dans une méta-analyse qui a fait date, N. Oreskes a passé au crible un peu moins de 1 000 articles scientifiques publiés entre 1993 et 2003, et a conclu qu'aucun d'entre eux ne s'écartait du consensus scientifique sur la réalité anthropique du changement climatique (3).

Le refus d'admettre la réalité du changement climatique ou la volonté d'en minorer les effets reste néanmoins un biais cognitif important. La science du climat représente en effet une *« vérité qui dérange »*, selon l'expression consacrée par un documentaire sur l'engagement écologique de l'ancien vice-président américain Al Gore, parce qu'elle amène la remise en cause de nos modes de production et de consommation, de nos choix énergétiques, des fondations même sur lesquelles reposent nos éco- ▶

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

nomies. Dès l'instant où s'est formé un accord scientifique autour de la réalité du changement climatique s'est aussi imposée la nécessité d'agir. Et le refus d'admettre cette nécessité peut conduire à voir le changement climatique comme une menace lointaine, ou même inexistante (4).

Incertitudes et désaccords

Est-ce à dire que le consensus est désormais parfait, et qu'il faudrait traiter les thèses climatosceptiques comme des scories vouées à disparaître avec le temps ? Certainement pas. D'abord parce qu'il subsiste encore d'importantes incertitudes sur de nombreux aspects du changement climatique : sur la vitesse de la fonte des glaces, les différences de hausse du niveau de la mer ou encore l'impact du climat sur l'occurrence de conflits. Certains de ces débats s'éteindront naturellement avec le temps et le progrès de la science : chaque rapport du Giec réduit ainsi les incertitudes qui entourent encore la science du climat.

D'autres, par contre, persisteront, parce qu'elles tiennent à des différences d'interprétation. Une grande partie de la science du climat repose sur des modèles informatiques, qui eux-mêmes élaborent différents scénarios. Certains de ces scénarios sont plus pessimistes que d'autres et alimentent un imaginaire de l'effondrement, volontiers désigné comme la « collapsologie ». Mais ces scénarios ne représentent qu'une hypothèse parmi d'autres, que seul le temps permettra de vérifier. Et surtout, ils ne représentent qu'une partie de la science du climat, dont des pans entiers restent encore à explorer, et singulièrement dans la dimension humaine des impacts du changement climatique : les sciences humaines et sociales ont mis un certain temps, pour ne pas dire un temps certain, à s'emparer du climat comme objet de recherche. De nombreux pays ont mis sur pied des centres de recherche interdisciplinaires rassemblant sciences de la terre et sciences humaines et sociales autour des enjeux de l'Anthropocène, comme le climat ou la biodiversité. En France, ce type d'initiative continue à faire défaut en 2020.

John Lamparski/Getty

Greta Thunberg lors d'une « grève pour le climat » à New York en septembre 2019. La jeune militante suédoise, qui fêtera ses 18 ans en janvier 2021, est devenue une figure médiatique majeure du combat environnemental ces dernières années. Ses « grèves scolaires pour le climat », menées à partir de la fin de l'année 2018, sont devenues le symbole de l'activisme climatique d'une nouvelle génération. Elles lui ont valu d'être élue personnalité de l'année du magazine américain **Time** ***en 2019.***

Au-delà des controverses et incertitudes scientifiques apparaissent aussi aujourd'hui de nombreux désaccords politiques. Les mobilisations des jeunes en faveur du climat, à la suite des grèves initiées par la jeune suédoise Greta Thunberg, ont largement contribué à faire entrer ce sujet en démocratie. Le diagnostic est désormais largement partagé, de la gauche à la droite du spectre politique, et le changement climatique s'est imposé comme une préoccupation importante pour l'électorat. Mais c'est donc, logiquement, sur les choix à poser que se cristallisent les oppositions politiques. Nous sommes à un moment charnière où reste à choisir les remèdes. Et il est au fond logique, comme le rappelle le philosophe Pierre Charbonnier, que les questions écologiques nous divisent, parce que celles-ci peuvent porter un nouveau projet politique (5).

Si le climat n'est ni de gauche ni de droite, les solutions pour limiter le changement climatique sont différentes à gauche et à droite. La gauche, en particulier, est divisée entre ceux qui voudraient assumer un projet de décroissance ou, *a minima*, de sobriété, et ceux qui préfèrent miser sur le projet technologique pour rendre la baisse des émissions de gaz à effet de serre compatible avec une croissance économique soutenue. La question de la croissance économique est un profond marqueur de divisions pour la gauche parce qu'elle impose de redéfinir la notion de progrès et ses indicateurs qui sont au cœur de son logiciel.

Nous sommes à une bifurcation : il est donc normal que s'expriment des désaccords politiques quant aux différentes options qui se présentent à nous. Loin de nous tracasser, ces désaccords doivent nous rassurer quant au fait que le climat est désormais entré de plain-pied dans le débat démocratique. Et ces désaccords politiques soulignent aussi, en creux, qu'une étape importante a été franchie : la reconnaissance d'un consensus scientifique largement partagé, qui peut désormais constituer le socle d'un projet politique. Un projet qui reste à choisir, et qui restera source de débats et de polémiques pendant les prochaines années. C'est heureux, à condition, devant l'urgence à agir, que ces débats ne se prolongent pas. ■

(1) **Naomi Oreskes et Erik Conway,** *Merchants of Doubt. How a Handful of Scientists Obscured the Truth on Issues from Tobacco Smoke to Global Warming*, Bloomsbury, 2015.

(2) **Maxwell Boycoff et Jules Boycoff,** « Balance as bias. Global warming and the US prestige press », *Global Environmental Change*, vol. XIV, n° 2, juillet 2004.

(3) **Naomi Oreskes,** « The scientific consensus on climate change », *Science*, vol. CCCVI, n° 5702, 3 décembre 2004.

(4) **Anneliese Depoux,** « Health communication of climate change », in David Holmes et Lucy Richardson (dir.), *Research Handbook on Communicating Climate Change*, Edward Elgar, 2020.

(5) **Pierre Charbonnier,** « L'écologie ne nous rassemble pas, elle nous divise », *Le Monde*, 14 mai 2020.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

« Où commence et où finit l'humanisme ?

En kiosque à partir du 15 décembre

Par téléphone au **03 86 72 07 00**
Sur Internet **www.scienceshumaines.com**

ment est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Comment la question animale s'est imposée

À partir des années 1990, la défense des animaux est montée en puissance, aussi bien dans le monde intellectuel que dans les milieux associatifs.

Renan Larue
Professeur associé de littérature française à l'université de Californie à Santa Barbara (UCSB). Il vient de diriger *La Pensée végane. 50 regards sur la condition animale* (Puf, 2020).

L'irruption de la question animale dans le débat public constitue un phénomène social et culturel marquant des dernières décennies. Pas un jour ne passe en effet sans que l'on débatte de la légitimité de l'élevage, des violences qui s'exercent dans les abattoirs, des conditions de vie des animaux exhibés dans les cirques ou les delphinariums mais aussi des actions parfois spectaculaires menées par certains militants véganes ou antispécistes contre des boucheries ou des fromageries. Si les questions morales portant sur nos éventuels devoirs envers les animaux sont aussi anciennes que notre civilisation, elles se posent aujourd'hui plus instamment que jamais alors qu'elles étaient très discrètes dans le débat public il y a trente ans.

Des débuts difficiles

En 1990, aucune association de protection des animaux ne prône ni n'oserait prôner l'abolition de leur exploitation. La Société protectrice des animaux (SPA), fondée en 1845, se consacre à la défense des animaux de compagnie. Brigitte Bardot a porté l'attention du grand public et des responsables politiques sur le sort des phoques, notamment, mais sa fondation ne dit mot des droits qu'auraient les vaches, les poules ou les moutons à ne pas être assujettis et tués. L'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs et la Ligue française des droits de l'animal se concentrent quant à elles sur le sort des animaux de boucherie mais sont peu connues du grand public. *Le Grand Massacre* (1981), l'ouvrage remarquable et terrifiant que l'essayiste Michel Damien, le lauréat du Nobel de physique Alfred Kastler et le professeur de médecine Jean-Claude Nouët ont consacré à l'élevage industriel, n'a pas reçu l'accueil qu'il aurait sans doute dû recevoir.

L'opinion publique est d'autant moins prête que le philosophe Luc Ferry publie en 1992 *Le Nouvel Ordre écologique*, un brûlot contre l'écologisme et l'animalisme. L. Ferry soutient que le fait d'accorder des droits aux animaux serait non seulement absurde mais encore détestable et dangereux parce que les nazis avaient défendu cette idée à des fins de propagande. Des penseurs comme Jacques Derrida ont beau railler ce raisonnement spécieux et bancal, les arguments de L. Ferry sont adoptés presque systématiquement par les tenants de l'exploitation animale. Aimer les animaux, déclarent-ils, signifie haïr les hommes.

C'est dans ce contexte très hostile que naissent *Les Cahiers antispécistes* et qu'est traduit, près de vingt ans après sa publication, *Animal Liberation* du philosophe australien Peter Singer. David Olivier, le fondateur de la revue, et quelques autres autour de lui sont à peu près les seuls alors, en France, à défendre l'antispécisme et la prise en compte des intérêts fondamentaux des animaux.

La parution à un an d'intervalle d'*Animal, mon prochain* de Florence Burgat (1997) et du long essai d'Élisabeth de Fontenay *Le Silence des bêtes* (1998) constitue un tournant pour la pensée animaliste française. Ces deux philosophes montrent que le souci des animaux est non seulement un phénomène ancien mais qu'il peut mener aussi à des investigations morales extrêmement sérieuses. Grâce à F. Burgat et É. de Fontenay, la pensée animaliste commence à bénéficier d'un certain crédit.

Diffusion des images et réseaux sociaux

Du côté des associations de terrain, tout ou presque est bouleversé par le triomphe d'Internet. Souvent isolées, les personnes végétariennes ou véganes (qui rejettent l'exploitation animale dans son ensemble) peuvent entrer en contact les unes avec les autres, discuter et même s'organiser. Des groupes se forment et leurs réseaux respectifs s'élargissent. La pensée de philosophes anglo-saxons prônant la fin de l'exploitation des animaux se met à circuler beaucoup mieux grâce aux succès de certains blogs ou sites. Parce que les preuves de mauvais traitements infligés aux bêtes de boucherie sont plus incontestables que jamais, certaines associations en profitent pour se lancer dans des enquêtes dont

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

John van Hasselt/Corbis/Getty

Paris, 10 juin 2017. Manifestation pour le véganisme place de la République à la suite des révélations de l'association L214.

elles tentent de médiatiser autant que possible les résultats : la plus célèbre d'entre elles, L214, est créée en 2008 et diffuse massivement sur les réseaux sociaux des images prises clandestinement dans des abattoirs ou des fermes. Le scandale des abattoirs d'Alès, en octobre 2015, produit une gigantesque onde de choc dans l'opinion. Les médias généralistes relayent alors les preuves incontestables de sévices atroces infligés à des vaches, des cochons et des chevaux. La question antispéciste et végane s'installe durablement sur le devant de la scène médiatique.

Une question de société désormais incontournable

Alors que les images des abattoirs d'Alès, du Vigan, de Mauléon, de Pézenas ou du Houdan sont largement reprises et discutées à la radio et à la télévision, une multitude d'ouvrages savants et de vulgarisation paraissent. Des philosophes, des écrivains, des journalistes, des vedettes du spectacle se font les promoteurs des droits des animaux et déclarent être devenus véganes. Le végétarisme et surtout le véganisme cessent alors d'être systématiquement tournés en ridicule.

Certes, les *lobbies* agroalimentaires et cynégétiques sont toujours aussi influents auprès des responsables politiques, mais ils commencent à être vus d'un fort mauvais œil par une partie du grand public. On accuse de plus en plus souvent l'élevage d'être la cause, entre autres méfaits, d'une somme prodigieuse de souffrances inutiles. Inutiles, en effet, car on se met à douter chaque jour davantage qu'il soit nécessaire de manger des produits d'origine animale pour être en parfaite santé. Des organismes aussi importants que le Centre international de recherche sur le cancer de l'Onu classent la viande rouge et la viande transformée parmi les nourritures cancérogènes. En France, cette position est partagée également par l'Inserm. Ailleurs, comme au Canada, les instances médicales ne recommandent plus la consommation de produits laitiers après l'avoir longtemps encouragée. Les associations véganes ne se privent évidemment pas de se féliciter publiquement que l'argument diététique, qui fut longtemps le plus fort, soit aujourd'hui plus fragile que jamais. Il reste toutefois encore aux partisans de l'alimentation carnée ceux de la tradition, du plaisir gustatif, de la sauvegarde de certains secteurs économiques. Ces raisons, pour un nombre croissant de personnes, ne tiennent pas face à l'évidence de la souffrance animale : les sensibilités sont devenues trop grandes.

Il n'est guère étonnant, dans ce contexte, que l'idée d'un référendum d'initiative partagée pour les animaux soit soutenue par des centaines de milliers de citoyens et un certain nombre de parlementaires. Même le gouvernement français, d'ordinaire si soucieux des intérêts des grands groupes agroalimentaires, se sent contraint de faire quelques concessions à la volonté générale. Dans quelques années en effet, il sera interdit de maintenir et d'exhiber des animaux sauvages dans des cirques ou dans les bassins des parcs aquatiques. Il sera également interdit d'élever des visons pour leur fourrure. Si anecdotiques que semblent peut-être ces mesures au vu de l'immensité des problèmes actuels, elles laissent toutefois entrevoir un bel avenir politique à la cause animale. Au bout de deux années d'existence seulement, et sans grande couverture médiatique, le parti animaliste a même obtenu 2,16 % des voix aux élections européennes de 2019 et a fait élire une poignée de conseillers municipaux quelques mois plus tard. Qui aurait seulement cru une telle chose possible en 1990 ? ■

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Écologie 1990 - 2020

Pascal Le Segretain/Getty

Trente ans d'accords sur le climat

● **1992.** Signature de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques lors du **sommet de la Terre à Rio de Janeiro**. Les pays développés se fixent comme objectif non contraignant de ramener leurs émissions de 2010 au niveau de 1990.

● **1997.** Adoption lors de la troisième conférence des parties (Cop3) du **protocole de Kyoto**, qui fixe notamment, sous la menace de sanctions, des objectifs contraignants aux pays industrialisés avec pour objectif global de réduire les émissions de 5 % en 2012 par rapport à 1990.

● **2009.** Adoption à la **conférence de Copenhague** (Cop15) d'un accord non contraignant préconisant une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre pour maintenir le réchauffement sous les 2° à l'horizon 2100 par rapport à 1850.

● **2015.** Adoption de l'**accord de Paris** (Cop21), ayant pour but de contenir le réchauffement climatique sous les 2 degrés en 2100 par rapport aux niveaux préindustriels. Chaque pays se voit fixer des objectifs différenciés mais sans sanctions. Le 4 novembre 2020, les États-Unis se retirent de l'accord à la demande de Donald Trump, alors que le nouveau président élu Joe Biden a promis leur retour après son entrée en fonction. ■

« Il est nécessaire d'agir maintenant, avant que le changement climatique échappe à la possibilité d'un contrôle par l'homme. »

Extrait du ommuniqué attribuant le prix Nobel de la paix 2007 à l'ancien vice-président des États-Unis Al Gore et au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec).

Chiffres

+0,81 degré

L'anomalie moyenne de température estimée sur les neuf premiers mois de 2020, par rapport à la moyenne de la période de référence 1961-1990. Il s'agit du deuxième total le plus élevé derrière 2016.

Source : Climatic Research Unit de l'université d'East Anglia, Angleterre.

8 % / 14 % / 27 %

Plantes, mammifères, oiseaux :

ce sont les pourcentages respectifs des espèces menacées en France, selon les chiffres de l'OCDE. Au niveau mondial, le rapport 2019 de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) estime que 1 million des 8 millions d'espèces végétales et animales présentes sur notre globe est menacé d'extinction. En cause, notamment, la destruction des habitats, l'exploitation excessive, comme dans le cas des poissons, le changement climatique et la pollution. ■

© Wikicommons

Busard de Maillard, rapace menacé.

• Pollueur-payeur

Le principe dit « pollueur-payeur » consiste à faire supporter à une entreprise ou à un acteur économique le coût de ses émissions polluantes pour la collectivité. Il a été introduit dans le droit français par la loi du 2 février 1995. Un exemple récent de son application en France est l'instauration à partir de 2021, par la loi dite « économie circulaire », d'une prise en charge financière par certaines industries des déchets issus de leurs produits. La filière du tabac devra ainsi assumer le coût environnemental des mégots de cigarette.

• Taxe carbone

En application du principe pollueur-payeur, la taxe carbone s'applique aux particuliers et entreprises qui émettent du dioxyde de carbone, le principal gaz à effet de serre, afin de les inciter à réduire leurs émissions. En France, après deux projets censurés par le Conseil constitutionnel, elle a été mise en place en 2014 sous le nom de « contribution climat-énergie » et consiste en une taxe pesant sur le prix des énergies fossiles (essence, gazole, fioul…). Selon un rapport remis début 2020 par l'OCDE, elle a permis aux entreprises françaises de réduire d'environ 5 %, soit 3,6 millions de tonnes, leurs émissions de C02 en 2018.

• Végétarisme

- **Le végétarisme** pratiqué par 4 % des Français environ selon le Credoc, exclut la consommation de chair animale (viande, poisson).
– Quand il s'accompagne d'un refus des autres produits alimentaires exclus de l'exploitation animale (laits, oeufs, miel…), on parle de **végétalisme**, voire de **véganisme** s'il concerne aussi les produits non alimentaires (fourrure, cire d'abeille…). Ces pratiques concernent 1 % des Français.
– Plus récemment, on s'est mis à parler de **flexitarisme** pour désigner le fait de consommer volontairement moins de viande ou de poisson. 20 % des Français le pratiqueraient.

L'ascension des écologistes européens

- **1995.** Les Verts finlandais deviennent les premiers du continent à intégrer un gouvernement.
- **1997.** Les écologistes intègrent pour la première fois une majorité gouvernementale en France.
- **1998.** Un ministre vert, Joschka Fischer, prend la tête de la diplomatie allemande.
- **2004.** Les Verts prennent pour la première fois la tête d'un gouvernement européen, en Lettonie.
- **2009.** Les Verts allemands dépassent pour la première fois 10 % des voix aux élections fédérales. Les Verts français réalisent leur meilleur score historique aux élections européennes, en dépassant les 16 %.
- **2017.** Première élection au suffrage universel direct d'un président écologiste, Alexander Van der Bellen en Autriche.
- **2019.** Les écologistes et leurs alliés obtiennent près de 10 % des sièges au Parlement européen, avec 74 eurodéputés. ■

hipproductions - stockadobe.com

ÉCONOMIE

Un monde globalisé

P. 40 à 69

Tjpssiacd/Getty

Kristian Buus/Pictures Ltd/Corbis/Getty

Carnaval londonien de Notting Hill.

Une planète mondialisée

Mondialisation, planétarisation, globalisation : les termes sont apparus dans notre vocabulaire au début des années 1990. Les humains auraient-ils désormais comme horizon de vie la planète tout entière ?

Cynthia Ghorra-Gobin

Géographe, directrice de recherche émérite au CNRS, elle a notamment dirigé le *Dictionnaire critique de la mondialisation* (Armand Colin, 2012).

L'apparition du mot « mondialisation » dans le langage quotidien remonte à la décennie 1990. Il désigne alors les transformations qui affectent les sociétés suite à la révolution numérique et à la sérieuse baisse des coûts des transports terrestres, aériens et maritimes. L'usage d'Internet autorisant la circulation de l'information en temps réel (indépendamment de toute localisation) a entraîné l'intensification des relations à l'échelle mondiale et a accéléré la circulation des biens, des capitaux et des personnes. Des accords pour faciliter les échanges commerciaux se sont multipliés au sein de l'Organisation mondiale du commerce, créée en 1995, intégrant la Chine en 2001 et qui fonde la base du système commercial multilatéral. Les grandes entreprises ont revu leur structure pour dissocier les lieux de production des lieux de décision et de commercialisation, bénéficiant du faible coût du travail et de l'absence de réglementations environnementales

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

dans les pays émergents pour y délocaliser leur production. Les États ont pris des mesures de déréglementation pour faciliter la circulation de l'information, des connaissances et des biens tout en menant des politiques d'attractivité. Enfin le tourisme de masse s'est affirmé, avec en 2019 plus d'un milliard et demi de touristes selon l'Organisation mondiale du tourisme.

Si la mondialisation a alors été perçue comme une nouveauté, ce point de vue a aussitôt été relativisé, par exemple par les historiens Patrick Boucheron et Serge Gruzinski (après Fernand Braudel), qui ont rappelé l'épisode de la mondialisation prémoderne et la découverte du Nouveau Monde ; par les économistes qui après Suzanne Berger ont évoqué la première mondialisation moderne au tournant du 20e siècle ; ainsi que par les géographes, comme Christian Grataloup (1).

Surtout, comme l'illustre le *Dictionnaire critique de la mondialisation*, les sciences sociales insistent sur la multidimensionnalité du processus. Elles différencient ainsi le sens accordé à trois termes : « mondialisation », « globalisation » et « planétarisation ».

Des appellations différentes pour des enjeux multiples

La mondialisation fait référence, on l'a dit plus haut, à l'intensification des circulations des personnes, des biens matériels et surtout des biens immatériels au-delà des frontières nationales. Elle peut être vécue comme l'« avènement du monde » dans le quotidien des individus, pour reprendre l'expression de Michel Lussault. Elle comporte ainsi une dimension culturelle et sociale.

Le mot « globalisation », utilisé avant tout par les anglophones, insiste plutôt sur les transformations du capitalisme. La large diffusion du terme revient à l'économiste Theodore Levitt, qui dans un article publié dans *Harvard Business Review* en 1983, annonçait l'avènement de la firme globale structurée sur le mode de la multilocalisation. Le terme insiste sur la diffusion du capitalisme à l'échelle mondiale (chute du mur de Berlin en 1989 et fin de la guerre froide) ainsi que sa métamorphose en raison de son émancipation du cadre nation. Les économistes qualifient ce cycle de mondialisation postfordiste (le fordisme faisant référence au capitalisme encadré par les États). Il désigne l'avènement d'un capitalisme financier reposant sur la libre circulation des capitaux, la priorité accordée aux actionnaires (au détriment des travailleurs) et le principe de l'optimisation fiscale des entreprises pour ne pas payer d'impôts en localisant leurs sièges dans des « paradis fiscaux ».

Différencier, comme le font les francophones, mondialisation et globalisation conduit à élargir le phénomène en dépassant les aspects économiques et immatériels pour englober la dimension géographique, et ainsi appréhender inégalités sociales (aux différentes échelles territoriales) et destruction des écosystèmes naturels (2).

Une intensification de la circulation internationale des personnes et des biens matériels et immatériels.

Un troisième terme, « planétarisation », fait, lui, référence à la prise de conscience de la finitude de l'environnement et aux risques systémiques que fait courir à la planète une économie déconnectée de la biosphère et des contraintes écologiques – une prise de conscience de plus en plus aiguë depuis les années 1990. Cette définition repose sur la distinction établie, dès 1992, par le géographe Olivier Dollfus entre le planétaire renvoyant au système Terre et le mondial. Si le changement climatique représente un enjeu planétaire, il ne devient un enjeu mondial que lorsqu'il est reconnu par l'ensemble des États et des individus se mobilisant pour assurer la transition écologique (3).

Différencier ces notions n'est pas un simple exercice lexical. Cela facilite la formulation des enjeux et des politiques visant à maîtriser ce processus de mondialisation. Comme l'écrit Alain Supiot, la mondialisation, outre la circulation des biens et des personnes, *« assure la circulation des signes entre les êtres humains »*, ce qui représente un phénomène structurel lié à de nouvelles techniques de numérisation alors que *« la globalisation est un phénomène conjoncturel »* qui procède de choix comme la surexploitation de ressources physiques non renouvelables.

Villes globales, mégacités, archipels métropolitains…

La mondialisation se traduit très concrètement au niveau local notamment par l'intensification de l'urbanisation, au Nord comme au Sud (4). Aujourd'hui, 56 % de la population est urbaine. Le contraste est saisissant avec le milieu du 20e siècle quand la population urbaine représentait 30 % de l'humanité. Compte tenu de la croissance démographique, le nombre d'urbains est ainsi passé de 2,2 milliards en 1990 à 4,2 milliards en 2019. La mondialisation entraîne également la reconfiguration de la ville. Dès le début de la décennie 1990, la sociologue américaine Saskia Sassen a évoqué l'avènement de la « ville globale » qui assure un rôle de commandement de l'économie globalisée à partir des exemples de New York, de Tokyo et de Londres. Sa démonstration s'appuie sur des données rassemblant le nombre d'emplois dans les secteurs de la finance et de l'immobilier ainsi que ceux liés aux services aux grandes entreprises. La circulation des capitaux dynamise l'immobilier et est responsable de la gentrification, c'est-à-dire l'éviction de ménages aux faibles revenus au profit de nouveaux ménages disposant de moyens leur permettant d'accéder à la hausse des prix.

Dans l'univers francophone, il est plutôt question de « ville de flux » à la suite du ▶

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

L'autre mondialisation, à bas bruit

Lou Linwei/Alamy

Un magasin d'accessoires de mode sur le marché de Yiwu (province du Zhejiang, Chine).

La mondialisation de l'économie ne passe pas seulement par la bourse de New York ou les entrepôts d'Amazon. Depuis les années 2000, les chercheurs s'intéressent à la *«mondialisation par le bas»* (Alain Tarrius), celle *«qui se produit dans les interstices de l'économie mondiale portée par les États et les firmes multinationales»* pour reprendre les mots d'Armelle Choplin et Olivier Pliez. Cette mondialisation, c'est celle qui conduit les jeans bon marché chinois chez les jeunes désargentés du Caire, de Lagos ou d'Alger ; qui alimente en meubles, ordinateurs, gadgets ou cosmétiques les foyers les plus pauvres de la planète. Elle est organisée par des «entrepreneurs nomades» : vêtus de sweats à capuche et baskets autant que de costumes-cravate, ils savent circuler au-delà des frontières, jouant de leurs réseaux personnels et de leur sens du commerce – comme ces Turcs et ces Algériens installés définitivement en Chine à Yiwu, immense marché en gros ouvert 364 jours par an, où ils achètent des produits chinois pour les renvoyer vers le Moyen-Orient ou l'Afrique.

Cette mondialisation à bas bruit fait émerger un nouveau chapelet de villes secondaires comme Yiwu en Chine ou El Eulma en Algérie. Largement méconnue du grand public, El Eulma est un ancien marché aux bestiaux situé près de Sétif. Devenue peu à peu un petit marché avec une dizaine de boutiques de quincaillerie et droguerie, elle se transforme dans les années 1990, lorsque le gouvernement algérien abandonne son monopole sur les importations : le bourg se développe jusqu'à devenir la plaque tournante du marché en téléphonie mobile, ameublement, micro-informatique ou encore quincaillerie pour le marché maghrébin, avec aujourd'hui des milliers de commerces de gros et demi-gros. ■

Hélène Frouard

Sources

- **La Mondialisation des pauvres. Loin de Wall Street et de Davos** Armelle Choplin et Olivier Pliez, Seuil, 2018.
- **«El Eulma (Algérie), anatomie d'une place emblématique du commerce transnational»** 2017. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01508982/document
- **«La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales»** Alejandro Portes, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 129, 1999/4.
- **La Mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine** Alain Tarrius, Balland, 2002.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

philosophe Olivier Mongin (5) qui prend en compte l'inscription de la ville dans les réseaux de la mondialisation, sans pour autant la restreindre aux seuls flux financiers. L'expression est assez proche de l'« archipel métropolitain mondial » de Pierre Veltz qui souligne le rôle des échanges transnationaux (6).

Cette métropolisation concerne aussi bien les villes superstars que les villes dites secondes (7). Les métropoles représentent des nœuds de réseaux où s'articulent économie de la connaissance et économie de la fabrication, forces d'attractivité (services financiers, aménités, formations, soins, mobilités) et forces d'exclusion (prix du foncier et de l'immobilier, gentrification des quartiers centraux, ségrégation socio-spatiale, sécurité). La restructuration de la ville au profit de la métropole se traduit également par l'usage du mot « *cluster* » (grappe d'entreprises ou pôle de compétitivité), inventé en 1998 par l'économiste Michael Porter. Le *cluster* il renvoie aux effets spatiaux d'une organisation économique fondée sur le regroupement des activités de recherche et de production relevant d'un même secteur. La proximité spatiale entre individus relevant d'institutions diverses (publiques et privées) est perçue comme une opportunité pour des interactions de type *face to face*.

Vers une mondialisation plus équitable ?

Si une personne sur huit vit dans l'une des 28 mégacités de plus de 10 millions d'âmes, la moitié de la population urbaine vit toutefois dans des villes de moins de 500 000 habitants. La majorité de ces dernières se situe dans les pays émergents. Dans les pays du Nord, le phénomène est plus limité parce que l'armature urbaine s'est en fait construite progressivement dès la fin du 18e siècle avec l'industrialisation.

Selon le *think tank* McKinsey Global Institute (MGI), 60 % du PNB mondial est concentré au sein de 600 villes regroupant un cinquième de la population mondiale. Mais les chercheurs des Nations unies rappellent régulièrement qu'un milliard d'êtres humains vit dans l'habitat précaire et informel : bidonville, favela, slum. Cette situation dramatique s'aggrave avec l'émergence de camps rassemblant des personnes déplacées (réfugiés politiques ou climatiques). Ce qui pose la question des inégalités.

Toutefois la globalisation est généralement défendue par le Forum économique mondial (FEM), une ONG qui réunit tous les ans à Davos (Suisse) depuis 1971 les élites économiques et politiques. Mais elle l'est également par les tenants du Forum social mondial (FSM) qui réunit depuis 2001 les organisations sensibles à la cause altermondialiste. Le FSM ne remet pas en cause la mondialisation mais critique sévèrement les inégalités sociales et environnementales, qui fragilisent de nombreux citoyens du monde.

Les inégalités entre les vingt pays les plus riches et les vingt plus pauvres sont criantes.

La mondialisation a fait l'objet de nombreuses autres critiques dont celle de Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'économie (2001) et ancien économiste en chef de la Banque mondiale, qui dénonce les délocalisations et les craintes des pays démunis de se faire piéger par des règles imposées par les puissants (8). Il s'en prend au *« fanatisme des marchés »* qu'incarne le consensus de Washington.

Elle serait néfaste socialement parce qu'elle creuse les inégalités ; dangereuse parce qu'elle livre l'économie à la loi de marchés dotés d'une forte instabilité ; antidémocratique car elle impose la domination de quelques pays dont les États-Unis sur l'ensemble du monde ; mortelle pour l'avenir de la planète car elle conduit à l'épuisement des ressources naturelles. J. Stiglitz ne condamne pas la mondialisation mais il propose de la « réorienter » de façon plus équilibrée et équitable.

L'analyse de François Bourguignon, ancien économiste en chef de la Banque mondiale, présente l'intérêt de recentrer le débat (9) : les inégalités entre les habitants des vingt pays les plus riches et les vingt plus pauvres sont criantes mais l'écart entre les pays riches et les pays pauvres tend à se réduire en raison de l'accroissement des échanges au profit du monde en développement, comme en Chine par exemple. Déplorant toutefois le creusement des inégalités à l'intérieur des nations, qui perpétue des situations acquises évinçant de la consommation et de l'esprit d'entreprise des jeunes talents, l'économiste critique ceux qui revendiquent des mesures protectionnistes et propose une mondialisation de la redistribution. ■

(1) **Cynthia Ghorra-Gobin (dir.),** *Dictionnaire des mondialisations*, Armand Colin, 2006.
(2) **Alain Supiot (dir.),** *Mondialisation ou globalisation ? Les leçons de Simone Weil*, éd. Collège de France, 2019.
(3) **Olivier Dollfus,** « Système monde et système Terre », *L'Espace géographique*, t. XXI, n° 3, mars 1992.
(4) **Armelle Choplin et Olivier Pliez,** *La Mondialisation des pauvres. Loin de Wall Street et de Davos*, Seuil, 2018.
(5) **Olivier Mongin,** *La Ville des flux. L'envers et l'endroit de la mondialisation urbaine*, Fayard, 2013.
(6) **Pierre Veltz,** *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, 2e éd., Puf, 2014.
(7) **Cynthia Ghorra-Gobin,** *La Métropolisation en question*, Puf, 2015.
(8) **Joseph Stiglitz,** *La Grande Désillusion*, Fayard, 2002.
(9) **François Bourguignon,** *La Mondialisation de l'inégalité*, Seuil, 2012.

Pour aller plus loin…

- **Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation**
  Appadurai Arjun, Payot, 2005.
- **Effondrement : Comment les sociétés décident de leurs disparitions ou de leur survie**
  Diamond Jared, Folio, 2009.
- **Dictionnaire critique de la mondialisation**
  Ghorra-Gobin Cynthia (dir.), Armand Colin, 2012.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

ENTRETIEN AVEC THOMAS DALLERY

Le poids croissant de la finance

La finance mondiale a été largement dérégulée à partir des années 1980. Au risque de conséquences néfastes pour l'économie réelle, explique l'économiste Thomas Dallery.

Que signifie l'idée d'une « financiarisation » du monde ?

La financiarisation est le processus par lequel la finance occupe une place de plus en plus importante dans le fonctionnement de nos sociétés, à l'échelle globale comme à celle des entreprises. À la fin du 19e siècle et au début du 20e, de nouvelles valeurs et des lois de plus en plus permissives autorisent les activités économiques à échapper au contrôle de la société. Cela précipite la crise de 1929, qui s'explique en partie par la possibilité de spéculer en bourse à crédit. En réaction, on assiste à une réaffirmation du pouvoir de la politique sur l'économie, dont le New Deal de Roosevelt peut constituer un premier exemple. Dans un ouvrage célèbre publié en 1944, *La Grande Transformation*, l'économiste hongrois Karl Polanyi décrit le choix qu'ont à faire les sociétés entre un marché libre et une régulation de l'économie, entre le « désencastrement » et l'« encastrement » de l'économie. À partir des années 1970, on assiste à nouveau à un « désencastrement ».

Quelles ont été les principales étapes de ce processus ?

La nouvelle financiarisation qui se met en place depuis les années 1980 est propulsée par plusieurs réformes. L'une d'entre elles est la fin du système monétaire international. Issu des accords de Bretton Woods, ce dernier avait tenté, à partir de 1944, de stabiliser les valeurs des monnaies entre elles et de contrôler les flux de capitaux d'un pays à l'autre. À partir du milieu des années 1970, à l'inverse, les valeurs des monnaies fluctuent librement et on lève progressivement les obstacles à la libre circulation des capitaux, ce qui démultiplie les possibilités de spéculation. Ces réformes peuvent aussi être nationales : en France, à partir du milieu des années 1980, on facilite l'accès de l'État aux marchés financiers pour emprunter, on incite fiscalement les ménages à placer leur épargne en Bourse et on décloisonne les activités des banques, qui ne sont plus seulement chargées de collecter des dépôts et d'accorder des crédits mais peuvent mener d'autres activités et davantage intervenir sur les marchés financiers.

Quel rôle, justement, jouent les banques dans une économie financiarisée ?

Jusqu'aux années 1980, on opposait un modèle français et européen, où les entreprises finançaient leur développement en s'endettant auprès de leur banque, et un modèle anglo-américain, où ce financement passait davantage par l'émission d'actions sur les marchés. On a pu croire ensuite que la financiarisation priverait les banques de leur rôle : or, loin d'être marginalisées, elles se sont réinventées et ont investi les marchés en multipliant leurs activités et en y créant des filiales.

Quels ont été les autres acteurs de cette financiarisation ?

Des types de fonds, comme les fonds spéculatifs, peuvent prendre le pouvoir à un moment donné sous l'effet d'un phénomène de mode ou d'un manque de régulation. Mais sur les trente dernières années, l'institution financière la plus emblématique est le fonds de pension américain. Il s'agit d'un fonds d'investissement, public ou privé, qui gère les retraites par capitalisation des ménages en plaçant leurs cotisations sur les marchés : en 2010, ils géraient 10 000 milliards de dollars d'actifs, soit cinq fois plus que le PIB annuel de la France. En France, où les fonds de pension n'existent quasiment pas, l'acteur qui s'en rapproche est la compagnie d'assurances, et notamment les fonds d'assurance vie.

Ce processus a-t-il augmenté la fréquence des crises financières ?

Les économistes Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff ont mené un travail intéressant en collectant des données sur la récurrence des crises financières à travers l'histoire. Ils notent qu'elles semblent corrélées avec l'intensité de la mobilité des capitaux. Elles sont fréquentes à la fin du 19e siècle et au début du 20e puis disparaissent quasiment : après celle de 1929, on n'assiste à aucune crise financière majeure jusqu'au début des années 1980. Elles réapparaissent ensuite quand on libère les

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Université de Lille

Thomas Dallery

Maître de conférences en économie à l'université du Littoral-Côte-d'Opale et membre du collectif Les économistes atterrés. Il a écrit, avec Tristan Auvray et Sandra Rigot,* L'Entreprise liquidée. La finance contre l'investissement *(Michalon, 2016).

marchés financiers dans les années 1980, avant de devenir très fortes à la fin des années 1990, puis bien évidemment avec la crise de 2008.

Que nous a appris cette crise financière de 2008 ?

Elle montre, déjà, qu'un choc localisé peut avoir des conséquences à l'autre bout du monde. Au départ, cette crise est une affaire 100 % américaine, liée à des prêts immobiliers à risques, les « *subprimes* », dont le non-remboursement fait éclater une bulle immobilière. Par effet de contagion, elle va ensuite contaminer l'ensemble de l'économie mondiale. Elle est aussi révélatrice des fragilités profondes et structurelles de nos économies très inégalitaires : les plus riches s'approprient une part croissante des revenus tandis que les ménages modestes sont aujourd'hui davantage informés des comportements de consommation des classes supérieures et sont tentés de les imiter, ce qui fait exploser les crédits à la consommation ou au logement et alimente des bulles financières. Derrière l'effondrement de la finance, on trouve les déséquilibres de l'économie réelle.

Quel est l'impact de la financiarisation sur cette économie réelle ?

On peut le voir à deux niveaux : microéconomique, celui des entreprises, et macroéconomique, dans l'ensemble de l'économie. La finance dispose de deux armes pour modifier le comportement des entreprises : la participation à leur gouvernance au travers des assemblées générales et conseils d'administration, et ce qu'on appelle la « liquidité » des marchés financiers, c'est-à-dire le fait de pouvoir facilement revendre des titres pour en acheter de nouveaux. Avec la montée en puissance de grands fonds susceptibles de peser sur la composition des conseils d'administration, la « démocratie » d'entreprise a tendance à inciter celles-ci à verser de plus en plus de dividendes

> *La crise financière de 2008 montre qu'un choc localisé peut avoir des conséquences à l'autre bout du monde.*

au détriment de décisions d'investissement productif. Et cela d'autant plus que les grands fonds mettent en concurrence les entreprises à l'échelle mondiale pour obtenir des rendements et des dividendes sans cesse plus élevés, et que la liquidité des marchés leur permet de menacer les dirigeants de quitter les entreprises qui ne satisfont pas à leurs exigences. Si ce comportement se généralise, vous avez des conséquences macroéconomiques désastreuses pour la croissance et l'emploi.

Quelles sont, selon vous, les pistes de réformes les plus prometteuses ?

Sur la gouvernance, on pourrait très bien envisager que les actionnaires soient dotés de droits de vote croissants selon l'ancienneté avec laquelle ils détiennent des actions : une sorte de « carte de fidélité » qui existe déjà dans certains cas, notamment pour les participations de l'État. Un autre levier serait de modifier la liquidité des marchés en les « démondialisant », en faisant en sorte que les capitaux n'aient plus autant de facilités à franchir les frontières. Le FMI a d'ailleurs récemment admis que pour faciliter la stabilité financière, il était nécessaire de rendre les marchés financiers nationaux moins interdépendants. Les idées de réformes sont nombreuses et intéressantes : ce qui manque, c'est la volonté politique pour réformer le système. ■

Propos recueillis par Jean-Marie Pottier

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Tony Vingerhoets/Alamy

Le trafic automobile dans le nuage de pollution de Pékin.

Le PIB, un outil périmé ?

La croissance du PIB a longtemps été vue comme la panacée. Pourtant, cet indicateur peut se révéler limité et trompeur. Des alternatives se développent depuis une trentaine d'années.

Gaétane Poissonnier
Journaliste.

Chaque trimestre, les chiffres de la croissance économique sont scrutés par les décideurs politiques et les acteurs économiques. Cette croissance correspond à l'évolution d'une année sur l'autre de la valeur des richesses (biens et services) produites dans le pays – ce qu'on appelle le produit intérieur brut (PIB). Plus elle est importante, plus les caisses de l'État se remplissent par le biais des impôts, et donc plus l'État dispose de marges de manœuvre pour financer les hôpitaux, les écoles, les tribunaux, les retraites et autres aides sociales. La croissance apparaît donc souvent comme une panacée: *« C'est ce que vendaient autrefois les bonimenteurs de foire avec leur élixir de jouvence: le produit miracle qui cure tous les maux »*, écrit Jean-Marc Jancovici, ingénieur polytechnicien spécialiste de la transition énergétique, dans un livre publié en 2015, *Dormez tranquilles jusqu'en 2100 et autres malentendus sur le climat et l'énergie*.

Une augmentation du PIB n'implique en effet pas nécessairement une amélioration de la qualité de vie de la population. À court terme comme à plus long terme, selon les écologistes, une croissance infinie dans un monde aux ressources finies constitue une impasse. Consommer plus, c'est polluer plus, réchauffer plus, et courir encore plus vite à la catastrophe. Bref, la croissance serait l'ennemie de la transition écologique. Doit-on alors arrêter de scruter les chiffres du PIB ?

L'indicateur va bientôt fêter ses cent ans: il a été mis au point par l'économiste américain Simon Kuznets en 1931 pour évaluer l'ampleur des pertes subies par l'économie du pays pendant la grande dépression.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Auparavant, il n'existait que des agrégats disparates, mesurant ici et là tel cours boursier ou la production industrielle d'un secteur donné. Les travaux de la commission Kuznets ont permis d'aboutir à un instrument de mesure synthétique, bien plus lisible pour suivre l'état de l'économie d'un pays.

Dès 1934, l'économiste avait toutefois averti: *« Ceux qui demandent plus de croissance devraient préciser leur pensée: plus de croissance de quoi, et pour quoi? »* Malgré sa mise en garde, le PIB s'est imposé comme l'indicateur roi. Il s'agit pourtant d'un indicateur quantitatif et non qualitatif: il ne tient pas compte de l'utilité sociale des biens produits. Que l'on construise des chars d'assaut ou des logements revient au même en termes de PIB. Il ne dit rien non plus de la répartition de la richesse créée: un surplus de croissance peut ne profiter qu'aux plus riches et se traduire par des inégalités accrues.

Des indicateurs de plus en plus affinés

Ainsi, la Chine, qui progresse année après année vers le rang de première économie mondiale, n'arrive qu'à la 85e place en termes d'indicateur de développement humain (IDH), un outil mis au point en 1990 par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) afin de répondre à la principale critique adressée au PIB: il ne dit rien du niveau de bien-être des habitants d'un pays. Des pays comme l'Inde ou le Bangladesh, qui affichent des taux de croissance annuels à faire pâlir d'envie les dirigeants européens, se retrouvent encore plus bas au regard de cet indicateur alternatif, et aucune des dix premières économies mondiales ne se classe dans les dix premières de ce même indicateur.

L'IDH prend en compte le revenu moyen de la population, c'est-à-dire le PIB par habitant (en excluant les revenus les plus élevés, qui fausseraient la moyenne) mais aussi la santé (à travers l'espérance de vie) et l'éducation (grâce au taux d'alphabétisation et à la durée moyenne d'études). Il fait référence en matière d'indice de développement mais n'a pas remplacé le PIB et n'est pas lui-même sans limites. Le Pnud l'a enrichi au fil des années: en 1995, les experts de l'Onu ont mis au point l'indicateur sexo-spécifique de développement humain (ISDH), qui intègre les inégalités entre les hommes et les femmes. En 2010, ils ont encore approfondi la prise en compte des inégalités avec l'indice de développement humain ajusté selon les inégalités (IDHI).

L'IDH a les défauts de ses qualités: facilement compréhensible, il est aussi simplificateur. Sa grande réussite, c'est avant tout d'avoir installé dans le débat public l'idée d'indicateurs alternatifs. Depuis, d'autres pistes ont émergé, avec des indicateurs de bien-être économique, de santé sociale ou de bonheur national, comme le poétique « bonheur national brut » que le petit royaume asiatique du Bhoutan a inscrit dans sa Constitution en 2008. Aucun ne se démarque vraiment.

Le Bhoutan a inscrit dans sa constitution le « bonheur national brut ».

En 2008, quelques mois avant l'éclatement de la crise financière, Nicolas Sarkozy, alors président de la République, installe une commission d'économistes afin de réfléchir à de meilleurs outils pour mesurer la performance économique, la qualité de la vie et le degré de développement durable de nos sociétés. Parmi eux, les Prix Nobel Joseph Stiglitz et Amartya Sen, celui-là même qui avait contribué à mettre au point l'IDH en 1990.

Dans son travail, la commission Sen-Stiglitz conclut notamment à la nécessité de distinguer le *« bien-être présent »* et *« sa soutenabilité, c'est-à-dire* (…) *sa capacité à se maintenir dans le temps »*, en mettant en place une batterie d'indicateurs mesurant la dangerosité du changement climatique ou l'épuisement des ressources. Une réflexion dans la lignée de celle sur les limites écologiques de la croissance élaborée dès 1972 par le célèbre rapport Meadows, « Les limites à la croissance (dans un monde fini) ». À l'époque, les auteurs concluaient déjà que si la croissance restait notre unique horizon, l'effondrement serait inévitable à cause de la pénurie des matières premières, de la fragilisation des écosystèmes ou d'une hausse insupportable de la pollution.

PIB vert

Des chercheurs de différents pays et institutions internationales ont, depuis, tenté de mettre en place un « PIB vert », c'est-à-dire un PIB corrigé de l'impact environnemental de la croissance. L'idée: déduire du PIB la valeur des biens naturels détruits ou endommagés dans l'année et, plus largement, toutes les dépenses qui servent à réparer les dégâts causés par notre modèle de croissance. Mais des désaccords profonds dans le calcul de ces « dépenses réparatrices » et de la destruction du patrimoine naturel fragilisent ces indicateurs. Certains chercheurs aboutissent à un PIB vert qui augmente d'année en année, simplement plus lentement que le PIB classique. D'autres, en revanche, comme J.-M. Jancovici, estiment que les dégâts causés par la croissance sont tellement lourds et irréversibles que le véritable PIB vert diminuerait depuis plusieurs années.

Si ces indicateurs alternatifs sont si divers et peinent à s'imposer, c'est que le choix des variables qui les composent est politique. Qu'est-ce qui, de la production, de l'éducation, des inégalités ou de la protection de l'environnement, compte le plus pour mesurer l'avancement d'un pays? La richesse est-elle plutôt faite de consommation, de santé, de bonheur ou de longévité? *« La question des indicateurs de richesse est un enjeu citoyen »*, écrivent les économistes Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice dans un ouvrage sur la question, *Les Nouveaux Indicateurs de richesse* (2016). Ils regrettent que ces débats soient pour l'instant restreints aux cercles d'experts et défendent leur ouverture à l'ensemble de la population. ■

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Le Voyage de Chihiro *fait partie des trente films les plus vus dans les salles de cinéma françaises en 2002. Son réalisateur japonais, Hayao Miyazaki, s'est imposé comme une référence de l'animation dans le monde entier.*

Buena Vista International

Cultures du monde, unité ou diversité ?

En trente ans, la circulation des biens et des personnes s'est accélérée comme jamais. A-t-elle entraîné une uniformisation culturelle de la planète ? La réponse est ambivalente.

Régis Meyran
Docteur en anthropologie.

La mondialisation croissante *(p. 46)* a de toute évidence des conséquences importantes sur la culture, entendue comme l'ensemble des pratiques et des connaissances qui permettent à chacun d'interagir avec les autres – langue, postures corporelles, règles d'alimentation ou de mariage, croyances religieuses, productions artistiques, etc. Assistons-nous depuis trente ans à une uniformisation culturelle du monde ? En la matière, tout dépend de ce sur quoi nous portons notre regard. Car comme l'analyse l'ethnologue Jean-Pierre Warnier (1), toute société possède deux sortes de biens culturels : d'un côté, les biens inaliénables ou sacrés (dieux et temples, patrimoine, terres, sépultures, rituels divers), de l'autre, des biens qu'on peut donner ou échanger entre amis, partenaires ou alliés (artisanat, art, jeux…). Cette distinction permet de comprendre les associations ou conflits qui se jouent entre les cultures mondialisées (relevant des biens échangeables) et les cultures nationales ou locales (touchant, au moins en partie, aux biens inaliénables).

Faut-il avoir peur de l'oncle Sam ?

Prenons le cas du cinéma. En matière de production nationale de films, les pays émergents (Nigeria, Inde, Chine) produisaient à eux seuls 60 % des longs-métrages dans le monde en 2016. Mais pour ce qui est de la distribution et de l'exportation

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

de leurs produits culturels à l'échelle de la planète, les *majors* hollywoodiens dominent encore et de loin le marché des supports électroniques (DVD, télévision, Internet). Et en 2016, les *blockbusters* comme *Avatar*, *Titanic*, *Jurassic World* ou les sagas Marvel ont fait leurs plus grosses recettes dans les pays occidentaux, mais ont eu un succès important aussi en Chine, en Corée du Sud, en Inde et dans les Émirats arabes unis (2). Enfin, sur les vingt-cinq principales entreprises multinationales de l'industrie média (Google, Comcast, Disney, Facebook…), deux seulement n'étaient pas occidentales en 2017 : Sony (Japon) et Tencent (Chine). Serions-nous donc tous américanisés ?

Une vitalité des cultures nationales et locales

Dans un livre qui eut un grand succès après les attentats du 11 septembre 2001, l'Américain Benjamin Barber (3) soutenait que le « totalitarisme économique » des grandes firmes internationales comme McDonald's, qu'il nomme « McWorld », générait en retour des replis identitaires intégristes ou nationalistes. Le sociologue Peter Berger (4) a nuancé ce propos en mettant en évidence quatre visages de la culture mondiale : la culture des élites économiques (« culture Davos »), celle des universitaires progressistes (« Faculty Club »), la culture « McWorld », enfin le prosélytisme religieux… Ce sont tous des mouvements, affirme-t-il, qui valorisent l'individu plutôt que la collectivité et la tradition.

Selon les anthropologues et les sociologues, il existe, d'un côté, des multinationales indéniablement à l'assaut du monde, de l'autre, des cultures traditionnelles en péril. Au milieu, des cultures nationales ou locales qui négocient, ou se braquent, face à l'offensive des multinationales.

Les cultures traditionnelles, restées en marge de la modernité et centrées sur leurs pratiques ancestrales, meurent, c'est indéniable. C'est ce qu'analyse le linguiste australien Nicholas Evans (5) : les grands empires et les États-nations ont imposé aux peuples conquis un petit nombre de langues véhiculaires internationales ou nationales. La diversité initiale subsiste dans les pays situés aux marges des empires ou découverts tardivement, mais elle est évidemment érodée par la mondialisation et par les cultures nationales. Si on dénombre encore quelque 7 000 langues dans le monde (et donc autant de cultures traditionnelles), certaines comportant une dizaine de locuteurs, la moitié pourrait avoir disparu d'ici 2100 !

◆

En 2020, le soft power *n'est plus l'apanage des Américains.*

◆

Toutefois, de nombreux travaux attestent de la vitalité des cultures locales et nationales. Pour J.-P. Warnier, le patrimoine, la mémoire collective et les enjeux d'identité deviennent de plus en plus importants – et d'ailleurs conflictuels – dans un monde globalisé. Ils peuvent donner lieu à de nouvelles créations culturelles. Dans une étude désormais classique, l'anthropologue d'origine indienne Arjun Appadurai (6) montrait que l les communautés diasporiques et les populations anciennement colonisées sont capables de se saisir de la culture dominante et de la réinterpréter à leur guise. Songeons au rap en France, qui s'inspire de la culture américaine mais intègre des éléments provenant de la culture des banlieues et de la chanson françaises : en témoigne le verbe ciselé de MC Solaar ou Oxmo Puccino… On peut aussi citer le cas des mangas, venus du Japon, et qui se sont imposés, notamment en France, jusqu'à être récompensés au festival international de la bande dessinée d'Angoulême. Ceux-ci sont aujourd'hui concurrencés pas la « manfras », ces mangas dessinés par des Français. Et ces cultures hybrides connaissent pour certaines des succès inédits à l'échelle de la planète. La sociologue de la culture Sylvie Octobre (7) observe un cosmopolitisme croissant chez les jeunes générations : *« Jusqu'aux années 1980, la domination états-unienne était quasiment sans partage. Aujourd'hui, si le* mainstream *américain est toujours présent, sur Internet vous pouvez aussi trouver des productions zimbabwéennes, argentines, canadiennes, indiennes, ou venues d'Amérique latine ainsi que d'Asie… La musique pop et les séries sud-coréennes, totalement inconnues jusqu'à peu, font actuellement l'objet d'un fort engouement. »*

De son côté la Chine, qui tente aujourd'hui de s'imposer comme *leader* sur la scène internationale, n'hésite pas à utiliser les armes culturelles pour consolider son influence. En témoigne parmi d'autres le réseau des instituts Confucius. Créés en 2004, ils se veulent la version chinoise de réseaux tels que le British Council ou l'Alliance française. En 2019, selon la géographe Nashidil Rouiaï, on en comptait plus de 548 présents dans 154 pays (8). En 2020, le *soft power*, une notion forgée par Joseph Nye trente ans plus tôt, n'est plus l'apanage des Américains… ■

(1) **Jean-Pierre Warnier,** *La Mondialisation de la culture*, 5e éd., La Découverte, 2017.
(2) **Antonios Vlassis,** « Les puissances émergentes dans la bataille mondiale de l'attraction : Bollywood, vecteur du soft power de l'Inde ? », *Interventions économiques*, n° 55, 2016.
(3) **Benjamin Barber,** *Djihad vs McWorld. Mondialisation et intégrisme contre la démocratie*, Desclée de Brouwer, 1996.
(4) **Peter Berger and Samuel Huntington (dir.),** *Many globalizations. Cultural diversity in the contemporary world*, Oxford University Press, 2002.
(5) **Nicholas Evans,** *Ces mots qui meurent. Les langues menacées et ce qu'elles ont à nous dire*, La Découverte, 2012.
(6) **Arjun Appadurai,** *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, 2015.
(7) **Sylvie Octobre,** « Grandir au temps des technocultures », *Sciences Humaines*, n° 329, octobre 2020.
(8) **Nashidil Rouiaï,** « Sur les routes de l'influence : forces et faiblesses du soft power chinois », *Géoconfluences*, septembre 2018.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Mondialisation 1990 - 2020

Le PIB dans le monde 1990/2020

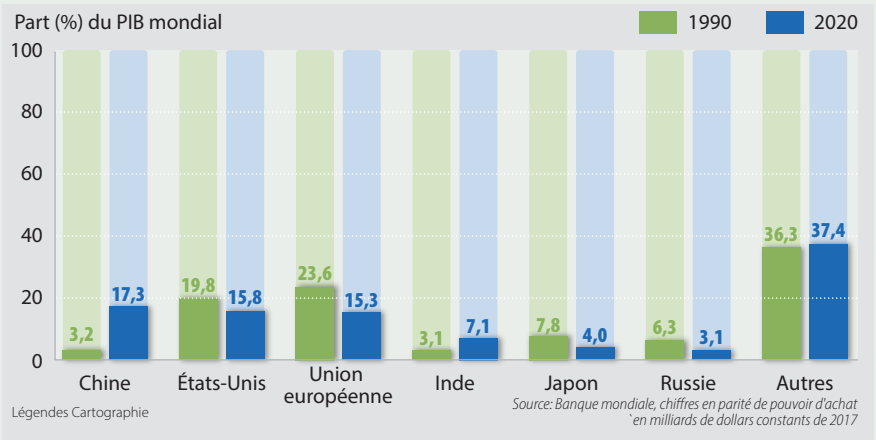

Indicateurs de richesse et développement

Afin de comparer à la fois la richesse des pays entre eux, et son évolution au cours du temps, plusieurs indices ont été mis au point. Aucun n'est parfait: tout dépend des critères que l'on souhaite comparer.

● **Le PIB:** produit intérieur brut. Créé en 1931, cet indicateur économique mesure la richesse produite chaque année par un pays, qu'il s'agisse de biens ou de services.

● **L'IDH:** indicateur de développement humain. Mis au point en 1990, il a pour objectif de mesurer le niveau de développement d'un pays en ajoutant aux critères économiques des indicateurs de santé et d'éducation.

● **L'IDHI:** indicateur de développement humain ajusté aux inégalités. Il a été introduit en 2010 pour tenir compte des inégalités au sein de la population.

● **L'IWI:** inclusive wealth index, surnommé en français « PIB vert ». Destiné à remplacer le PIB, cet indicateur proposé par l'Onu en 2012 tient compte des aspects environnementaux et renseigne donc sur la capacité de croissance sur le long terme. ■

La place Saint-Marc à Venise.

Frank Bienewald/LightRocket/Getty

De plus en plus de touristes

L'accélération des circulations a aussi touché les personnes. Le tourisme a ainsi connu une explosion sans précédent. En 1995, on comptait 500 millions d'arrivées de touristes internationaux dans l'année. En 2018, le chiffre a triplé. Ce tourisme de masse menace certains sites: c'est le cas de Venise, qui reçoit chaque année l'équivalent de 500 touristes par habitant. ■

Une circulation des cultures

La mondialisation actuelle s'accompagne d'une accélération des échanges culturels. La *telenovela* mexicaine *Yo Soy Betty* a ainsi séduit aussi bien les Nord-Américains (sous le titre *Ugly Betty*) que les Chinois (avec l'appellation *Ugly Wudi*). Le cinéma indien s'exporte du Sri Lanka aux pays arabes. Quant à la saga *Harry Potter*, le dernier tome est sorti simultanément dans les librairies du monde entier le même jour à la même heure, pour le bonheur de millions de lecteurs de toutes langues. Les États-Unis restent toutefois prépondérants: en 2010, ils représentaient par exemple encore la moitié du commerce total de l'audiovisuel. ■

Sources: OMC, Unesco

Rockville, États-Unis, 20 juillet 2007. Une lectrice de 11 ans achète le septième tome de la saga Harry Potter, mis en vente le même jour à la même heure dans le monde entier.

Ricky Carioti/The Washington Post/Getty

Made in the world !

« *Les étiquettes “made in” des biens manufacturés sont devenues des symboles archaïques d'un autre temps. Aujourd'hui, la plupart des objets sont “made in the World”* » (Pol Antràs, *Conceptual aspects of global value chains*, 2020). Au 17e siècle déjà circulaient des matières premières venues des quatre coins du monde. Les jésuites fabriquaient des remèdes à partir d'ingrédients venus des différents continents. Aujourd'hui, des produits bruts ou manufacturés circulent sur toute la planète.

Le célèbre Nutella en est un exemple. Le produit est vendu par la firme Ferrero International dont le siège est basé en Italie, les usines de fabrication situées près des principaux lieux de consommation et les matières premières produites soit localement (le lait), soit importées (la vanille vient de Chine et le chocolat du Nigeria). ■

Source: «Mapping global value chains, OCDE, 2012.

Le Nutella, un produit mondial

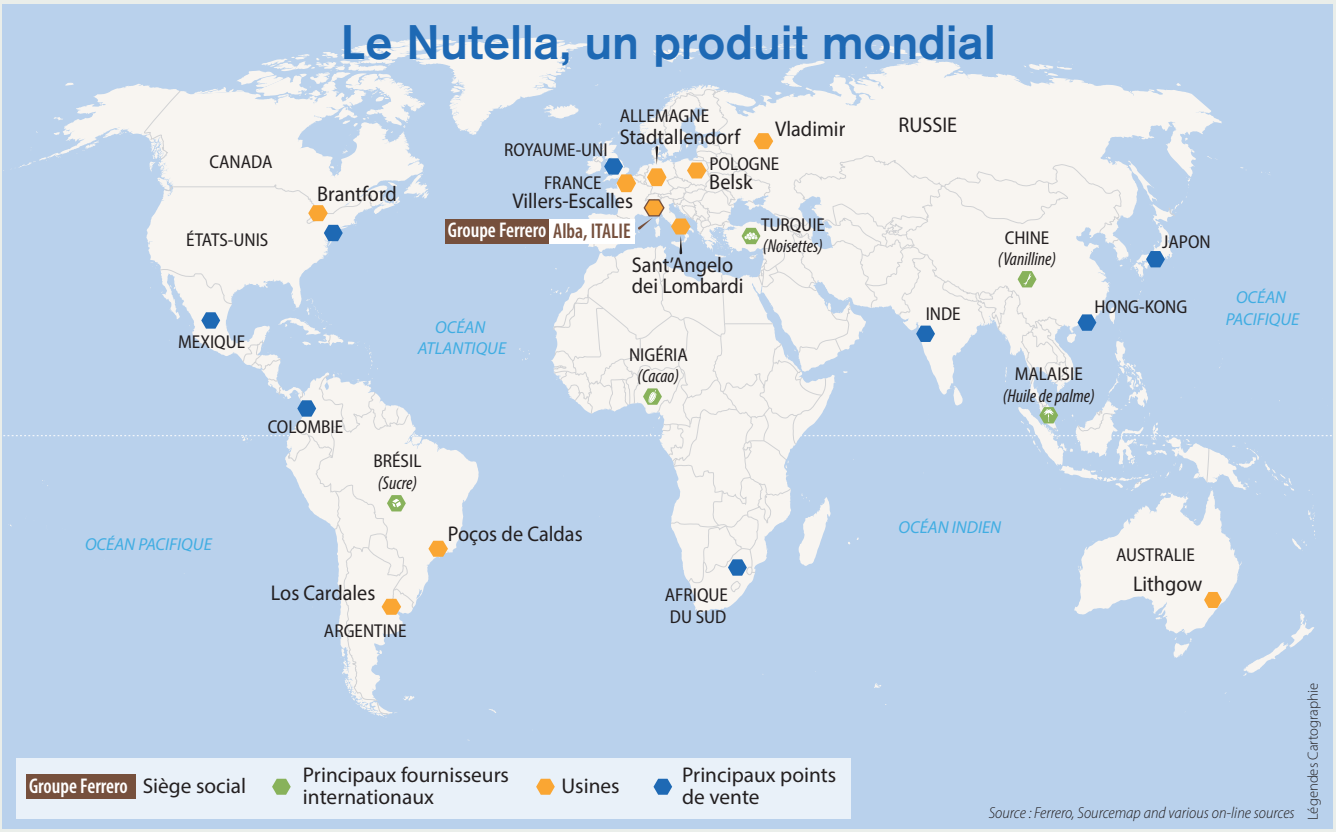

Un commerce international en forte croissance

Céréales, pétrole, téléphones portables ou masques chirurgicaux: le commerce mondial a connu une augmentation sans précédent. Selon l'Insee, le commerce mondial a été multiplié par 6,8 entre 1980 et 2017, alors que le PIB n'avait été multiplié que par 3,4 durant la même période. Une large partie de ce commerce emprunte la route maritime, grâce à des navires de plus en plus grands. Le premier porte-conteneurs, l'*Idéal X*, transportait à sa création en 1956 58 boîtes. En 2020, quelques géants des mers en accueillent l'équivalent de 20 000. ■

Évolution du commerce maritime

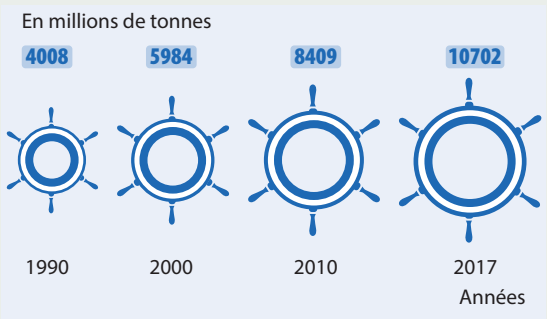

Légendes Cartographie

Source : review of maritime transport, 2018, nations unies)

SOCIÉTÉS

L'ère du numérique

P. 54 à 69

Typssiaod/Getty

Andy Gibson/Alamy

Livreurs Deliveroo à Cork (Irlande)

Vers l'ubérisation du travail ?

Accessibles en un clic de *smartphones*, les Uber et autres Deliveroo sont devenus omniprésents dans le quotidien de nos sociétés. Avec quelles conséquences pour les travailleurs ?

Arthur Jan

Membre du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise-Cnam), il prépare un doctorat de sociologie sur les plateformes de livraison de repas et leurs travailleurs.

« *Vos restaurants préférés, livrés chez vous en un clic* » ; « *Votre coiffeur chez vous en deux clics* » ; « *Avec Uber, rejoignez votre destination en un clic* » : les annonces promettant à des consommateurs de bénéficier d'un service à la demande fleurissent sur Internet depuis quelques années. Dans de nombreux secteurs, des entreprises comme Uber (transport), Deliveroo (livraison de repas) ou encore MyMentor (soutien scolaire) se proposent de « *mettre en relation* » par le biais d'une interface numérique des clients et des prestataires indépendants. Pour qualifier les activités de ces sociétés, le terme « ubérisation » est fréquemment employé. Dérivé des pratiques de l'entreprise de transports Uber, il est entré en 2017 dans le dictionnaire *Le Robert* pour désigner le fait de « *déstabiliser et transformer (une entreprise, un secteur d'activité) avec un modèle économique innovant tirant parti des nouvelles technologies* ».

Cette définition suggère que le modèle de ces entreprises introduirait une rupture importante d'ordre technologique. Pourtant, c'est davantage le statut d'emploi et les conditions de travail des travailleurs de ces plateformes qui ont attiré l'attention. Ces dernières ont en effet massivement recours à des travailleurs juridiquement indépendants mais dont les comportements sont encadrés – plus ou moins selon les plateformes – par des outils numériques. Souvent mal rémunérés, ces travailleurs ne bénéficient pas de certains droits associés au salariat, comme l'accès au chômage ou aux congés payés, et sont moins bien protégés en cas d'accident du travail.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

En quoi le modèle introduit par ces entreprises est-il nouveau ? Le salariat est-il en danger ? Quel avenir pour les plateformes numériques et leurs travailleurs ?

Un retour au 19e siècle ?

Si les plateformes numériques ont recours à des technologies récentes, l'organisation du travail sur laquelle elles s'appuient s'inscrit dans le prolongement d'un mouvement de déstabilisation du salariat stable engagé depuis les années 1970 dans les pays occidentaux.

Ce processus se caractérise notamment par une déconcentration de la production. Beaucoup de grandes entreprises externalisent un nombre croissant de leurs activités vers des sous-traitants. En parallèle, le recours à des formes d'emploi « atypiques » s'est développé, à l'intérieur du salariat (contrats courts, temps partiel, etc.), puis aux marges de celui-ci. Pour réaliser des tâches auparavant effectuées par des salariés, certaines entreprises font désormais appel à des travailleurs qui sont juridiquement indépendants, mais dont elles sont bien souvent le seul client. Ces évolutions sont d'autant plus marquées que depuis les années 1980, les pouvoirs publics ont encouragé les travailleurs à se mettre à leur compte (1), une stratégie pensée comme solution au chômage et à la faiblesse des revenus, avec pour aboutissement la création du statut d'autoentrepreneur en 2008.

Les formes d'organisation du travail des plateformes sont ainsi en rupture avec le modèle qui avait prévalu pendant les trente glorieuses. Mais s'agit-il pour autant d'un phénomène nouveau ? Plusieurs observateurs ont souligné la proximité de ces nouvelles formes de travail avec le louage d'ouvrage et le marchandage qui prévalait au 19e siècle avant le développement du salariat et de la grande entreprise. Dans ce système, un marchand/entrepreneur confiait à un ouvrier la réalisation d'un ouvrage et celui-ci faisait appel à son tour à des membres de sa famille ou à d'autres ouvriers pour le réaliser (2). Comme le souligne Jim Stanford (3), il y a une forte similitude entre ces formes de travail fréquentes au 19e siècle et de nombreuses pratiques que l'on retrouve sur les plateformes, comme la réalisation d'un travail à la demande, la rémunération à la pièce, l'existence d'une relation de sous-traitance ou encore la possession par les travailleurs des moyens de production. La véritable nouveauté introduite par l'ubérisation réside donc dans l'utilisation d'outils numériques qui permettent de distribuer et de contrôler le travail à distance et qui facilitent le retour à des formes d'externalisation de la production qui existaient avant l'émergence du salariat.

Face au développement rapide des plateformes, le débat médiatique et politique s'est fait l'écho de prophéties annonçant la fin inéluctable du salariat.

SCIENCES HUMAINES

ABONNEZ-VOUS

OPTION HORS-SÉRIE
12 € SEULEMENT* !
PRIX UNIQUE TOUTES DESTINATIONS

2 numéros hors-série/an
* Cette option est strictement réservée aux abonnés.

Choisissez votre formule

ABONNEMENT 1 an Entourez le tarif choisi	Simple 11 mensuels	Complet 11 mensuels + 4 GDSH
PARTICULIER FRANCE	48 €	65 €
ÉTUDIANT FRANCE Sur justificatif de la carte d'étudiant en cours de validité.	41 €	55 €
INSTITUTION ET PAYS ÉTRANGERS (Entreprise, administration, association, bibliothèque).	58 €	82 €

PAR AVION ajouter : 7 € pour un abonnement simple - 10 € pour un complet

Cochez les cases correspondantes :

☐ OUI, je m'abonne à Sciences Humaines au prix de _____ €
☐ OUI, j'ajoute l'option Hors-Série au prix de _____ €
☐ OUI, je choisis l'acheminement par avion au prix de _____ €

En retournant ce formulaire, vous acceptez que *Sciences Humaines* responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation Client et d'actions marketing sur ses produits et services. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse https://www.scienceshumaines.com/politique-confidentialite ou écrivez à notre Délégué à la protection des données à *Sciences Humaines* BP 256 – 89004 Auxerre Cedex ou dpo@scienceshumaines.fr

☐ Je règle aujourd'hui la somme de _____ €
☐ Par chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de Sciences Humaines
☐ Par Carte bancaire
Expire le
Cryptogramme
(3 derniers chiffres CB)
Date et signature obligatoires
☐ Par Virement La Banque Postale
IBAN : FR94 2004 1010 0405 2259 4A02 558 - BIC : PSSTFRPPDIJ

Mes coordonnées :

Nom Prénom
Société
Adresse
CP Ville
Pays
Courriel
Profession/Cycle et filière (pour les étudiants)

À compléter et à retourner avec votre règlement dans une enveloppe NON AFFRANCHIE à l'adresse :
Sciences Humaines - Libre Réponse 60 546 - 89 019 Auxerre Cedex
Abonnez-vous par téléphone au **03 86 72 07 00** - Code **332**

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Des *working poors* en France

« Les *working poors* sont-ils l'apanage des États-Unis ? » En 1999, la sociologue Margaret Maruani et l'économiste Rachel Silvera posent la question dans la revue *Travail, genre et sociétés*. Et y répondent immédiatement par la négative : les « *working poors* », une expression née aux États-Unis dans les années 1960, *« font désormais partie du paysage européen »*.

Pendant longtemps pourtant, l'affaire semblait entendue. Le marché du travail, expliquait-on, était caractérisé par la prédominance de travailleurs en CDI, bénéficiant du salaire minimum mis en place en 1950. L'emploi était donc le meilleur rempart contre la pauvreté. Ceux qui n'entraient pas dans cette description – notamment les femmes ramenant ce qu'on appelait pudiquement un « salaire d'appoint » – étaient peu pris en compte. Mais la montée du chômage et la croissance des emplois dits atypiques (CDD, intérim, temps partiels, etc.) font voler en éclat ce modèle. Dans les années 1990, les recherches françaises sur les travailleurs pauvres se multiplient. Toutefois, comme le souligne l'économiste Bernard Gazier (1), leur nombre varie en fonction de la définition que l'on en fait (2) : quel est le seuil de pauvreté retenu ? Comment définit-on le travailleur – inclut-il les chômeurs ou les bénéficiaires du RSA ? Enfin, quelle est l'échelle d'observation – l'individu ou le foyer ? Dans tous les cas, deux types de population sont particulièrement à risque parmi le million de travailleurs pauvres que recensait l'Observatoire des inégalités (les données remontent à 2016). Ce sont les travailleurs de plateformes de type Uber, aux revenus composites et irréguliers, et les femmes, nombreuses à occuper des emplois à temps partiel imposés.

Reconnaître l'existence de travailleurs pauvres a amené à repenser les dispositifs de protection sociale en intégrant ce qui était encore au début des années 1990 un impensé : il est impossible pour certaines personnes de vivre dignement des fruits de leur travail. ■

Hélène Frouard

(1) Bernard Gazier, « Faut-il des travailleurs pauvres ? » *Prisme*, n° 12, décembre 2008.
(2) Sophie Ponthieux, « Les travailleurs pauvres, identification d'une catégorie », *Travail, genre et sociétés*, n° 11, 2004/1.

La fin du salariat ?

Certes, l'emploi indépendant progresse depuis le milieu des années 2000 après des décennies de recul, porté par l'essor du statut d'autoentrepreneur. Cependant, il se développe en partie comme complément à un emploi salarié et reste largement minoritaire : selon l'Insee, en 2019, 88 % des actifs occupaient un emploi salarié à titre principal.

En ce qui concerne plus spécifiquement les travailleurs de plateformes, établir une estimation quantitative s'avère une tâche complexe en l'absence de statistiques précises et de données fiables communiquées par les plateformes elles-mêmes. La plupart des études statistiques menées sur ce phénomène conduisent toutefois à relativiser son importance. En France, l'Insee estime qu'en 2017, environ 6,9 % des indépendants (soit 0,8 % des personnes en emploi) utilisaient un intermédiaire (plateforme ou autre) pour accéder à leurs clients (4). À l'échelon européen, environ 2 % de la population active tirerait plus de la moitié de ses revenus d'une activité sur une plateforme et/ou y travaillerait plus de 20 heures par semaine (5).

S'il connaît une croissance importante dans certains secteurs comme la livraison ou les transports, le phénomène de l'ubérisation reste donc aujourd'hui largement minoritaire. Toutefois, son extension suscite des interrogations majeures quant au niveau de rémunération, de protection et au statut d'emploi dont bénéficie une fraction grandissante de la main-d'œuvre.

Notons d'abord que l'avenir des plateformes numériques et de leurs travailleurs apparaît incertain. Le modèle économique et juridique de ces entreprises est fragile. Beaucoup d'entre elles ne dégagent pas encore de bénéfices et ne doivent leur croissance qu'à la confiance des investisseurs auprès desquelles elles lèvent des fonds. Surtout, dans de nombreux pays, les juridictions qui sont amenées à se prononcer sur le statut de ces travailleurs remettent en cause leur indépendance. En Californie, la Cour d'appel a validé le 22 octobre 2020 la décision du Parlement de requalifier en salariés les chauffeurs VTC d'Uber et de son concurrent Lyft. Ces deux entreprises ont cependant obtenu qu'un référendum sur cette décision ait lieu dans cet État le 3 novembre 2020. À 58 %, les électeurs se sont prononcés pour maintenir le statut d'indépendant des travailleurs de plateformes.

De leur côté, le gouvernement français et la majorité présidentielle ont tenté d'introduire en 2018 et 2019 des dispositions visant à « sécuriser » le modèle juridique des plateformes afin de garantir l'indépendance de leurs travailleurs, mais ces dispositions ont été rejetées par le Conseil constitutionnel.

Ainsi, si un consensus semble émerger sur la nécessité de mieux protéger les travailleurs « ubérisés », d'importantes controverses subsistent sur les moyens d'y parvenir. Pour sortir de cette situation, des alternatives aux grandes plateformes émergent dans plusieurs secteurs. Dans le monde de la livraison, des coopératives fleurissent ainsi dans de nombreuses villes et permettent à leurs salariés de reprendre collectivement le contrôle sur leur travail et leur rémunération. ■

(1) Sarah Abdelnour et Anne Lambert, « "L'entreprise de soi", un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? », *Genèses*, n° 95, 2014/2.
(2) Claude Didry, *L'Institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire*, La Dispute, 2016.
(3) Jim Stanford, « The resurgence of gig work. Historical and theoretical perspectives », *The Economic and Labour Relations Review*, n° 28, 2017/3.
(4) Damien Babet, « Moins de 200 000 indépendants déclarent accéder à leurs clients *via* une plateforme numérique », *Insee Références*, 2018.
(5) Annarosa Pesole *et al.*, « Platform workers in Europe », *Publications Office of the European Union*, 2018.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

ENTRETIEN AVEC ÉRIK NEVEU

«La mobilisation sociale s'est légitimée»

Des Gilets jaunes au *hashtag* BalanceTonPorc, les mobilisations sociales auraient-elles radicalement changé de forme et de nature en trente ans ?

Gilets jaunes, grèves de la SNCF ou contre les retraites : se mobilise-t-on aujourd'hui plus qu'il y a trente ans ?

Si on prend le cas de la France, dans les années 1970, on comptait environ 4 millions de jours de grève cumulés par an, contre à peine 500 000 dans les années 2010. Globalement les travailleurs sont nombreux à avoir des statuts précaires en raison de la sous-traitance, de la démultiplication des employeurs avec parfois des ouvriers sur une même chaîne de production qui ne sont pas payés par la même institution, et *in fine* un éclatement des grands collectifs de travail. Recourir au droit de grève est dès lors devenu plus risqué et plus difficile. Cette évolution est bien sûr renforcée par les incertitudes du marché de l'emploi. Mais, du coup, les mobilisations tendent à sortir de l'entreprise et à se dérouler dans la rue.

Les motifs pour lesquels on se mobilise ont-ils changé ? Pour le dire vite, est-on passé de la lutte des classes à #MeToo ?

Dès les années 1970, certains sociologues estimaient qu'on assistait à une disparition des revendications traditionnelles du monde ouvrier industriel au profit de nouveaux mouvements sociaux liés à des revendications plus qualitatives : style de vie, défense d'identités, etc. Aujourd'hui, des mouvements comme #MeToo ou Black Lives Matter aux États-Unis en sont des exemples. Pour autant, je pense qu'il faut être prudent avec la tentation d'une perpétuelle annonciation d'un « nouveau » mouvement social. Ne perdons pas de vue le socle, probablement majoritaire en nombre, d'événements protestataires et de gens qui descendent dans les rues pour des raisons qui touchent à leurs revenus et aux conditions matérielles. Sans nier un instant l'importance et la réalité de demandes « qualitatives » (identités, styles de vie, écologie), n'oublions pas que des révoltes algériennes de 2011 à Nuit debout ou aux manifestations de Khartoum en 2019, les revendications de démocratie ou de nouveaux droits sont souvent inséparables de situations de chômage massif ou de précarisation sociale affectant jusqu'aux plus diplômés.

Dunod

Érik Neveu

Sociologue et politiste, Érik Neveu a notamment publié* Sociologie des mouvements sociaux *(7e éd., La Découverte, coll. «Repères», 2019) et* Activists Forever ? The long-term impact of political activism *(avec Olivier Fillieule, Cambridge University Press, 2019)

Les formes de mobilisation ont-elles évolué ?

À mon avis, elles ont moins changé qu'on le pense. Ainsi de la marche des sans-papiers (1) qui vient d'avoir lieu : on pense souvent que cette forme d'action a été inventée en 1983 avec la marche pour l'égalité et contre le racisme (la « marche des Beurs ») mais elle existait déjà lors de la crise de 1929 avec en Grande-Bretagne ou en France des marches de chômeurs sur ▶

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

des centaines de kilomètres. De même, on voit aujourd'hui des actions comme les zad, que certains qualifient de mouvements préfiguratifs dans le sens où ils contestent l'ordre social existant et tentent de préfigurer en actes une autre forme d'organisation sociale. Mais là encore, il y a une longue généalogie de mouvements qui tentent de mettre en œuvre, très concrètement, le changement attendu – pensez par exemple au mouvement hollandais des Kabouters de la fin des années 1960, qui met en place des vélos blancs gratuits. Même un mouvement comme #MeToo s'inscrit dans la continuité d'une dénonciation des formes d'oppression ou de harcèlement qui étaient déjà dénoncées auparavant. Cela dit, je ne nie pas le changement : dans #MeToo, on voit par exemple s'impliquer des femmes qui ne sont pas des militantes féministes déclarées, on constate aussi une dimension internationale très importante ou encore le rôle des réseaux sociaux – le *hashtag* #MeToo s'est retrouvé dans un tas de pays –, toutes choses qui sont nouvelles.

Désormais, les citoyens estiment que c'est un droit d'exprimer des demandes, des opinions, des réticences à tout moment.

À cet égard, les réseaux sociaux n'ont-ils pas profondément changé la donne ?

Dans l'ouvrage *Twitter et les gaz lacrymogènes* (2019), la sociologue turque Zeynep Tufekci montre que les réseaux sociaux ont un impact considérable sur les manières de se mobiliser en faisant chuter les « coûts de coordination » : plus besoin aujourd'hui d'une organisation ramifiée et verticale pour appeler à manifester et faire circuler des mots d'ordre très rapidement ou rendre accessible de l'information grâce à des communiqués, des vidéos, des témoignages. On en a vu l'efficacité lors du mouvement des Gilets jaunes en France, à Istanbul pendant l'occupation de la place Taksim, ou place Tahrir au Caire. Dans ce dernier cas, Z. Tufekci en illustre l'efficacité en termes de logistique pour, par exemple, soigner les blessés, apporter du matériel, etc. Mais l'envers de la médaille, c'est l'absence de capacité à décider, en raison de l'horizontalité et de la réticence à déléguer le pouvoir à des représentants. Or dans un mouvement social, ce qui permet de marquer des points, c'est aussi de s'adapter, faire bouger ses revendications, entrer dans des logiques de troc et de compromis, négocier. Et pour cela, il faut autoriser quelqu'un à négocier. Il y a donc une difficulté à convertir une mobilisation en résultats concrets : que ce soit Nuit debout, Occupy Wall Street ou même le mouvement égyptien après ses succès initiaux.

Pourtant, le mouvement Podemos a réussi à s'imposer dans le processus électoral espagnol ?

Oui, mais précisément, Podemos prend le risque d'une forme d'institutionnalisation, de statut « impur » – et souvent inconfortable pour ses militants – entre mouvement et parti. On pourrait aussi s'arrêter sur le mouvement coréen des Chandelles, très tributaire des réseaux sociaux. Lui gagne. Mais c'était un mouvement d'une taille colossale puisqu'on estime que 17 millions de Coréens y ont pris part. Et il se déployait sur un mot d'ordre simple et concret : la démission de la présidente. Et malgré la légende dorée d'un mouvement en ligne, fluide, horizontal, en réalité la mobilisation était soutenue par un réseau de syndicats, de partis, etc. Il y avait donc une armature organisationnelle qui permettait d'avoir des mots d'ordre et une coordination minimale.

Vous avez insisté sur les permanences de ces mouvements. Observez-vous tout de même des évolutions ?

Depuis les années 1990, dans les pays démocratiques, la mobilisation sociale est devenue une forme d'intervention politique qui s'est banalisée et légitimée. Elle est désormais largement considérée comme faisant partie de la vie démocratique. C'est un constat vrai pour l'ensemble du spectre politique, de la gauche à la droite, et pour l'ensemble des groupes sociaux. C'est le cas en France des Gilets jaunes, constitués pour beaucoup de travailleurs indépendants, de salariés de petites entreprises ou de secteurs nouveaux, qui n'avaient jusque-là pas recours à l'action collective ; ou encore des notaires, qui descendent dans la rue en 2014, alors même qu'ils font partie des classes supérieures.

Cela découle bien sûr d'une perte profonde de crédibilité du personnel politique, des journalistes et des « élites », mais aussi de l'idée que la démocratie ne consiste pas seulement à donner son vote périodiquement. Se taire poliment entre les élections n'est plus de mise dans la plupart des démocraties. Désormais, les citoyens estiment que c'est un droit d'exprimer des demandes, des opinions, des réticences à l'égard de ce que fait le pouvoir élu, y compris à tout moment, dans l'intervalle des élections : nous avons ainsi intériorisé l'idée que la démocratie marche sur deux jambes : d'une part, le modèle représentatif avec des élections et, d'autre part, la possibilité pour les citoyens de couper la parole à leurs élus et d'intervenir à tout moment par des formes d'action collective. ■

Propos recueillis par Hélène Frouard

(1) **Du 19 septembre au 17 octobre 2020,** une marche a eu lieu en France afin de réclamer des régularisations et l'accès à des droits de base pour les sans-papiers.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Des luttes pour la reconnaissance et le respect des identités

Sexualité, liberté, féminisme, antiracisme… Dans les années 1970, les sociologues ont qualifié ces formes de revendications de «nouveaux mouvements sociaux». Alain Touraine, à qui revient la paternité de cette expression, l'a cependant récusée dans un entretien à *Sciences Humaines* en 2008. Pour lui, cette notion *«marquait plutôt une période transitoire* (…)*. Il fallait faire sauter le pas de la référence à l'ouvriérisme* (1)*.»*
De fait, l'appellation a fait débat: certains ont parlé de mouvements «postpolitiques» ou «alternatifs» (2). S'ils s'inscrivent dans une continuité de luttes contre les formes d'oppression, comme l'explique Érik Neveu, force est de constater que les mouvements pour la reconnaissance et le respect des identités sont devenus omniprésents sur la scène internationale. Et que leurs modalités et leurs mots d'ordre ont évolué en fonction du contexte sociétal de chaque époque.

Le mouvement féministe est emblématique de ces évolutions. Au 19e siècle, les femmes revendiquaient le droit à la citoyenneté dont elles étaient privées. Les suffragettes, qui en Angleterre, en France et aux États-Unis réclamaient le droit de voter, n'hésitaient pas à s'affronter aux forces de l'ordre et à pratiquer des grèves de la faim. Dans sa deuxième vague, le féminisme des années 1970 a orienté ses revendications sur la sexualité tout en contestant le patriarcat, avec souvent des moyens plus festifs. Au 21e siècle, *«le féminisme de la troisième vague»* (selon l'expression de l'historienne Françoise Picq (3)) bénéficie grâce à Internet et aux réseaux sociaux d'un formidable instrument de mobilisation dans ses combats devenus multiples: des inégalités de salaire aux violences sexuelles, de la place des femmes en politique au partage des tâches domestiques… En témoigne l'ampleur internationale du récent mouvement #MeToo contre le harcèlement sexiste.

Né en 2013, le mouvement #Black Lives Matter (La vie des Noirs compte) a pris également une nouvelle vigueur depuis l'assassinat de George Floyd. Ces militants s'inscrivent dans une longue lignée de luttes depuis l'abolition de l'esclavage aux États-Unis, du mouvement pour les droits civiques qui, avec Martin Luther King, prônait la non-violence, aux Black Panthers qui, avec Angela Davis, abandonnèrent ce principe…
Tout comme pour les féministes, les luttes des Afro-Américains pour une égale dignité se sont internationalisées, prenant des formes nouvelles tout en s'appuyant sur les acquis, ou parfois les *backlash*, des générations précédentes. ■

Flora Yacine

(1) Alain Touraine, «Feu les nouveaux mouvements sociaux», *Sciences Humaines*, n° 193, mai 2008.
(2) Pierre Hamel *et al.*, «Nouveaux mouvements sociaux et action collective», *Revue internationale d'action communautaire*, automne 1983.
(3).Voir Christine Bard et Sylvie Chaperon (dir.), *Dictionnaire des féministes. France, 18e-21e siècle*, Puf, 2017.

Nouveauté

Une enquête sur les humains

Commandez le **N° 1** ou abonnez-vous :
https://www.scienceshumaines.com/humanologue

L'Humanologue est une publication de Sciences Humaines

L'HUMANOLOGUE
Les humains comme on ne vous les a jamais racontés
N° 1
L'animal imaginatif
Pourquoi nous sommes d'incorrigibles rêveurs
Comment on devient humanologue
Aborigènes, un secret dévoilé
Éloge de l'agressivité sans violence
Amour, les lois de l'attraction

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Le numérique révolution anthropologique

À partir des années 1990, ordinateurs, tablettes, *smartphones* ont envahi notre quotidien, transformant nos façons de travailler, de lire, d'écouter de la musique, d'être avec les autres…

FRÉDÉRIQUE LETOURNEUX
Docteure en sociologie.

L'ordinateur est devenu un équipement omniprésent dans notre quotidien. Sous sa version fixe ou portable, on le trouve dans notre bureau, bien sûr, mais aussi dans notre espace domestique ou dans notre poche. Pendant la période du confinement, il est même devenu indispensable. Pourtant, la diffusion à grande échelle de l'informatique est récente. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, c'était encore le temps des grandes armoires à calculer et à stocker de l'information suite aux intuitions de génie d'une poignée de mathématiciens comme John von Neumann ou Alan Turing (1). Dès le milieu des années 1970, les outils se miniaturisent. Les premiers ordinateurs personnels arrivent sur le marché, lancés par Apple (Apple II), Atari (Atari 400 ou 800), IBM (Sonal Computer 5150), ou encore Commodore International (Commodore PET), suivis des modèles développés par le groupe Thomson-Brandt au milieu des années 1980, le MO5 ou le TO7, ou par Amstrad (Amstrad PC-1512). Dans les grandes organisations, ils sont réservés à la comptabilité, aux divers travaux administratifs ou encore aux opérations d'archivage. Mais à partir de la décennie 1990, le poste de travail se transforme progressivement et l'usage de l'ordinateur se développe dans tous les secteurs. Dans l'univers industriel, l'introduction des machines numériques bouleverse les modes de production et les outils de contrôle. Dans les métiers du tertiaire, l'usage de l'ordinateur se traduit non seulement par une mutation des espaces, avec l'apparition de l'*open space*, mais aussi par une évolution des modes de management *via* la multiplication des indicateurs de gestion.

Des ordinateurs partout et pour tout

De façon parallèle, l'équipement des ménages en micro-ordinateurs s'accélère au milieu des années 1990. Sur la décennie, la proportion de ménages équipés en France est passée de 15% à 45%, soit une progression moyenne de 16% par an (2). La miniaturisation s'accélère, les prix baissent et l'équipement s'installe dans les salons à côté de la télé, dans les chambres à coucher ou les bureaux. À côté de l'usage classique du traitement de texte et de la gestion de comptes réservé aux premiers PC – *personal computer* –, la diffusion de la culture des jeux vidéo s'accompagne de la sortie de machines plus performantes et en couleur (l'Amiga 500 ou l'Amstrad CPC 464). C'est le temps où les jeux s'échangent sur cassettes ou disquettes à la sortie des collèges ou des lycées. Le changement s'accélère aussi à mesure que la micro-informatique devient portable et donc nomade. *Leader* depuis le début des années 1990, le constructeur américain Compaq lance en 1997 le premier portable multimédia conçu pour le grand public, le Compaq Presario 1060, et popularise son slogan *«Compaq à suivre»*. Cette miniaturisation ouvre la voie aux actuels *smartphones*, véritables ordinateurs de poche. L'informatisation du monde connaît enfin une accélération époustouflante, avec la diffusion massive au tournant du 21e siècle du World Wide Web, cette «toile (d'araignée) mondiale» permettant de relier les pages Web du monde entier entre elles et surtout de connecter les gens entre eux – une culture facilitée en France par l'usage dès les années 1980 du Minitel.

Mais si, aujourd'hui, l'ordinateur et Internet nous semblent si familiers, il ne faut pas sous-estimer le maintien de profondes inégalités quant à l'équipement des familles. Ainsi, en France, la part des ménages équipés en ordinateur est passée de 62% en 2008 à 77% en 2017, mais le taux d'équipement reste inégalement distribué: 20% des ménages les plus modestes sont équipés contre 92% des 20% les plus aisés. Des inégalités qui se retrouvent aussi dans l'accès à Internet: seuls 77% des Français les plus modestes ont accès à Internet contre 94% pour les plus aisés, et ce quel que soit le moyen utilisé (téléphone, tablette, ordinateur fixe, etc.).

Le rêve de l'ubiquité

Malgré ces inégalités d'accès, les outils numériques deviennent progressivement l'interface à toutes nos pratiques professionnelles (envoyer des courriels, être en contact avec un client ou un supérieur hiérarchique, etc.) et personnelles (lire, écouter de la musique, regarder la télé, être en contact avec nos proches,

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

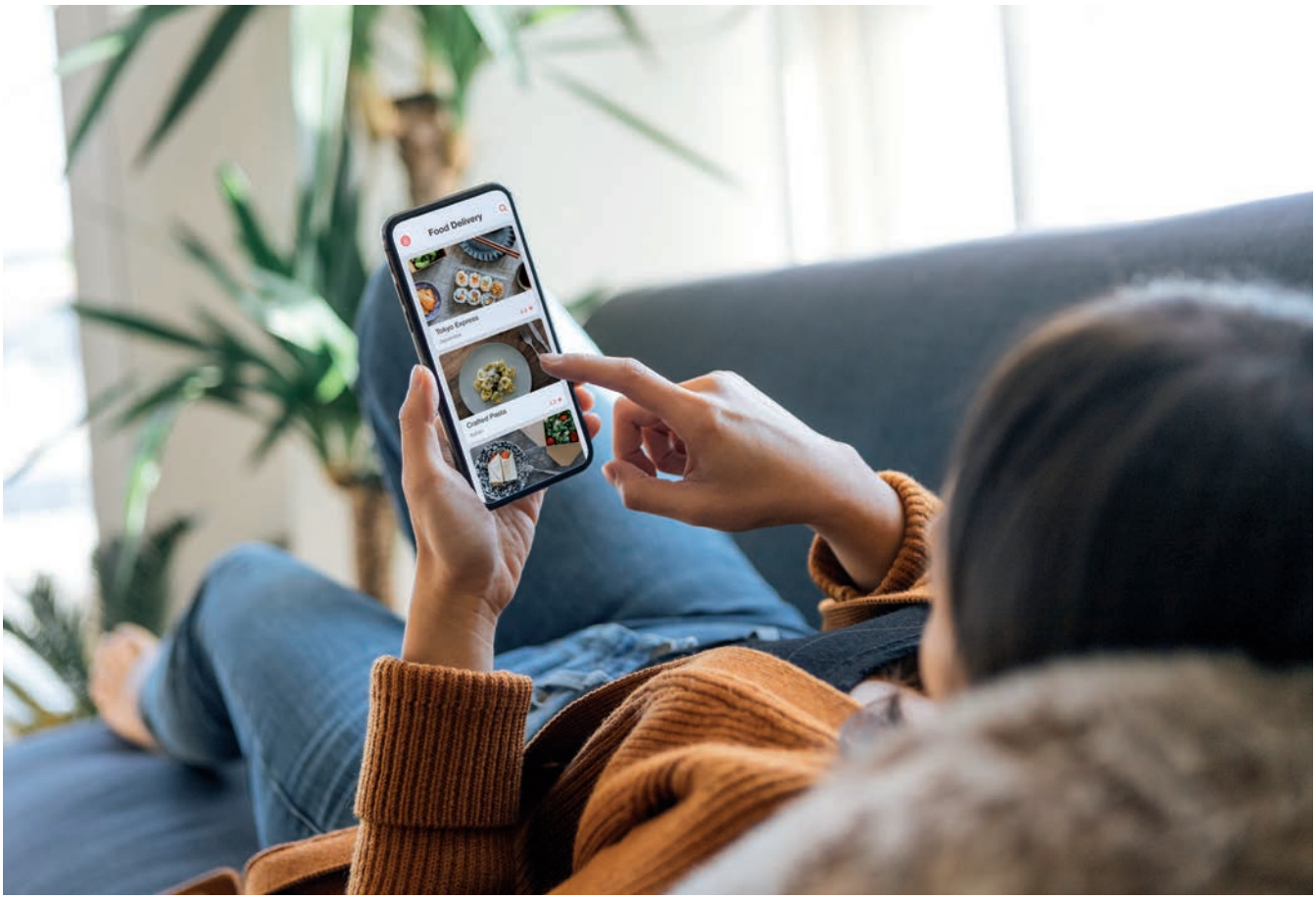

Oscar Wong/Getty

etc.). Ils laissent alors entrevoir la possibilité d'une profonde transformation de notre rapport aux connaissances et un changement de nos pratiques, en permettant de nous abstraire des contraintes physiques et spatiales. Être ici et ailleurs en même temps, tel est le rêve d'ubiquité dont sont porteuses les technologies informatiques.

Certes, cette virtualité est en partie illusoire : les ordinateurs, s'ils peuvent nous permettre de nous défaire de la matérialité de l'espace et du moment, sont en réalité de puissantes machines reliées entre elles par des antennes et des câbles… et les données ont elles-mêmes une existence physique, stockées dans d'énormes *data centers* qu'il faut refroidir. D'ailleurs, la pollution numérique engendrée par l'utilisation d'Internet et par la fabrication des équipements numériques risque de constituer l'un des grands défis des années à venir. Selon l'Ademe, le secteur informatique est responsable aujourd'hui de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, et la forte augmentation des usages laisse présager un doublement de cette empreinte carbone d'ici 2025.

Mais peu d'entre nous en sont vraiment conscients, tant l'outil fascine. L'ordinateur semble en effet doté de pouvoirs de transformation anthropologique, pour le meilleur ou pour le pire. Avec, d'un côté, ceux qui y voient la promesse d'un rapport aux apprentissages plus démocratisé et inventif dans un monde de l'immatériel, comme l'a popularisé le philosophe et historien des sciences Michel Serres à travers son image de la « petite poucette » pour désigner ces *digital natives* si agiles avec leurs pouces pour écrire des textos sur leur téléphone (*Petite poucette*, 2012). Et de l'autre, ceux qui perçoivent le risque d'une transformation profonde de nos habitudes de pensée remettant en cause notre capacité à nous concentrer, jusqu'à nous *« rendre bêtes »* pour reprendre le titre du célèbre ouvrage de l'essayiste américain Nicholas Carr (*Internet rend-il bête ?*, 2011). C'est surtout la question de l'attention qui est au cœur de tous les débats, car si le livre permet l'accès à un stock restreint de connaissances, l'ordinateur autorise l'accès à un nombre potentiellement infini de ressources. Alors que dans un cas, on emmagasine, dans l'autre, on explore.

Le télétravail à l'agenda

Ces transformations cognitives sont d'autant plus débattues aujourd'hui que l'ordinateur semble avoir envahi toutes les sphères de notre vie sociale : les loisirs, les relations amicales, la vie militante et politique, mais aussi bien sûr la vie professionnelle. Alors que durant le confinement, le télétravail s'est mis en place de façon improvisée et bricolée pour une grande partie des salariés, la perspective de développer le travail à distance semble aujourd'hui être à l'agenda de nombreuses organisations dans le secteur public comme dans le privé – sans même mentionner l'ubérisation de certains métiers *(p. 52)*. L'équation est présentée comme doublement gagnante, du côté des entreprises qui peuvent se défaire de la pression foncière en externalisant une partie du ▶

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

travail mais aussi du côté des salariés qui gagnent en autonomie dans la gestion de leur travail et dans son articulation avec leurs obligations familiales et personnelles. Le discours n'est pas nouveau. Dès les années 1980, au début de la diffusion de ce qu'on appelait alors la « télématique », les premiers rapports ministériels qui encourageaient le développement du télétravail y voyaient un outil de développement du territoire. Avec la promesse de pouvoir travailler de n'importe où, s'ouvrait la possibilité de garantir le développement économique des territoires ruraux *via* le travail à distance. Ce rêve du travail à la campagne semble aujourd'hui réactualisé et les pages des magazines s'emplissent de témoignages de quadras exerçant des professions créatives sous statut indépendant (graphistes, journalistes, designers, architectes, etc.) se mettant au vert. Mais si l'image en papier glacé peut être séduisante, dans les faits, le travail à distance dans sa version salariée reste finalement peu développé.

Redéfinir les frontières

D'après les derniers chiffres officiels de la Dares, en 2017, seuls 3 % des salariés le pratiquent au moins un jour par semaine (Dares, *Analyses*, 2019-51). Les télétravailleurs sont majoritairement des cadres (61 %) et sont relativement plus nombreux dans les métiers de l'informatique et de la télécommunication (3). Les résistances sont d'ailleurs à rechercher tout à la fois du côté des managers, qui peinent à imaginer d'autres formes de contrôle hiérarchique que le contrôle physique de visu, que du côté des salariés, qui insistent sur leur difficulté à maîtriser l'intrusion du professionnel dans l'espace domestique et inversement.

Les plus connectés sont ceux qui, paradoxalement, vantent les mérites de la déconnexion.

Car l'outil n'est pas neutre, comme l'a bien montré l'enquête de Laurence Le Douarin sur « Le micro-ordinateur dans l'espace conjugal » (*Cahiers internationaux de sociologie*, 2002). La sociologue rappelle que l'ordinateur est souvent doté sur le plan imaginaire de *« pouvoirs »*, liés à son *« supercerveau »*. Cette vision anthropomorphique se traduit au sein de certains couples par l'assimilation de l'ordinateur à un « partenaire-rival », surtout du côté des femmes, qui y voient un élément de *« perturbation du* domus*, du lieu de l'intime »*. Cette interpénétration des moments et des espaces est certainement le changement d'habitudes le plus profond qu'ont introduit l'ordinateur et les autres supports associés que sont la tablette ou le *smartphone*. Pour reprendre les mots de l'anthropologue Nicolas Noca, qui vient de publier un livre consacré à l'usage du *smartphone* (4), on peut qualifier de « compulsif » notre rapport à ces outils car ils nous permettent d'être continuellement en contact avec une multiplicité d'informations, de contenus et d'usages. À tel point qu'on s'interroge aujourd'hui sur notre capacité à redéfinir des frontières au sein du chez-soi, à marquer ce qui relève des territoires du soi et à mieux maîtriser les irruptions de l'extérieur *via* nos boîtiers numériques.

Nous sommes donc aujourd'hui face à un paradoxe. Alors qu'on parle de fracture numérique, voire d'« illectronisme » – contraction d'illettrisme et d'électronique – pour désigner l'inhabileté numérique de certaines personnes, notamment les plus âgées, une autre partie de la population, la plus branchée et reliée, commence à valoriser la déconnexion comme un luxe. Ainsi, par exemple, certains parents de la Silicon Valley choisissent désormais de payer très cher pour pouvoir mettre leurs enfants dans des écoles qui ont remplacé les écrans… par des jeux en bois. Telle est l'essence même de nos injonctions contradictoires : les plus connectés sont, paradoxalement, ceux qui vantent les mérites de la déconnexion. ■

DR

Ordinateur Amstrad CPC 464, commercialisé en 1984.

(1) Pierre-Eric Mounier-Kuhn, *L'Informatique en France de la Seconde Guerre mondiale au Plan Calcul. L'émergence d'une science*, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2010.
(2) Yves Frydel, « Un ménage sur deux possède un microordinateur, un sur trois a accès à Internet », *Insee Première*, n° 1011, mars 2005.
(3) Sébastien Halléppée et Amélie Mauroux, « Quels sont les salariés concernés par le télétravail ? », *Dares analyses*, n° 51, novembre 2019.
(4) Nicolas Nova, *Smartphones. Une enquête anthropologique*, Métis Presses, 2020.

Ce document est la propriété exclusive de S (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

TROIS QUESTIONS À MARIN DACOS

Un nouvel horizon pour la recherche

Big data, édition électronique, _open access_… Les sciences humaines, elles aussi, ont été touchées par la révolution numérique. Marin Dacos, un des pionniers français des humanités numériques, revient sur ces bouleversements.

Quel a été l'apport du numérique aux sciences humaines et sociales ?

L'apparition du Web en 1994 a changé le travail des chercheurs, d'abord parce qu'il permet d'exploiter des sources infiniment plus faciles d'accès. Avant que la Bibliothèque nationale de France soit accessible en ligne, pour avoir accès à la presse du 19e siècle, il fallait prendre un hôtel à Paris si vous habitiez Bordeaux ou Marseille ! Aujourd'hui, on peut la consulter en quelques clics *via* Gallica et y faire des recherches complexes. De même les chercheurs qui travaillent sur des questions linguistiques, culturelles ou de science politique peuvent constituer des corpus en ligne. Par exemple s'ils s'intéressent à la natalité et aux femmes enceintes, ils peuvent faire une enquête sur tous les blogs et les comptes Twitter concernés, en complément d'entretiens oraux ou de l'étude de récits de vie.

Plus de données, mais aussi de nouveaux outils d'analyse ?

Le numérique a apporté aussi de nouvelles dimensions avec la fouille de textes et de données (le *text and data mining*), qui consiste à traiter numériquement de grandes quantités de textes ou de données pour en extraire de l'information et de la connaissance. Mais il faut éviter les solutions de facilité. Par exemple, Google Books Ngram Viewer semble nous épargner la laborieuse compilation de milliers d'ouvrages pour y identifier l'apparition d'un mot nouveau, mais c'est un miroir aux alouettes : le corpus est conçu de façon opaque, les rééditions sont non isolables, les erreurs de datation nombreuses, la stratégie de constitution du corpus et la liste précise des œuvres concernées une boîte noire. Ce qu'on appelle les humanités numériques vise au contraire à mobiliser les outils nouveaux pour enrichir, accélérer, simplifier, rendre plus heuristiques les approches classiques des SHS, mais de façon contrôlée et scientifique,

DR

MARIN DACOS

Informaticien, ingénieur de recherche au CNRS, il est conseiller pour la science ouverte au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation où il est en charge du Plan national pour la science ouverte.

et en privilégiant ouverture et transparence. Cela peut par exemple consister à étudier des bases de données qui n'existaient pas auparavant, comme l'a fait la chercheure Marie Bergström qui a publié un livre sur les affinités entre personnes sur le site de rencontres Meetic. D'autres bases de données sont constituées spécifiquement pour des fins scientifiques, comme le projet Ortolang en linguistique, qui comprend aussi bien les débats parlementaires de la House of Commons que les interrogatives directes tirées de dix romans policiers… En Europe, nous sommes actuellement en train de lever les obstacles juridiques afin que la question des droits d'auteur ne freine pas la fouille de textes et de données, et en France, la loi de programmation de la recherche lève les obstacles à la publication des images dans les écrits scientifiques en accès ouvert.

L'informatique est-elle parvenue à mieux diffuser les connaissances des chercheurs ?

C'est un autre point fondamental. Le tournant numérique a facilité l'accès aux publications scientifiques. Aujourd'hui en France, nous sommes déjà à 49 % des productions en accès ouvert, mais avec de grosses disparités entre disciplines : 71 % en mathématiques, autour de 60 % en biologie ou en astronomie, la moitié en informatique mais seulement 39 % pour les SHS. Le chemin à parcourir reste encore important. Pourtant, l'attente est forte comme en témoigne la plateforme Hypotheses.org. Créée en 2008 pour réunir les blogs scientifiques français, elle connaît un grand succès : c'est aujourd'hui la plus grande plateforme de blogs académiques au monde avec plus de 3000 carnets, et des centaines qui se créent chaque année, désormais en multiples langues. Elle témoigne de l'appétit de savoirs et de conversations entre les chercheurs sur la Toile. Ce mouvement doit continuer. ■

Propos recueillis par Tom Umbdenstock

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Patient soumis à un scanner cérébral.

BonkersAboutPictures/Alamy

L'humain expliqué par les neurosciences ?

Baptisées « décennie du cerveau », les années 1990 ont été bouleversées par les progrès de l'imagerie cérébrale, au risque toutefois d'alimenter les critiques.

FABIEN TRÉCOURT
Journaliste scientifique.

Le désir, les émotions ou encore la conscience sont-elles de simples fonctions de notre cerveau ? Des philosophes et savants cherchent depuis des siècles à mieux comprendre les relations entre le corps et l'esprit, la matière et la conscience, le cerveau et la pensée… Mais pendant longtemps, il était impossible d'étudier en temps réel le cerveau d'une personne bien portante. Les fonctions cérébrales étaient principalement étudiées à l'aune de dysfonctions et souvent dans le cadre d'autopsies : lorsqu'une lésion était associée à un trouble de la parole ou des problèmes d'amnésie du vivant de la personne, par exemple, l'aire concernée passait pour être la zone « du langage » ou « de la mémoire ». Dans les années 1980-1990, les progrès des techniques d'imagerie cérébrale – l'IRM fonctionnelle notamment – soulèvent beaucoup d'espoir en donnant l'impression de voir l'esprit fonctionner en direct. Bien qu'encore très mystérieuses à ce stade, les images sont spectaculaires : elles semblent permettre de voir en temps réel, de façon non invasive et peu perturbante, comment réagit le cerveau sain et en activité d'une personne vivante. Les neuropsychologues peuvent même demander à ces patients d'exécuter des tâches spécifiques pour étudier les réactions électrochimiques induites dans le cerveau. Cette révolution technique est appuyée par les progrès de l'informatique : de plus en plus d'ingénieurs, mathématiciens et statisticiens sont recrutés dans les laboratoires pour aider les neuropsychologues à interpréter les nombreuses données collectées.

L'enthousiasme est général. Le président américain de l'époque, George W. Bush, décrète les années 1990 « décennie du cerveau ». Des investissements importants sont au rendez-vous et les scientifiques s'engagent en contrepartie à mieux communiquer sur leurs travaux, démocratisant tout au long de cette décennie des connaissances de base en neurosciences. Le grand public entend parler de

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

« neurones », mais aussi des déterminants neurologiques de nos comportements, de nos émotions ou encore de nos aptitudes. Du côté de la recherche, cette décennie s'accompagne d'avancées dans le champ de la neuro-imagerie fonctionnelle, de l'étude de la plasticité cérébrale, ou encore de facteurs neurologiques de pathologies neurodégénératives – comme la maladie de Huntington.

Du « neuro » à toutes les sauces

D'où l'essor, à la même époque, de disciplines à la croisée de la neurologie et des sciences humaines, comme la « philosophie de l'esprit » (une expression désignant un renouveau de l'étude des liens entre corps et esprit) ou la « neuropsychologie ». Le préfixe « neuro » se popularise aussi dans toute une série de sous-disciplines, comme les « neurosciences sociales », la « neurofinance », le « neuromarketing », la « neurothéologie », etc. La cohabitation de traditions de recherche très différentes est d'ailleurs une source de tensions : d'un côté, les sciences humaines et sociales voient dans les neurosciences des modèles explicatifs capables de renouveler notre compréhension de l'humanité : l'hypothèse du « cerveau social », par exemple, cherchera s'il existe un lien entre la taille du cerveau d'hominidés et le niveau de complexité de leur organisation sociale. Mais d'un autre côté, certains reprochent à ces mêmes neurosciences une tendance à naturaliser à l'excès les faits sociaux, comme si ces derniers pouvaient être réduits à des facteurs neurophysiologiques. Le sociologue et psychologue Alain Ehrenberg dénoncera ainsi une vision réductionniste de l'esprit consistant à *« réduire l'homme pensant, sentant et agissant à une partie de lui-même, son cerveau »*. L'historien des sciences Fernando Vidal critiquera dans une même veine une *« neurobiologisation du* self », et le sociologue Nikolas Rose l'essor d'un « soi neurochimique ». À l'inverse, certains neuroscientifiques critiquent des usages jugés mal informés de leurs concepts biologiques et une tendance des sciences humaines à réduire certains phénomènes à des facteurs purement socioculturels, comme le genre ou le quotient intellectuel par exemple, qui, pour beaucoup de biologistes pourraient aussi dépendre de facteurs physiologiques, neuronaux ou génétiques. Entre critique et appropriation, des relations de « bon voisinage » finissent néanmoins par s'établir au début des années 2000.

« Siècle du cerveau »

Malgré cet enthousiasme, les neurosciences montrent leurs limites. Autant il semble possible d'expliquer comment un cerveau perçoit un environnement, réagit à des *stimuli*, autant il paraît difficile d'expliquer, en termes purement matérialistes et neurologiques, des états mentaux tels que les émotions, les sentiments ou encore les désirs. C'est ce que le philosophe David Chalmers appelle au milieu des années 1990 le *« difficile problème de la conscience »* (*« hard problem of consciousness »*). En 1872, dans un discours baptisé « Ignorabimus », listant les questions auxquelles la science ne pourrait jamais répondre, le physiologiste allemand Emil du Bois-Reymond évoquait au premier chef celle des liens entre les états physiques d'un organisme et les états de conscience associés. L'avenir lui a jusqu'à présent donné raison ! ■

Une meilleure prise en compte des émotions

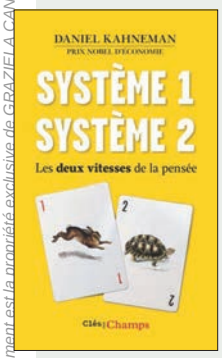

Au milieu des années 1990, le neuroscientifique Antonio Damasio connaît un important succès de librairie en publiant *L'Erreur de Descartes*. Il y défend notamment l'idée que la raison ne serait pas la seule guide des prises de décision, et que les émotions joueraient un rôle tout aussi important. Contre ce qu'il estime être le cartésianisme, il affirme plus généralement que la raison et les sentiments ne sont pas étanches, mais entremêlés dans le fonctionnement de la conscience. Des philosophes – comme Denis Kambouchner dans *Descartes n'a pas dit* (2015) – ont dénoncé une interprétation hâtive, superficielle et somme toute fausse du cartésianisme. Reste que si les travaux d'A. Damasio connaissent un tel succès jusqu'à aujourd'hui, c'est peut-être qu'ils s'inscrivent pleinement dans le sillon d'une meilleure prise en compte des émotions en neurosciences. Depuis les années 2000, de nombreux projets de recherche tentent de comprendre comment s'équilibrent des facteurs rationnels, réfléchis, et d'autres plus intuitifs et automatiques, en étudiant par exemple des personnes devant prendre des décisions sous stress. Ce type d'approche a notamment été popularisé par le psychologue Daniel Kahneman avec la publication de *Système 1/ système 2. Les deux vitesses de la pensée* (2012). ■ **F.T.**

Pour aller plus loin…

- **« Les neurosciences à l'épreuve de la clinique et des sciences sociales. Regards croisés »** Émilie Bovet *et al.*, *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. VII, n° 3, 2013.
- **« Une nouvelle "lisibilité du monde". Les usages des neurosciences par les intermédiaires culturels en France (1970-2000)** Sébastien Lemerle, Revue d'histoire des sciences humaines, n° 25, 2011/2).
- **« La "fabrique du cerveau" en tensions entre sciences sociales et neurosciences »** Francesco Panese *et al.*, *SociologieS* (en ligne), 7 mars 2016.
- **La Mécanique des passions. Cerveau, comportement, société** Alain Ehrenberg, Odile Jacob, 2018.
- **Neurosciences et société. Enjeux des savoirs et pratiques sur le cerveau** Brigitte Chamak et Baptiste Moutaud (dir.), Armand Colin, 2014.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Génome humain : la quête du Graal

Au début des années 1990, le séquençage intégral de notre génome devait permettre de découvrir la nature et l'identité des humains. Pour ses détracteurs, il a surtout consacré la fin du « siècle du gène ».

FABIEN TRÉCOURT
Journaliste scientifique.

Au milieu des années 1980, des chercheurs ont envisagé indépendamment les uns des autres de séquencer l'ADN humain dans son intégralité (1). Les progrès technologiques réalisés depuis les années 1970 permettaient d'indexer les milliards de paires de bases nucléiques portées par les chromosomes, composant le patrimoine génétique d'un individu. Le projet était de comparer celui de différentes personnes pour en déduire le génome de l'humanité. Les biologistes espéraient ainsi mieux comprendre les maladies dites d'origine génétique, les effets de mutations et de radiations, voire… la nature humaine elle-même ! Officiellement lancé en octobre 1990, le projet Génome humain (HGP) était en effet présenté comme une *« quête du Graal »* par l'un de ses principaux promoteurs, le biologiste Walter Gilbert: *« Une séquence de trois milliards de bases peut être enregistrée sur un seul CD,* se réjouissait-il, *et l'on pourra sortir un CD de sa poche en disant: "Voici un être humain, c'est moi!" »* W. Gilbert ajoutait que le HGP ne permettrait rien de moins que de savoir *« ce qui fait de nous des humains »* (2).

De nombreux biologistes et philosophes de la biologie promoteurs du HGP – James Watson (Prix Nobel en 1962 pour ses découvertes sur l'ADN) ou Renato Dulbecco (Prix Nobel de médecine 1975) – anticipaient non seulement l'essor d'une nouvelle médecine, mais aussi des réponses définitives aux grandes questions existentielles sur l'identité, la nature humaine ou encore le sens de la vie. *« La séquence ADN est la réalité de notre espèce »*, écrivait dans cet esprit R. Dulbecco (3). Séquencer le génome de plusieurs individus était une entreprise longue et coûteuse, supposant de mobiliser d'importants moyens – équipes de recherche, technologies, infrastructures… – pendant une dizaine d'années au moins. Ces chercheurs étaient donc poussés à promettre des résultats exceptionnels voire fantaisistes pour obtenir des financements (4). Quelques partisans du HGP ont cependant fini par reconnaître des exagérations. Victor McKusick ou C. Kenneth Waters, par exemple, préféreront parler d'un projet de recherche fondamentale, consistant plus modestement à recueillir des données potentiellement utiles pour la biologie et la génétique. Reste que les discours promouvant le HGP auront globalement conforté une fascination des pouvoirs politiques et du grand public pour l'ADN à l'époque : le moindre trait phénotypique d'un individu – couleur des yeux, endurance, quotient intellectuel… – semblait pouvoir être interprété comme un pur produit de ses gènes.

Une vision simpliste de l'identité ?

Cette conception radicale du déterminisme génétique était pourtant très critiquée. Dès le début des années 1990, certains biologistes, épistémologues, philosophes et sociologues des sciences ont dénoncé une vision simpliste de la génétique, de la nature humaine ou encore de l'identité. Pour le généticien et philosophe des sciences Richard Lewontin par exemple, attribuer aux seuls gènes un tel pouvoir causal était une erreur et un cliché (5) : une séquence d'ADN a besoin de tout un environnement cellulaire pour fonctionner, se répliquer, engendrer des propriétés phénotypiques et participer au développement d'un organisme. Elle n'est qu'un rouage parmi d'autres, certes nécessaire mais non suffisant : *« Une description sobre et précise du rôle de l'ADN consisterait à dire qu'il est le support d'une certaine information qui est lue par la machinerie cellulaire à un moment donné dans un processus de production. »* De plus, dénonçait R. Lewontin, l'objet du HGP était dès le départ illusoire. *« On parle avec aisance d'une entité qui serait "le" génome humain; mais en réalité, le génome de chaque individu est différent de celui de tous les autres.* (…) *Le grand catalogue final spécifiant "le" génome humain sera une mosaïque qui ne correspondra à aucun individu réel* (6). »

Les résultats du HGP, progressivement dévoilés entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, ont conforté ce genre de critique. D'une part, il est apparu que la majorité du génome séquencé proviendrait tout au plus d'une quinzaine de personnes au final. Difficile d'imaginer qu'elles puissent représenter huit milliards d'individus… D'autre part, plus les biologistes avançaient dans le séquençage,

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

plus les notions de «génome» et même de «gène» semblaient critiquables, relate l'historienne des sciences Evelyn Fox Keller (7). Concrètement, les biologistes se sont retrouvés avec des milliards de données dont ils étaient bien en peine de tirer la moindre conclusion. Aucun trait phénotypique ne semblait être relié sans ambiguïté à une ou plusieurs séquences ADN; la dynamique d'ensemble du génome et son fonctionnement gardaient en outre tout leur mystère. *«Lorsqu'il s'agit de comprendre comment donner du sens aux A, T, G et C* (les bases nucléiques) *d'une séquence ADN, nous sommes pour l'essentiel des illettrés fonctionnels»*, concédait le biologiste William Gelbart.

Une simple base de données

Deux résultats ont toutefois surpris: d'une part il a été confirmé qu'aucun lien n'existait entre la complexité d'un organisme et celle de son génome – les oignons ont cinq fois plus de bases nucléiques que les humains par exemple. D'autre part, il a également été confirmé que seuls 2 à 3% de l'ADN semblaient participer à la constitution et au développement d'un organisme, le reste ne jouant à première vue aucun rôle. Cette seconde observation sera toutefois remise en question, dans le champ de l'épigénétique et de la postgénomique notamment (cet ADN pourrait en effet jouer un rôle dans des mécanismes cellulaires participant à l'expression et à la régulation des gènes). Aujourd'hui, la base de données constituée dans le cadre du HGP continue d'être étudiée, exploitée ou encore enrichie; mais ce projet reste loin d'avoir tenu toutes ses promesses. D'autres tentatives ont d'ailleurs émergé, visant à compenser ses failles: par exemple le Human Genome Diversity Project, s'efforçant de mieux prendre en compte la diversité des individus sur la planète, ou encore le projet ENCODE, visant à mieux comprendre le rôle de l'ADN non codant dans l'organisme. Là encore, il ne suffira toutefois pas d'indexer des milliards de données pour leur donner du sens. ■

(1) Lisa Gannett, «The Human Genome Project», *in* Edward Zalta (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 2016.
(2) Walter Gilbert, «A vision of the grail», *in* Daniel Kevles et Leroy Hood (dir.), *The Code of Codes. Scientific and social issues in the Human Genome Project*, Harvard University Press, 1993.
(3) Renato Dulbecco, «A turning point in cancer research: sequencing the human genome», *Science*, vol. CCXXXI, n° 4742, 7 mars 1986.
(4) Voir Alfred Tauber et Sahotra Sarkar, «The Human Genome Project: Has Blind Reductionism Gone Too Far?», *Perspectives in Biology and Medicine*, vol. XXXV, n° 2, hiver 1992.
(5) Richard Lewontin, «It ain't necessarily so. The dream of the human genome and other illusions», *Science and Society*, vol. LXVI, n° 2, 2002, et *La Triple Hélice. Les gènes, l'organisme, l'environnement*, Seuil, 2003.
(6) Richard Lewontin, *Le Rêve du génome humain*, 1992.
(7) Evelyn Fox Keller, *Le Siècle du gène*, Gallimard, 2013.

« Une Antiquité source d'inspiration

Actuellement en kiosque

Par téléphone au **03 86 72 07 00**
Sur Internet **www.scienceshumaines.com**

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela.candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Sociétés 1990 -2020

Hausse de l'espérance de vie

L'espérance de vie a augmenté dans pratiquement tous les pays, entraînant un vieillissement global de la population. Chez les plus jeunes (0 à 5 ans), par exemple, la mortalité a été divisée par deux. Mais les inégalités persistent entre les différentes régions: en 2019, un enfant né en Afrique subsaharienne a une probabilité 20 fois plus élevée de mourir avant son 5e anniversaire qu'un enfant né en Australie ou en Nouvelle-Zélande.
De nouveaux problèmes ont émergé, comme l'obésité: elle touchait 1 homme sur 30 et 1 femme sur 15 en 1975, contre 1 homme sur 10 et 1 femme sur 7 aujourd'hui. Les pays émergents connaissent ainsi un «double fardeau»: aux maladies infectieuses déjà présentes s'ajoutent désormais des maladies liées au mode de vie (diabète, maladies cardiovasculaires, etc.).

Moins d'inégalités de genre

Les inégalités entre hommes et femmes restent fortes mais ont tendance à se réduire. Par exemple, le taux d'alphabétisation des jeunes filles (15-24 ans) est passé de 80 % à 90 % entre 1995 et 2018 (88 % à 93 % chez les garçons). Mais en 2019, 1 fille sur 4 âgée de 15 à 19 ans n'est ni en formation, ni scolarisée, ni en emploi, contre seulement 1 garçon sur 10. Un chiffre qui suggère, entre autres, une plus grande proportion de filles accomplissant des tâches ménagères non rémunérées.

Source: Unicef 2019

Des virus émergents

L'humanité est confrontée à une multiplication des virus émergents (c'est-à-dire passant la barrière des espèces pour atteindre l'homme), probablement en raison d'une intensification des contacts entre humains et animaux.
C'est ce qu'expliquait l'épidémiologiste Arnaud Fontanet en 2013: *«Depuis un siècle, la population humaine a été multipliée par quatre. Les élevages sont désormais intensifs, et je ne serais pas étonné qu'il y ait plus de virus émergents dans les prochaines années»* (*Science & Santé*, n° 17,2013).
L'épidémie de Covid-19 lui a malheureusement donné raison. ■

7,7 milliards d'humains sur Terre

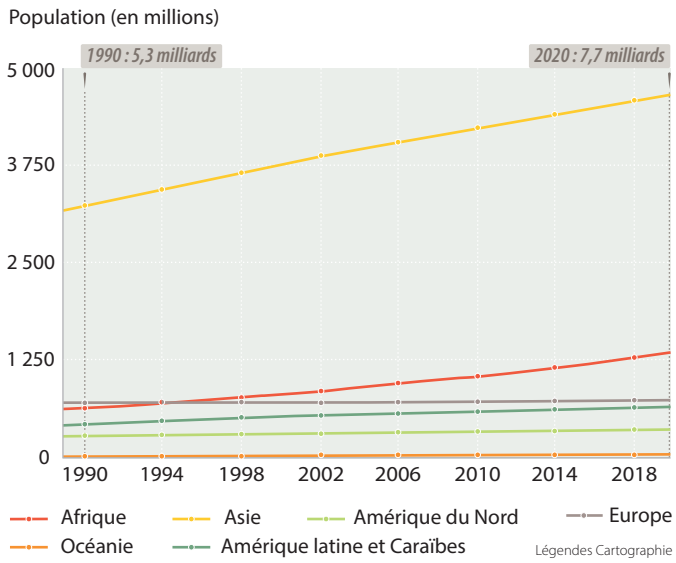

La population mondiale est passée de 5,3 milliards en 1990 à 7,7 milliards en 2020 soit un gain de 2,4 milliards. L'Afrique est le continent connaissant aujourd'hui la plus forte croissance.

Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019).

Sneha Srivastava/Mint/Getty

Des terriens lettrés !

L'alphabétisation dans le monde a progressé: chez les 15 ans et plus, 3 personnes sur 4 étaient alphabétisées en 1990, contre presque 9 sur 10 aujourd'hui. ■

Source: Institut statistique de l'Unesco, 2020

Une population majoritairement urbaine

Entre 1990 et aujourd'hui, le tournant symbolique des 50 % de population urbaine a été franchi. En 2010, 32 agglomérations comptaient plus de 10 millions d'habitants, avec une prédominance de l'Asie.

Un monde connecté

- **1965 - Première connexion à longue distance entre deux ordinateurs.**
- **1971 - Invention du courrier électronique.**
- **1993-1995 - Naissance des premiers navigateurs grand public (Mosaic, Netscape, Internet Explorer).**
- **2019 - 93 % de la population mondiale est couverte par au moins un réseau 3G et plus d'une personne sur 2 utilise Internet (1 sur 4 en Afrique, 8 sur 10 en Europe).**

En Afrique notamment le taux de personnes ayant un abonnement à un téléphone mobile est passé de 12,4 % en 2005 à 80,1 % en 2019 ■

Source: International Telecommunication Union.

Agyi Firdaus/Ina/UIG/Getty

Bandung (Indonésie), juin 2020. Prière à la mosquée Al Ukhuwah.

Le réveil des religions

« *Beaucoup semblent s'être éloignés de Dieu et de l'Église, sans rupture dramatique apparente, comme engloutis dans un océan de sécularisation* » (Jean-Paul II, assemblée plénière du Secrétariat romain pour les non-croyants, Rome mars 1985).
« *L'idée selon laquelle nous vivons dans un monde sécularisé est fausse. Le monde d'aujourd'hui* (…) *est aussi furieusement religieux qu'il l'a toujours été ; il l'est même davantage dans certains endroits* » (*Le Réenchantement du monde*, Peter Berger, 2001).
Selon les théories sociologiques classiques, le développement économique et social du monde allait conduire à la disparition inéluctable des croyances religieuses. Pourtant, on observe partout un dynamisme religieux important.
En 2010, 84 % des humains se rattachaient à une des cinq grandes religions (PEW Forum on Religions and Public Life). ■

Rien
ne s'est
passé comme
prévu

P. 72 à 78

Tyssiacd/Getty

Thaut Images/Adobe

Une envolée de cygnes noirs

Les cygnes noirs, ce sont les événements imprévus mais qui ont tout de même lieu. Depuis trente ans, ils ont été nombreux. Et ont changé la face du monde.

Jean François Dortier

La plupart des cygnes sont blancs. Face à un cygne noir, on est forcément surpris et dérouté. Pourtant, ils existent bel et bien (1). Et ils obligent à admettre que l'improbable arrive parfois.

Le Cygne noir est le titre du *best-seller* de l'essayiste américano-libanais Nassim Taleb (2). Le livre porte sur les événements rares et imprévisibles de l'histoire contemporaine : des événements qui prennent de court toutes les prédictions et changent le cours des choses de façon inattendue.

N. Taleb nous prévient dès les premières pages de son livre : *« Imaginez simplement combien votre compréhension du monde à la veille des événements de 1914 vous aurait été de peu de secours pour deviner ce qui allait se produire* (…). *Les électeurs d'Hitler en 1933 n'avaient pas imaginé la Shoah ; en déclenchant la guerre en Irak en 2003, George W. Bush et les faucons n'avaient pas imaginé qu'ils allaient donner un formidable appel d'air pour l'essor de Daesh. »*

Depuis trente ans, les cygnes noirs se sont succédé. Le plus récent est ce petit virus qui à lui seul a fait bifurquer le cours de l'histoire contemporaine. Si on remonte le fil du temps, au cours des trente dernières années, d'autres cygnes noirs nous ont pris au dépourvu : l'effondrement de l'URSS, le *boom* d'Internet, le 11 septembre 2001, l'État islamique, Wikipédia, le bond de la cuisine, etc.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Dans les pages suivantes, nous avons sélectionné plusieurs faits improbables : ils relèvent de domaines différents (de la géopolitique à la culture, de l'économie au mode de vie, de la grande histoire à la petite). Il ne s'agit pas ici de recenser les cygnes noirs les plus importants ni les plus représentatifs, mais de mettre en avant leur point commun : l'inattendu.

L'histoire est-elle chaotique ?

Les cygnes noirs posent la question de la dynamique de l'histoire. Est-elle fondamentalement chaotique ? Constatons d'abord que ce n'est pas un phénomène nouveau. La guerre de 1914-1918 était un cygne noir. Les années 1900 avaient été celles de la « belle époque » et de la fée électricité. Que l'assassinat d'un archiduc à Sarajevo déclenche une guerre mondiale dévastatrice, nul n'y était préparé. Au pire, les soldats et leurs généraux ont cru aux bonnes guerres d'antan : l'affaire serait réglée en quelques mois. Nul n'avait imaginé l'enfer des années suivantes.

Dix ans après la guerre, la crise de 1929 fut un autre cygne noir : non que les crises soient inattendues (le capitalisme en avait connu d'autres) mais c'est par son ampleur et ses conséquences qu'elle a surpris.

Le scénario de la Seconde Guerre mondiale s'est déroulé selon une succession de décisions improbables. L'historien Ian Kershaw a repéré pas moins de dix choix fatidiques faits par les chefs d'État, à Londres, Moscou, Berlin, Tokyo et Washington : tous allaient contre le cours des choses et ont fait bifurquer l'histoire dans une direction inattendue (3). Parmi eux, l'alliance de Staline et Hitler, la décision de Churchill d'entrer en guerre, celle d'Hitler d'attaquer la Russie (contre toute logique stratégique), l'intervention des États-Unis puis celle du Japon dans la guerre. La Shoah fut le plus inconcevable de ces événements. Il le reste encore aujourd'hui.

Au lendemain de la guerre, on était préparé au pire. Après Hiroshima et le début de la guerre froide, le déclenchement d'une troisième guerre mondiale était dans tous les esprits. Cette guerre étant nucléaire, son scénario était apocalyptique.

Il n'a finalement pas eu lieu. Au lieu de cela, l'économie mondiale est entrée dans une phase de croissance sans précédent. Comment, dès lors, imaginer que durant cette période faste – les trente glorieuses –, les pays prospères allaient être ébranlés par des soulèvements venus de jeunesses en révolte ? *« La France est calme, la France s'ennuie »*, écrivait un chroniqueur au début de l'année 1968. Mai-68 a pris de court tous les observateurs.

On n'en finirait pas d'énumérer tous les cygnes noirs qui sont advenus jusqu'à aujourd'hui. Faut-il en conclure que l'histoire est fondamentalement chaotique ? Hasardeuse certainement, incertaine souvent, imprévisible parfois, mais foncièrement chaotique, pas si sûr !

Peut-on prévoir l'imprévisible ?

L'économiste Nouriel Roubini, qui peut se prévaloir d'avoir prévu la crise financière de 2008 un an plus tôt, a réfuté la théorie du cygne noir. Pour lui, les crises économiques sont prévisibles (4) : le signe le plus évident, c'est le *boom* qui les précède. Si l'on ne peut prévoir la date et le lieu de déclenchement précis, il en va de même pour les tremblements de terre et les éruptions volcaniques. Ils comportent une part d'aléas et donc d'inconnus, mais les spécialistes connaissent les lignes de faille, les zones de fracture où se produisent les secousses telluriques. La météorologie, science de l'incertain par nature, ne peut prévoir le lieu précis et la date des ouragans, mais ils surviennent toujours aux mêmes endroits et à la même époque. L'incertitude n'est pas le chaos.

La crise des *subprimes* a ébranlé la finance mondiale, durement affecté l'économie mondiale. Mais celle-ci ne s'est pas effondrée. Quelques années plus tard, les affaires avaient repris : *« Business as usual »*. Face aux chocs à répétition – crises économiques, révoltes sociales, crises sanitaires, bouleversements technologiques, etc. – la plupart des démocraties font preuve d'une étonnante résilience.

Il ne faut pas confondre l'instable et l'imprévisible. L'instabilité est un état du monde, l'imprévisible un état de la pensée.

Dompter l'incertitude

Philip Tetlock, professeur à l'université de Pennsylvanie, a passé des années à dépouiller les prévisions d'experts dans une multitude de domaines (économique, politique, relations internationales). Sa conclusion principale est déroutante : à l'horizon de trois à cinq ans, les experts ne sont guère plus clairvoyants que des citoyens ordinaires qui, eux-mêmes, ne sont pas plus performants qu'un lancer de fléchette par un chimpanzé !

Faut-il en conclure que prévoir est impossible ? Ce n'est pas la conclusion de P. Tetlock, qui soutient qu'il est possible d'apprendre à dompter l'incertitude (5). Le professeur préconise une nouvelle façon d'aborder l'avenir. Sa méthode ? Une démarche d'investigation fondée sur quelques principes : s'informer à des sources multiples (l'information et le savoir comptent, mais à condition d'oser diversifier ses approches), ne pas s'enfermer dans un cadre de pensée unique, intégrer l'imprévu dans ses prédictions, revoir ses jugements *a posteriori* et faire preuve d'autocritique.

Ne pas se limiter à une source d'information et à un cadre d'interprétation unique, remettre à jour ses logiciels, intégrer l'incertitude, procéder à un examen critique : n'est-ce pas aussi un message pour les sciences humaines à venir ? Cette démarche permettrait, non pas de prévoir tout ce qui va advenir – une mission impossible –, mais d'apprendre à mieux naviguer et anticiper dans un monde toujours incertain. ■

(1) Le *Cygnus atratus* (ou *black swann*) provient d'Australie.

(2) Nassim Nicholas Taleb, *Le Cygne noir. La puissance de l'imprévisible*, Belles Lettres, 2010.

(3) Ian Kershaw, *Choix fatidiques. Dix décisions qui ont changé le monde, 1940-1941*, Seuil, 2009.

(4) Nouriel Roubini et Stephen Mihm, *Économie de crise. Une introduction à la finance du futur*, Lattès, 2010.

(5) Philip Tetlock et Dan Gardner, *Comment être visionnaire. La science de la prévision à la portée de tous*, Les Arènes, 2020.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

DES ÉVÉNEMENTS IMPRÉVISIBLES…

Ulrich Baumgarten/Getty

Dans une rue commerçante à Bonn.

COVID-19
Quand un virus change le cours de l'histoire

La théorie du chaos a été illustrée par le fameux « effet papillon » : un battement d'ailes de papillon dans la baie de Sydney peut provoquer un ouragan en Floride. Autrement dit : une toute petite cause peut provoquer d'énormes effets. La Covid-19 nous a donné une bonne illustration de ce phénomène, le papillon étant en l'occurrence un petit virus apparu sur le marché de Wuhan en Chine, dont la conséquence est cataclysmique : une pandémie mondiale couplée à une crise économique aussi désastreuse.

À vrai dire, la pandémie n'était pas improbable. Depuis les épisodes du sras (en 2002) et du H1N1 (en 2009), les épidémiologistes et virologues connaissaient les dangers de pandémie mondiale, même s'ils prêchaient dans un relatif désert. Beaucoup moins prévisible, en revanche, a été la réaction des États. Dans un monde que l'on suppose dominé par l'argent et où les gouvernements ne semblaient plus avoir de vrais pouvoirs face aux forces du marché mondialisé, les autorités politiques ont imposé un confinement drastique et mis à genoux des secteurs entiers de leur propre économie, provoquant la plus grave crise économique depuis un siècle ! Cette réaction des États est peut-être le phénomène le plus surprenant et inattendu de l'histoire. ■

ÉLECTIONS
Les scénarios improbables

S'il est un domaine où l'histoire joue des tours, c'est bien celui des élections. Aux États-Unis, en 2008, l'élection de Barack Obama avait sidéré le monde entier : un Noir à la tête de la première puissance mondiale ! Avec le recul, les explications rétrospectives n'ont pas manqué : la montée des minorités, la crise de 2008 et sa gestion désastreuse par le gouvernement Bush, l'essor des valeurs progressistes, etc. La réélection d'Obama en 2012 semblait d'ailleurs confirmer le diagnostic : malgré tous ses défauts, le rêve américain était encore vivant.

Puis en 2016, ce fut la surprise : l'élection de Donald Trump a déjoué tous les pronostics. Jusqu'à la dernière minute, il paraissait impensable que le milliardaire à la mèche orange (un personnage tout droit sorti d'une BD) gagne les primaires républicaines et puisse accéder à la présidence. Il faut l'admettre : quelques visionnaires, comme Michael Moore, avaient pourtant alerté sur sa possible victoire. Quatre ans plus tard, en 2020, les mêmes visionnaires ont renouvelé leur prédiction. Ils se sont trompés.

Nouvelle pirouette de l'histoire : ce qui avait été prévu depuis des mois par tous les instituts de sondages s'est réalisé. Joe Biden a été élu 46e président des États-Unis. ■

© The Washington Post/Getty

Donald Trump donne un discours en Caroline du Sud après y avoir remporté l'élection à la primaire républicaine, 2016.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Whitefield dans les environs de Bangalore (Inde).

Frédéric Soltan/Getty

BONNE NOUVELLE
Un milliard de très pauvres en moins !

Qui aurait été assez optimiste, utopiste, idéaliste voire ingénu pour oser prédire, il y a trente ans, la sortie de l'extrême pauvreté (moins de 1,90 dollars par jour) d'un milliard de personnes ? Pourtant, cela a bien eu lieu ! Bien que passée largement inaperçue, cette évolution s'explique simplement : la Chine, l'Inde, plusieurs pays d'Amérique du Sud et d'Afrique – régions que l'on classait naguère dans le « tiers-monde » – ont connu depuis trois décennies une croissance économique impressionnante. Cela s'est traduit non seulement par la sortie de l'extrême pauvreté d'un milliard de personnes, mais par l'essor des classes moyennes ainsi que l'émergence d'une petite élite de très très riches (la Chine compte aujourd'hui 1 500 milliardaires !).

Autre bonne nouvelle : dans le même temps, l'espérance de vie dans le monde a progressé de vingt ans en moyenne et le taux d'alphabétisation a bondi : un enfant sur deux dans le monde était scolarisé en 1990, ils sont huit sur dix aujourd'hui. ■

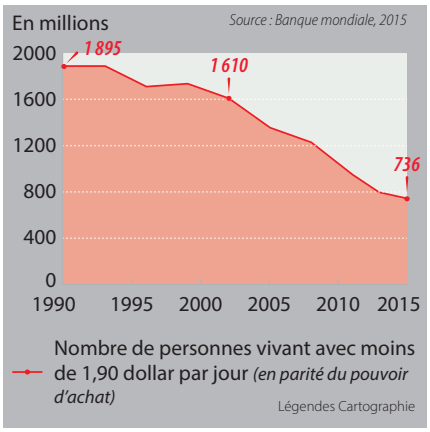

RUSSIE ET CHINE
Marx à l'envers

Dans la vision marxiste de l'histoire, le capitalisme est censé s'effondrer pour laisser place au communisme : pas l'inverse ! C'est pourtant ce qui est arrivé en URSS et dans les pays de l'Est. Au milieu des années 1980, le régime soviétique paraissait inébranlable. Il s'est pourtant effondré comme un château de cartes. Autre surprise, la transition s'est finalement faite sans bain de sang, sauf en ex-Yougoslavie.

Autre ruse de l'histoire : en Chine, le capitalisme s'est imposé en produisant un *boom* économique sans précédent…

et le régime politique est resté en place. Ici, c'est la vision libérale de l'histoire, selon laquelle capitalisme et démocratie vont de pair, qui semble prise en défaut. L'histoire n'arrête pas de nous jouer des tours. ■

Déboulonnage d'une statue de leader soviétique à la chute de l'URSS.

Peter Turnley/Getty

ido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

DES ÉVÉNEMENTS IMPRÉVISIBLES…

La conférence WikiCon 2013 à Karlsruhe (Allemagne) le 24 novembre 2013.

Uli Deck/Picture Alliance/Getty

WIKIPÉDIA
Une utopie anarchiste réussie…

Imaginez qu'à la fin des années 1990, deux projets d'encyclopédies numériques soient mis en concurrence. Le premier est impulsé par la plus puissante firme numérique au monde. Elle fait appel aux meilleurs spécialistes et journalistes professionnels, investit des moyens colossaux et une campagne promotionnelle au service d'une encyclopédie numérique grand public.
Parallèlement, deux inconnus proposent un projet concurrent : la création d'une encyclopédie sur des bases anarchistes. L'encyclopédie sera ouverte librement à tout contributeur, aucune norme de qualité ne sera fixée par avance, il n'y aura ni direction, ni contrôle, ni régulation préalable. Quant au budget de départ, il sera minime. D'ailleurs l'encyclopédie ne rapportera rien à personne, car elle sera gratuite !
Cette histoire n'est pas fictive. Le premier projet est celui d'Encarta, lancé par Microsoft dans les années 1990. Il a depuis mis la clé sous la porte. Le second projet, Wikipédia, allait s'imposer comme la première encyclopédie du monde. Vingt ans après sa naissance (en janvier 2001), il est encore des sceptiques qui regardent Wikipédia de haut, alors qu'elle a fait depuis longtemps ses preuves en dépassant en qualité, en quantité et en réactivité ses derniers concurrents (Encyclopædia Britannica ou Encyclopædia Universalis). La façon dont le projet s'est développé, auto-organisé, régulé pour parvenir à l'improbable résultat actuel, reste encore à expliquer. Car il est rare que les utopies réussissent et fonctionnent aussi bien. ■

TABAC
Les normes à l'envers

Il ne nous viendrait pas à l'idée aujourd'hui d'allumer une cigarette dans le compartiment d'un train, dans une rame de métro, à l'intérieur d'un restaurant ou dans une salle d'attente. De même, personne ne se permettrait de se mettre à fumer chez des amis sans leur demander la permission. Cette nouvelle norme s'est imposée en moins d'une génération.
Il fut un temps pas si lointain où celui qui demandait de ne pas fumer (dans le train, en voiture, dans un bureau) faisait figure d'emmerdeur, de moraliste et de militant fanatique.
Pourtant, pour parvenir à cela, il a fallu que partout s'imposent des interdits et des normes nouvelles. Ce renversement des mœurs était, à la réflexion, peu prévisible si on prend en compte quelques forces contraires censées régir notre monde : la puissance de l'industrie du tabac, les recettes que les taxes rapportent à l'État et la liberté individuelle et le droit de disposer de son corps que nous chérissons tant. ■

Martin Gerten/Picture Alliance/Getty

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Thierry Marx dans la cuisine du Mandarin oriental, Paris.

Maurice Rougemont/Alamy

CUISINE

Le nouveau règne des chefs !

Vu des années 1970, la cuisine de l'an 2000 devait se réduire à des plats surgelés, des *fast-foods* voire des pilules vitaminées. À la télévision, quelques émissions culinaires s'adressaient à la femme au foyer : Raymond Oliver (à l'époque de la télévision en noir et blanc) puis Maïté ; les Américains avaient Julia Child. Tout cela sentait bon la cuisine de grand-mère et le terroir. Le monde du passé, le monde dépassé… Qui aurait anticipé la suite ? Une génération plus tard, les émissions culinaires font des audiences records, les livres de pâtisserie ou de cuisine indienne se vendent à la pelle et les chefs cuisiniers sont devenus des stars. Thierry Marx (le chef étoilé) supplante en renommée l'autre Marx (Karl). La cuisine comme nouvelle passion planétaire, qui avait imaginé cela, imaginé que de brillants jeunes gens abandonneraient une prometteuse carrière dans la finance ou l'industrie pour aller concocter des petits plats ou des pâtisseries dans un restaurant de village ? Ce scénario, peu probable, c'est pourtant réalisé. ■

HARRY POTTER

Les enfants superlecteurs !

« *Les enfants ne lisent plus !* », « *la lecture est condamnée par les écrans* »… Voilà les évidences qui semblaient s'imposer à la fin des années 1990 avant qu'une mère célibataire anglaise, J.K. Rowling, fasse à elle seule mentir la prédiction.

La saga *Harry Potter* a débuté en 1997, date de sortie du premier volume. Lors de la parution du septième volume, un miracle – digne de la sorcellerie – s'était opéré : des millions d'enfants du monde entier s'enfermaient dans leur chambre pour engloutir des volumes de plus de 400 pages ! Qui aurait pu imaginer que des enfants du 21e siècle, réputés incapables de se concentrer plus de quelques minutes sur une tâche, deviennent des lecteurs voraces ?

Harry Potter n'est pas une exception : la littérature jeunesse est le secteur qui se porte le mieux aujourd'hui dans le monde de l'édition. ■

© Warner Bros.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com) - 12.01.2021

SCIENCES HUMAINES
La belle histoire d'un vilain petit canard

L'histoire de *Sciences Humaines* s'apparente bien à celle d'un cygne noir. Comme le « vilain petit canard », *Sciences Humaines* fut d'abord un étrange petit monstre dans le monde de la presse : en l'occurrence un fanzine réalisé par une modeste équipe d'amateurs bénévoles réunis par Jean-François Dortier autour d'une passion commune : le savoir et sa diffusion. À première vue, toutes les conditions étaient réunies pour que le projet échoue : nous étions installés en province (à Auxerre), sans expérience de la presse et à l'écart du monde universitaire.

Puis le petit canard s'est métamorphosé en cygne. Trente ans plus tard, *Sciences Humaines* est devenu un (petit) groupe de presse, avec son mensuel, ses hors-séries, sa maison d'édition, son site Internet.

Avec le recul, on peut trouver des raisons objectives à ce succès. Les vents étaient porteurs : le nombre d'étudiants et les formations en sciences humaines explosaient, la pluridisciplinarité apportait un contrepoids aux études spécialisées, l'esprit de synthèse répondait à l'inflation des recherches, enfin le goût de la pédagogie et l'esprit d'indépendance ouvraient la revue à un public potentiel assez large. Voilà pourquoi la recette a bien fonctionné.

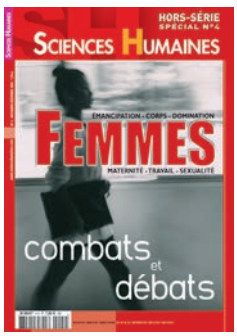

Mais il est facile de relire l'histoire et de lui donner un sens *a posteriori*. Comme dans toutes les *success stories*, les choses semblent aller de soi. En fait, *Sciences Humaines* a aussi connu des déboires : une grave crise de direction (qui a failli conduire à l'explosion), des projets avortés (une cité numérique du savoir), un titre disparu (*Le Cercle psy*), sans parler de la crise générale de la presse dont on a du mal à voir le bout.

Sciences Humaines a aussi connu d'étonnants rebondissements, comme ce *best-seller* – *Psychologie de la connerie* – rédigé par une cohorte de spécialistes de sciences humaines, propulsé à la tête des ventes de librairie et traduit en vingt langues !

De quoi sera fait l'avenir ?

Sciences Humaines est à l'image de notre monde : en trente ans, le journal ne cesse de se métamorphoser tout en restant un peu le même.

En 2020, l'année de ses trente ans est pour *Sciences Humaines* une année décisive. Son fondateur, J.-F. Dortier, avait programmé de quitter la direction pour se lancer dans un nouveau projet : *L'Humanologue*. Ce départ a eu lieu… mais pas tout à fait comme prévu. En avril 2020, au moment du passage de relais, le monde était confiné, l'entreprise en télétravail et la plupart des maisons de la presse et kiosques fermés.

La nouvelle équipe dirigeante, Nadia Latrèche et Héloïse Lhérété, a pris les commandes dans des conditions assez singulières, à la fois éprouvantes (une crise à gérer) et excitantes (une nouvelle page à tourner) : à nouveaux défis, nouveaux projets.

De sorte qu'on peut dire que l'avenir de *Sciences Humaines* est tracé d'avance : il ne ressemblera pas à ce qui est prévu !

Telle est la leçon des cygnes noirs. ■

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

>>Sommaires et commandes
sur www.sciences humaines.com

SCIENCES HUMAINES - MENSUELS

Prix unitaire hors frais de port

272 ❑ **Le sport, une philosophie ?** 5,50 €
273 ❑ **Les pouvoirs de l'imaginaire** 5,50 €
274 ❑ **L'enfant et le langage** 5,50 €
275 ❑ **Liberté** Jusqu'où sommes-nous libres ? 5,50 €
276 ❑ **Aimer au 21e siècle** 5,50 €
277S ❑ **25 ans** Numéro anniversaire 5,50 €
278 ❑ **Les lois de la réputation** 5,50 €
279 ❑ **Violence** 15 questions pour comprendre 5,50 €
280 ❑ **Passions** quand la passion nous embarque 5,50 €
281S ❑ **Nature culture** la fin des frontières ? 5,50 €
282 ❑ **Apprendre à coopérer** 5,50 €
283 ❑ **Les nouvelles psychothérapies** 5,50 €
284 ❑ **Le sexe en 69 questions** 5,50 €
285S ❑ **Qu'est-ce qu'une bonne école ?** 5,50 €
286 ❑ **Comment allons-nous travailler demain ?** 5,50 €
287 ❑ **La manipulation** 5,50 €
288S ❑ **Et si on changeait tout ?** 5,50 €
289 ❑ **Les nouveaux visages de la précarité** 5,50 €
290 ❑ **La mondialisation en questions** 5,50 €
291S ❑ **Les troubles de l'enfant** 5,50 €
292 ❑ **Qu'est-ce que le racisme ?** 5,50 €
293 ❑ **L'empathie** 5,50 €
294 ❑ **Nos vies intérieures** 5,50 €
295 ❑ **Les grands mythes de l'histoire de France** 5,50 €
296S ❑ **Comment apprend-on ?** 5,50 €
297 ❑ **La société française** 5,50 €
298 ❑ **Psychologie de l'attention** 5,50 €
299 ❑ **Les livres de l'année** 5,50 €
300S ❑ **Comment va le monde ?** 6,90 €
301 ❑ **Jusqu'où féminiser la langue française ?** 5,50 €
302 ❑ **Qu'est-ce qu'une belle vie ?** 5,70 €
303S ❑ **Les intelligences de l'enfant** 6,70 €
304 ❑ **Penser l'emprise... et s'en défaire** 5,70 €
305 ❑ **L'invention des vacances** 5,70 €
306S ❑ **Qu'est-ce que l'amour ?** 6,70 €
307S ❑ **Éduquer.** Le conflit des modèles. 6,70 €
308 ❑ **La motivation au travail** 5,70 €
309 ❑ **Humains.** Nos origines repensées 5,70 €
310S ❑ **Le cerveau** en 12 questions 6,70 €
311 ❑ **Abécédaire des idées d'aujourd'hui** 5,70 €
312 ❑ **L'art de parler** 5,70 €
313 ❑ **Etre un homme aujourd'hui** 5,70 €
314S ❑ **L'attachement,** un lien vital 6,70 €
315 ❑ **Radicalités** 5,70 €
316 ❑ **Que devient la famille ?** 5,70 €
317S ❑ **Corps et esprit** 6,70 €
318S ❑ **Réussir à l'école** 6,70 €
319 ❑ **Comment manager aujourd'hui ?** 5,70 €
320 ❑ **Quand les émotions déraillent** 5,70 €
321S ❑ **Le pouvoir des livres** 6,70 €
322 ❑ **Réparer la planète** 5,70 €
323 ❑ **Penser par soi-même** 5,70 €
324 ❑ **Croire en Dieu aujourdh'ui** 5,70 €
325S ❑ **L'autisne en 10 questions** 6,70 €
326 ❑ **Altruisme et solidarité** 5,70 €
327 ❑ **Les peuples premiers** 5,70 €
328S ❑ **La force de vivre** 6,70 €
329S ❑ **Grandir aujourd'hui** 6,70 €
330 ❑ **L'estime de soi** 5,70 €
331 ❑ **La connerie décryptée** 5,70 €
332S ❑ **Le basculement du monde** 6,90 €

HORS-SÉRIE
SCIENCES HUMAINES - HORS ABONNEMENT

Prix unitaire hors frais de port

	non abonnés	abonnés
20 ❑ Les grands penseurs des sciences humaines	8,50 €	4,50 €
21 ❑ Les grandes idées politiques	8,50 €	4,50 €
22 ❑ Quelle éthique pour notre temps ?	8,50 €	4,50 €
23 ❑ Comprendre le Moyen-Orient	8,90 €	4,50 €
24 ❑ Où va la France ? Enjeux de notre temps	8,90 €	4,50 €
25 ❑ 30 ans. Les grands entretiens	8,90 €	4,50 €

Les GRANDS DOSSIERS des SCIENCES HUMAINES - TRIMESTRIELS

Prix unitaire hors frais de port

39 ❑ **Élever ses enfants** 7,50 €
40 ❑ **Villes durables** 7,50 €
41 ❑ **De la formation au projet de vie** 7,50 €
42 ❑ **La psychologie aujourd'hui** 7,50 €
43 ❑ **La philosophie, un art de vivre** 7,50 €
44 ❑ **Les métamorphoses de la société française** 7,50 €
45 ❑ **Les grands penseurs de l'éducation** 7,50 €
46 ❑ **Les grands penseurs du langage** 7,50 €
47 ❑ **Les âges de la vie** 7,50 €
48 ❑ **Eurêka!** L'histoire des grandes découvertes 7,50 €
49 ❑ **Ces pionnières qui ont fait l'histoire** 7,50 €
50 ❑ **La psychologie en débats** 7,50 €
51 ❑ **Les sagesses orientales** 7,90 €
52 ❑ **Le pouvoir des images** 7,90 €
53 ❑ **Soigner.** Une science humaine 7,90 €
54 ❑ **Les grands psychologues...** 7,90 €
55 ❑ **Devenir soi-même** 7,90 €
56 ❑ **Les lumières** 7,90 €
57 ❑ **Les grandes controverses de la philosophie** 7,90 €
58 ❑ **Bonheur d'apprendre et d'enseigner** 7,90 €
59 ❑ **Psychologie** 7,90 €
60 ❑ **Magies et sorcelleries** 7,90 €
61 ❑ **La grande histoire de l'humanisme** 7,90 €

HORS-SÉRIE
Les GRANDS DOSSIERS des SCIENCES HUMAINES - HORS ABONNEMENT

Prix unitaire hors frais de port

	non abonnés	abonnés
4 ❑ La grande histoire de l'Islam	8,50 €	4,50 €
5 ❑ Les monothéismes	8,50 €	4,50 €
6 ❑ La grande histoire du christianisme	8,50 €	4,50 €
7 ❑ La grande histoire de la Chine	8,90 €	4,50 €
8 ❑ La grande histoire de l'Afrique	8,90 €	4,50 €
9 ❑ Rome, Athènes	8,90 €	4,50 €

NOS DIVERS HORS-SÉRIES - HORS ABONNEMENT

Prix unitaire hors frais de port

	non abonnés	abonnés
❑ Les grands enjeux du monde contemporain	12,00 €	8,00 €
❑ Les 100 penseurs des sciences humaines	12,50 €	8,00 €
❑ Les 100 penseurs de l'économie	12,50 €	8,00 €
❑ Psycho : comment se soigner ?	8,50 €	4,50 €
❑ La nouvelle histoire du monde	12,00 €	8,00 €
❑ Quelles villes pour demain ?	8,90 €	4,50 €
❑ La guerre des origines à nos jours	12,50 €	8,00 €
❑ Philo : auteurs et thèmes	12,50 €	8,00 €

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (graziela candido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

SCIENCES HUMAINES

BON DE COMMANDE

>> Sommaires et commandes sur www.sciences humaines.com

SCIENCES HUMAINES MENSUELS

Inscrire les numéros commandés

	Prix Unit.	Quant.	soit
	5,50 € x		=
	5,70 € x		=
	6,70 € x		=
	6,90 € x		=
	Total		

HORS-SÉRIE SCIENCES HUMAINES

HORS ABONNEMENT

(abonné, indiquez votre n° ci-contre)

Inscrire les numéros commandés

	Prix Unit.	Quant.	soit
	4,50 € x		=
	8,50 € x		=
	8,90 € x		=
	Total		

Les GRANDS DOSSIERS des SCIENCES HUMAINES

HORS ABONNEMENT - TRIMESTRIELS

Inscrire les numéros commandés

	Prix Unit.	Quant.	soit
	7,50 € x		=
	7,90 € x		=
	Total		

HORS-SÉRIE Les GRANDS DOSSIERS des SCIENCES HUMAINES

HORS ABONNEMENT

(abonné, indiquez votre n° ci-contre)

Inscrire les numéros commandés

	Prix Unit.	Quant.	soit
	4,50 € x		=
	8,50 € x		=
	8,90 € x		=
	Total		

Retrouvez toutes nos publications
et notre catalogue de livres
www.scienceshumaines.com/boutique

NOS DIVERS HORS-SÉRIES

HORS ABONNEMENT

(abonné, indiquez votre n° ci-contre)

Inscrire les numéros commandés

	Prix Unit.	Quant.	soit
	4,50 € x		=
	8,00 € x		=
	8,50 € x		=
	8,90 € x		=
	9,80 € x		=
	12,00 € x		=
	12,50 € x		=
	Total		

TOTAL DES MAGAZINES €

PARTICIPATION AUX FRAIS DE PORT

France	3,00 €
Europe, Afrique, Dom-Tom	5,00 €
Amérique, Asie, Océanie	7,50 €

TOTAL FRAIS DE PORT €

TOTAL DE MA COMMANDE

Magazines + frais de port = €

5 magazines achetés, le 6e offert

GAGNEZ DU TEMPS !

Commandez par téléphone
03 86 72 07 00

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE **code 332S**
ou sur **www.scienceshumaines.com**

BON DE COMMANDE ET RÈGLEMENT À RETOURNER À **SCIENCES HUMAINES - BP 256 - 89004 AUXERRE**

ADRESSE DE LIVRAISON (écrire en lettres capitales)

☐ Mme ☐ M.

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

.....

PAYS ..... TÉL .....

PROFESSION .....

E-MAIL .....

☐ Je désire recevoir une facture acquitée

PAIEMENT

Ci-joint mon règlement de ..... € par :

☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Sciences Humaines »

☐ Virement La Banque Postale

IBAN : FR94 2004 1010 0405 2259 4A02 558 - BIC : PSSTFRPPDIJ

☐ C.B. n° ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

Expire le : ☐☐☐☐ Cryptogramme ☐☐☐

(3 derniers chiffres verso CB)

Date et signature obligatoires :

332S

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6/01/78, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, et vous opposer à leur transmission éventuelle à d'autres sociétés, en nous écrivant.

Ce document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

NOUVEAUTÉ

L'échiquier politique : ses fous, ses rois, ses pions

Sous la direction de Jean-François MARMION
PSYCHOLOGIE DE LA CONNERIE EN POLITIQUE
Analysée par Jean Garrigues, Janine Mossuz-Lavau, Anne Muxel, Pascal Perrineau, Myriam Revault d'Allonnes, Brice Teinturier...
Éditions Sciences Humaines

collection

ISBN : 978-2-36106-616-1
416 pages - 18 €

Par téléphone au **03 86 72 07 00**
Sur internet **editions.scienceshumaines.com**

Document est la propriété exclusive de GRAZIELA CANDIDO GONCALVES (grazielacandido@yahoo.com.br) - 12-01-2021

Sciences Humaines
à portée de clic

Optez pour le
100%
NUMÉRIQUE

UNE RESSOURCE **DOCUMENTAIRE UNIQUE !**

- **30 000** articles de synthèses
- **5 000** recensions de livres
- **500** dossiers thématiques
- **300** fiches auteurs

ABONNEZ-VOUS À PARTIR DE **6€** SEULEMENT /MOIS*

PARUTIONS DE L'ANNÉE
(téléchargeables en PDF)

- **11** mensuels
- **4** Grands Dossiers
- **2** hors-séries
- **+** Accès **illimité** aux archives (pendant la durée de votre abonnement)

Les Grands Dossiers des Sciences Humaines
Bonheur d'apprendre et d'enseigner
ENQUÊTE SUR CES PROFS QUI CHANGENT L'ÉCOLE

Retrouvez tous nos tarifs à l'adresse
www.scienceshumaines.com

* 6 € pour les étudiants en France métropolitaine, 6,50 € pour les particuliers en France métropolitaine 8,25 € pour les institutions et 12 € si vous êtes un particulier qui réside à l'étranger.

bb) - 12-01-2021

OFFRE **ANNIVERSAIRE**

COLLECTION DES MENSUELS DE L'ANNÉE

SPÉCIAL 30 ANS

11 numéros

30 € SEULEMENT

SCIENCES HUMAINES
HORS-SÉRIE
Georges Duby, Paul Ricœur, Mona Ozouf, Michel Serres, Edgar Morin, Michelle Perrot, Axel Honneth, Stanislas Dehaene...
NUMÉRO ANNIVERSAIRE
30 ANS

+ EN CADEAU

Retrouver les parutions 2020 sur
www.scienceshumaines.com

france inter

Grand bien vous fasse !

ALI REBEIHI
10H / 11H

DE LA PSYCHO
DU QUOTIDIEN
DU SOURIRE

© Photo : Christophe Abramowitz / Radio France